REPUBLIQUE DU NIGER

PROJET D'URGENCE POUR L'APPUI A LA SECURITE ALIMENTAIRE ET AU DEVELOPPEMENT RURAL (PUSADER)

RAPPORT DE REVUE À MI-PARCOURS

SEPTEMBRE/OCTOBRE 2012

NUMÉRO DU PRÊT	**821-NE**
NUMÉRO DU DON	**DSF 8068-NE**
NUMÉRO DU PROJET	**1591**
NUMÉRO DU RAPPORT	**2775-NE**

REPUBLIQUE DU NIGER

PROJET D'URGENCE POUR L'APPUI A LA SECURITE ALIMENTAIRE ET AU DEVELOPPEMENT RURAL (PUSADER)

NUMERO DU PRET: 821-NE

NUMERO DU DON: DSF 8068-NE

Mission de Revue à Mi-Parcours: 24 septembre – 5 octobre 2012

A. Introduction

1. Du 24 septembre au 5 octobre 2012, une mission conjointe[1] entre le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) et le Gouvernement du Niger a été menée pour: (i) procéder à une revue à mi-parcours du Projet d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire et au Développement Rural (PUSADER); (ii) fournir un appui au démarrage du projet de petite irrigation « *RUWANMU* » dans les régions de Maradi, Tahoua, et Zinder. La mission a en outre contribué à la préparation d'un document de référence pour un « Processus de consultation de la société rurale organisée dans les régions d'intervention du FIDA au Niger », présenté en Annexe.

2. L'objectif général de la revue à mi-parcours du PUSADER était d'évaluer la performance globale de l'intervention en tant que réponse à la crise de 2009/2010, et d'appuyer le Gouvernement du Niger et plus particulièrement les Cellules de Coordination Nationale et Régionales (CNC et CRC) du PUSADER dans la poursuite de leurs activités jusqu'à la clôture du projet programmée pour septembre 2014 (date d'achèvement Mars 2014).

3. L'objectif spécifique était d'évaluer les progrès enregistrés dans l'atteinte des objectifs du projet à travers ses diverses composantes. Il était requis que la mission examine les changements intervenus pour les populations ciblées après 18 mois de mise en œuvre du projet; analyse le montage institutionnel et le fonctionnement du projet; identifie les leçons à tirer pour la suite des opérations; et formule des propositions et des recommandations pour la suite du projet.

4. La méthodologie a été la suivante: revue de la documentation du projet et des rapports des précédentes missions de supervision Gouvernement/FIDA; rencontres avec les institutions nationales (Ministère du Plan, de l'Aménagement du territoire et du Développement Communautaire (MP/AT/DC) Ministre de l'Agriculture) et les autorités régionales, départementales et communales; collaboration avec la CNC et les CRC; visites de sites et groupes bénéficiaires dans les trois régions de Tillabéry, Tahoua et Maradi; rencontres avec les prestataires de services, les Services Techniques Décentralisés (STD) et des représentants des Chambres Régionales d'Agriculture (CRA).

---

[1] L'équipe FIDA était composée par: M. Vincenzo Galastro, chargé de portefeuille FIDA pour le Niger, M. Frédéric Dévé, agroéconomiste, chef de mission, M. Thierry Lassalle, agroéconomiste, M. Mamadou Maladho Barry, ingénieur du génie rural, Mme Oumou Wane Touré, expert-comptable et financier, M. Samir Bejaoui, chargé de portefeuille associé FIDA pour le Niger.
La partie nationale de la mission était composée par: M. Ousseini Bachir, conseiller technique/ Ministère de l'Agriculture (MAG), et chef de la partie nationale; M. Amadou Seydou, représentant le Haut Commisariat à l'I3N; Mr. Ibrahim Djibo, DGP/Ministère du Plan, de l'Aménagement du Territoire et du Développment Communautaire; M. Aboubakar Mamadou Kourna, DGA/MAG; Ousseini Bakabé, DEP, Ministère de l'Agriculture (MAG), M. Boukari Issaka, DGGR/MAG, M. Moustapha Ibrahim, DGE/EF/MHE. L'équipe PUSADER associée à la mission était composée de M. Assadeck Mohammed, coordonnateur PUSADER; M. Moudy Mamane Sani, assistant technique projets FIDA; M. Souley Issaka, assistant technique projets FIDA; M. Nazir Kassoum, assistant technique projets FIDA; M. Yahaya Ousmane, consultant suivi-évaluation PUSADER, M. Harou Garba, SPM, Mme Bachard Nana, Comptable principale, M. Benoit Abdoulkarim, RAF. L'équipe était accompagnée de M. Boukar Ahmet du bureau d'études Art et Génie pour examiner avec la mission la mise en œuvre de la composante 3 « Infrastructures » financée par l'OFID.

Sur cette base, la mission a examiné: i) la pertinence et la cohérence de la stratégie d'intervention du projet; son efficacité, son efficience et ses impacts en relation avec les réalisations de ses trois composantes techniques; ii) la gestion administrative et financière et la performance financière; iv) les contraintes entravant la mise en œuvre; v) la stratégie de communication; vi) les leçons apprises et la capitalisation des expériences.

5. Le PUSADER est entré en vigueur le 7 février 2011 avec un budget de 19,36 millions USD pour une durée de trois ans en réponse à l'appel adressé en mai et juin 2010 par le Gouvernement du Niger aux bailleurs de fonds et à la communauté internationale face à la crise alimentaire traversée par le pays[2].

6. Le PUSADER fait partie du programme d'urgence plus large, d'un coût total de 35,71 millions USD, appelé « Programme d'urgence de sécurité alimentaire et de développement rural » (PUSA/DR), cofinancé par la Banque mondiale, le FIDA et l'OFID. Le PUSA/DR est ainsi composé: i) du Projet d'Urgence pour l'appui à la Sécurité Alimentaire et au Développement Rural (PUSADER) financé par le FIDA à hauteur de 13 millions USD et par l'OFID à hauteur de 6,36 millions USD; et ii) du Projet d'urgence pour la sécurité alimentaire Phase 2 (PUSA 2) financé par la Banque mondiale à travers le GFRP (Programme d'intervention en réponse à la crise alimentaire mondiale) à hauteur de 15 millions USD.

7. Le PUSADER ambitionne de toucher 96 000 ménages, soit environ 672 000 personnes, tout en portant un intérêt particulier à l'endroit des femmes et des jeunes (qui doivent représenter 30% minimum des bénéficiaires). La zone d'intervention du PUSADER couvre 34 Communes dont 15 dans la Région de Maradi, 16 dans celle de Tahoua et 3 dans celle de Tillabéry.

8. Le deuxième objectif de la mission était d'appuyer la phase de démarrage (start-up) du Projet de Petite Irrigation *Ruwanmu* approuvé par le Conseil d'Administration du FIDA en septembre 2012 pour un coût total estimé à 26,6 millions de USD (11,5 milliards de FCFA).

9. Le but du projet *Ruwanmu* est d'améliorer la sécurité alimentaire des population rurales dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder en y augmentant les revenus de 65 000 ménages dans 30 communes à travers: i) l'accroissement durable de la productivité des surfaces irriguées et l'amélioration des capacités locales de gestion durable de la ressource hydrique; et ii) l'amélioration de l'acheminement et de la commercialisation des produits (principalement maraichers) issus de la petite irrigation.

10. Sur la base de ses visites et contacts de terrain et des expériences du PUSADER en matière de petite irrigation, la mission propose les premières étapes d'une feuille de route de préparation en vue du démarrage de *Ruwanmu,* dont la mise en œuvre durera de 2013 à 2018: cadrage pour le calendrier et les échéances, pour les indicateurs SYGRI, pour la sélection des sites et pour la finalisation du Manuel des Operations (et Suivi & Evaluation) et des procédures administratives et financières.

11. La réunion finale de restitution de la mission s'est tenue à Niamey le vendredi 5 octobre 2012 au Ministère du Plan, de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire et a été suivie de la signature de l'aide-mémoire.

[2] Durant la période critique de crise aigüe (juin-juillet 2010) l'insécurité alimentaire — sévère et modérée — a affecté 47,7% de la population nationale, soit 7,1 millions de personnes. Les régions les plus touchées par l'insécurité alimentaire sévère en termes de proportion par rapport à leur population étaient celles de Maradi (29,3%), Tahoua (24,5%) et Tillabéry (24%). Le bilan céréalier déficitaire de la campagne 2009 avant été évalué à 119 700 tonnes sur la base de la disponibilité et de la consommation en céréales (mil, sorgho, maïs et fonio blanc, la campagne agricole enregistrant ainsi une baisse de 31% par rapport à celle de 2008. Sur le plan pastoral, le déficit fourrager était estimé à 24,2 millions de tonnes de matière sèche, soit deux tiers des besoins globaux du cheptel.

B. Evaluation d'ensemble de l'exécution du projet PUSADER

12. *Rapidité de la réponse du FIDA.* Le Gouvernement du Niger a adressé sa requête à la communauté internationale en juin-juillet 2010 et le projet a été approuvé par le FIDA le 15 décembre 2010, dans un délai de 6 mois d'une brièveté exceptionnelle en tenant compte du calendrier standard de préparation et approbation des projets FIDA.

13. Le 7 février 2011 le projet est signé et ratifié par le FIDA, et la première DRF intervient dès le 13 avril 2011. En 2011 intervient une nouvelle crise alimentaire avec un déficit céréalier grave, quand le projet PUSADER est opérationnel ce qui en fera un projet d'une grande pertinence.

14. Le projet est signé par l'OFID le 23 février 2011 et le premier décaissement OFID intervient le 23 janvier 2012.

15. Une fois signé et ratifié en février 2011 par le FIDA et l'OFID, le PUSADER a fait preuve d'une grande rapidité d'exécution. Au 31 août 2012, le taux d'exécution des obligations financières de sa composante 1 « Restauration du capital productif pour les ménages ruraux en insécurité alimentaire » (9 millions de USD) est de 75%[3].

16. Les composantes 2 et 3 en revanche ont connu un retard important dans leur mise en œuvre. Le taux d'exécution des obligations financières de la composante 2 « Renforcement des systèmes irrigués de production rizicole et soutien aux groupements féminins » (1 million de dollars), est resté très faible (6%) en raison d'ambiguïtés de tutelle entre les deux projets PRODEX et PAC2. Le taux d'exécution des obligations financières de la composante 3 « Infrastructures » (7,42 millions USD dont 6,36 millions USD financés par OFID et le solde par le FIDA) au 31 août 2012 est de 10%. Toutefois les passations de marchés sont en bonne voie d'être achevées et le démarrage des travaux de pistes rurales et de points d'eau est attendu avant le 31 décembre 2012[4].

17. Le FIDA n'a pas les capacités administratives et opérationnelles d'autres PTF (tels que PAM, BM ou ONG spécialisées) nécessaires pour gérer d'une façon adéquate et efficace un programme d'urgence, ce qui entraine souvent des délais lorsque des circonstances le font participer avec d'autres bailleurs à des initiatives conjointes. La mission de revue à mi-parcours de PUSADER fait toutefois le constat que dans le cas de ce projet: i) le temps écoulé entre l'appel du Gouvernement et la première DRF du FIDA a été d'à peine plus de 8 mois, ce qui constitue comparativement à d'autres PTF (ou à d'autres projets exceptionnels d'urgence FIDA) un délai très bref; ii) l'exécution des activités de recapitalisation en actifs productifs a été menée avec une rapidité remarquable.

18. *Conception (design) du projet.* La conception conjointe BM/FIDA, en urgence, en juin/juillet 2010, du programme PUSA/DR a permis: a) une identification des zones d'intervention se focalisant sur les régions et communes les plus affectées par la crise alimentaire, par les déficits céréaliers et fourragers, et; et b) un partage thématique et géographique des activités entre PUSA 2 et PUSADER. La rapidité de ce processus a eu pour corollaires certaines faiblesses de formulation, parmi lesquelles: i) le nombre important de thèmes/activités abordés par le PUSADER, ce qui rend la gestion et le suivi évaluation complexes (sept volets dans la composante 1); ii) l'absence de cadre logique spécifique pour la composante 2 et une ambiguïté de tutelle, ce qui en a affecté la mise en œuvre. Ces faiblesses ont été compensées par une formulation cohérente des PTBA[5].

19. *Pertinence*. Sur le plan des politiques publiques et du cadre institutionnel, le PUSADER s'intègre de manière très pertinente dans l'Initiative « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens » (I3N) en contribuant à son objectif spécifique de

[3] Le taux prévisionnel d'exécution du PTBA 2012 pour le 31 décembre 2012 pour cette composante 1 est de 99%.
[4] A cette même date, il est attendu que le taux d'exécution du PTBA 2012 de la composante 3 soit de 110%.
[5] Dans le cas de la composante 2, une clarification concernant deux mini-rizeries reste nécessaire et la mission formule une recommandation particulière à cet égard (Voir section C du rapport).

« renforcement des capacités de productions alimentaires, d'approvisionnement et de résilience face aux crises et aux catastrophes ». Le PUSADER permet en outre le renforcement du rôle du FIDA à côté des autres PTF dans le cadre du Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (DNPGCA).

20. L'appui du FIDA à ce projet est conforme: i) à la politique du Fonds en matière de prévention des crises et de redressement (EB 2006/87/R.3/Rev.1) car il permet de renforcer la capacité des groupes cibles à faire face aux chocs; ii) à l'exposé des options et stratégies d'intervention (COSOP) du FIDA au Niger, qui prévoit de réduire la vulnérabilité des ménages ruraux, de les aider à parvenir à la sécurité alimentaire et de restaurer et renforcer leur capacité de production; iii) aux cadres stratégiques du FIDA 2007-2010 (en vigueur au moment de la requête du Gouvernement) et 2011-2015.

21. Sur le plan thématique et technique, la mission estime que l'intervention PUSADER a permis de répondre de manière pertinente à des besoins prioritaires et pressants induits par la crise de 2009/2010, et de nouveau par celle de 2011, comme suit:

- Face au grave déficit céréalier et aux difficultés aigües de la période de soudure, la multiplication et la distribution de semences de variétés améliorées et *précoces* de mil, sorgho et niébé d'une part, et la création de banques de soudure villageoises gérées par des femmes d'autre part, constituent des apports dont la pertinence est prouvée et a été de nouveau démontrée par le PUSADER.
- Face au grave déficit fourrager réitéré en 2011, à la dégradation des espaces pastoraux et à la décapitalisation des ménages en petits ruminants (ventes), la constitution de Banques d'aliments du bétail et la distribution de lots de 4 chèvres à des groupements féminins, menés conjointement avec des activités de restauration et préservation des espaces pastoraux sont aussi des apports dont la pertinence est éprouvée et a été de nouveau démontrée par le PUSADER.
- Face à l'insuffisance d'une utilisation rationnelle et durable des ressources en eau de la zone agricole et agro pastorale du pays, l'introduction d'équipements de petite irrigation et le soutien aux cultures de décrue (avec un encadrement technique attentif à la durabilité et au renforcement des capacités, tout en capitalisant l'expérience du projet PIP2) représente un moyen d'accroitre considérablement les revenus des bénéficiaires et une opportunité de soutenir le développement de la petite irrigation comme axe stratégique de sécurité alimentaire et nutritionnelle.
- Face à la faiblesse des revenus aiguisée par la crise (et face à la menace d'exode des jeunes plus particulièrement dans les poches de vulnérabilité touchées par le projet), l'organisation d'activités génératrices de revenus (AGR) tels que les travaux de restauration/conservation des sols par travaux *cash for work*[6] à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) a: i) introduit un soulagement à l'insécurité alimentaire immédiate, ii) permis le remboursement de dettes contractés à l'égard de banques de soudure, c) contribué à l'évitement de l'exode des jeunes, d) été l'opportunité de la création d'activités génératrices de revenus telles que les pépinières.
- Au titre des AGR, le soutien à l'activité d'étuvage du riz des groupements féminins de la région sud de Tillabery permet lui aussi un soutien pertinent à l'égard des capacités et des opportunités de revenus des bénéficiaires.

[6] Cette recapitalisation productive a été couplée avec des actions de petits équipements collectifs: petits stocks de sécurité villageois sous forme de BCS ou de BAB pour réduire la dureté de la soudure ou permettre de soulager les effets de la sécheresse pour les plus démunis, petits équipements de transformation/commercialisation de riz étuvé à Tillabery.

- Enfin, sur le plan des infrastructures, les études préalables confirment la pertinence des réalisations des pistes et points d'eau projetés.

22. Les collectivités locales, ménages et individus bénéficiaires ont reçu des dons d'équipements, d'intrants et de matériels productifs qui correspondaient bien à leurs activités principales, et à leur savoir-faire, et qui étaient adaptés aux conditions spécifiques de leurs zones respectives. Par exemple, les activités se sont concentrées au nord sur les banques céréalières de soudure et la reconstitution du cheptel; au sud, là où la ressource eau est la plus importante, sur la valorisation du potentiel agricole par la petite irrigation et les cultures de décrue, ainsi que sur la multiplication et distribution des semences; dans la zone intermédiaire et agropastorale (sur les glacis et pâturages de transition où les animaux s'arrêtent), sur des travaux de conservation et de restauration des sols en modalité *cash for work,* ainsi que sur la distribution de semences.

23. La mission fait donc le constat d'une pertinence satisfaisante sur le plan des politiques publiques du Niger, des politiques du FIDA et du COSOP, ainsi que sur les plans institutionnels, thématiques et techniques.

24. *Cohérence*: Sur le plan technique, organisationnel et logistique, le projet est étroitement articulé avec les autres projets FIDA PASADEM, PPILDA et PAC2 (IRDAR/RCI), ce qui permet un enrichissement croisé des expériences, et la mise en commun des leçons.

25. Sur le plan du montage administratif et institutionnel du projet PUSADER, la mission a constaté que le fait que le PUSADER soit adossé au PAC2, qui en assure la coordination, en a facilité la gestion et le lien avec les communes. Ceci a aussi facilité les relations de travail avec les structures administratives et sur les cadres de concertation et régionaux (gouvernorat, préfecture, mairie).

26. Sur le plan du Programme – Pays, la mission a constaté qu'à travers ses activités le PUSADER est l'occasion de poser des jalons techniques, administratifs et organisationnels pour la préparation du futur programme 2013-2018[7].

27. Sur le plan thématique, la mission a observé, sur de nombreux sites d'intervention, la conjonction de plusieurs opérations techniques articulées en « bouquets d'activités », de manière adaptée aux besoins spécifiques de la collectivité locale. Ainsi, un même village a souvent bénéficié simultanément d'une banque de soudure, de distribution de semences et d'activités HIMO de restauration/conservation des sols; ou encore d'une banque d'aliments du bétail, de distribution de cheptel caprin et d'activités HIMO de préservation des espaces pastoraux (arrachage de *Sida cordifolia*).

28. La mission fait donc le constat **d'une cohérence d'ensemble satisfaisante** de l'intervention sur les plans administratif et institutionnel, organisationnel et logistique, et enfin thématique et technique.

29. *Mode opérationnel, passation des marchés*. L'exécution du projet est fondée sur le principe du « faire-faire » impliquant les Services Techniques Déconcentrés (STD) des

[7] Ce nouveau Programme-Pays propose de se concentrer dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder où un programme fédérateur sera développé, en synergie et cohérence avec les deux opérations en cours dans la zone à savoir: (i) le projet d'appui à la sécurité alimentaire et au développement dans la région de Maradi (PASADEM); et (ii) le projet de petite irrigation (Ruwanmu) à Maradi, Tahoua et Zinder. Axé sur le développement agricole et la sécurité alimentaire, ce Programme unique qui soutiendra la mise en œuvre du COSOP propose d'assurer durablement la sécurité alimentaire des ménages ruraux, à travers trois objectifs spécifiques: (i) les productions des petits producteurs agro-pastoraux sont accrues durablement à travers l'intensification, la diversification et l'augmentation de la rentabilité des systèmes de production; (ii) les activités de post-production et la commercialisation des productions des petits producteurs agro-pastoraux organisés sont améliorées en facilitant les flux commerciaux des bassins de production vers les zones de consommation à des prix rémunérateurs et compétitifs; et (iii) le capital social est renforcé pour améliorer la durabilité des institutions locales et des activités productives et commerciales, à travers des actions de consolidation des institutions locales, des groupes de producteurs, et des structures de commercialisation.

départements ministériels concernés avec lesquels sont passés des conventions, des fournisseurs et des prestataires de services privés, qu'ils soient internationaux, nationaux ou locaux, avec lesquels sont passés des contrats d'exécution (Bureaux d'études, Consultants, Groupements Service Conseil (GSC), ONG, Entreprises de travaux publics).

30. L'Unité de Passation des Marchés du PUSADER a ainsi enregistré au 31 août 2012 les marchés de 48 contrats de consultations, 37 contrats de fourniture et 5 contrats de travaux conformément aux dispositions du Manuel du projet PUSADER, de la réglementation nationale des marchés publics (DGCMP) et des procédures du FIDA.

31. La mission constate que ce *modus operandi* du faire - faire et la structure CNC/CRC a permis un taux moyennement satisfaisant d'exécution des obligations de financement globales du projet au 31 août 2012 (53%) - mais elle observe également: i) l'existence de délais non compressibles ou difficilement compressibles pour les infrastructures de la composante 3, ce qui a freiné jusqu'en 2012 la progression de ce taux, et ii) un degré très satisfaisant de l'exécution des obligations de financement du FIDA (73%) (Cf. Tableaux 3 A, 3B et 3C en Appendice 3). De surcroit, les prévisions de décaissements au 31 décembre 2012 au titre du PTBA 2012 qui sont très satisfaisantes.

32. La mission observe que trois volets d'exécution font l'objet d'un retard de mise en œuvre par rapport aux autres volets. La passation des marchés les concernant, ainsi que leur mise en œuvre ultérieure, sont exposés à des risques qui peuvent freiner la rapidité d'exécution du projet observée jusqu'à présent. Ces trois volets sont: i) la deuxième tranche de réalisations de petite irrigation, pour laquelle 2 275 forages doivent être réalisés avant fin 2012; ii) les pistes rurales, pour lesquelles le DAO a été lancé et le dépouillement des offres aura lieu du 6 au 20 novembre 2012; et iii) l'aménagement des points d'eau pour lesquels l'avis d'appel d'offre international devra impérativement être lancé le 22 octobre 2012. *La mission recommande que le démarrage effectif des travaux intervienne dans les plus brefs délais.*

33. Concernant les passations des marchés pour ces trois volets, la *mission recommande un renforcement de la cohésion et de la collaboration entre l'UPM et les CRC entre elles et avec les unités nationales et régionales du Génie Rural (DNGR et DRGR).*

34. Concernant la passation des marchés pour la petite irrigation (par appel d'offre restreint et sous maitrise d'ouvrage des communes) *la mission recommande le plus grand soin dans la préparation du dossier révisé de l'appel d'offres pour la réalisation des 2 275 forages maraîchers. Elle recommande de veiller à ce que la procédure d'établissement des listes par commune se déroule dans les délais et dans les conditions les meilleurs afin que les délais prévus par la feuille de route soient respectés (début des travaux fin novembre 2012 et réception provisoire des travaux mi-décembre 2012).*

35. La mission constate que le mode opératoire du projet est pertinent et adéquat, mais que sa mise en œuvre au niveau de la passation des marchés demande des améliorations pour garantir le respect des délais d'exécution concernant les volets de la petite irrigation et des infrastructures.

36. *Efficacité*. L'efficacité du projet est jugée satisfaisante d'une manière globale, en raison de la performance enregistrée pour la composante 1 de reconstitution des actifs productifs.

37. Pour la composante 1, les taux de réalisation physique de la remise en état des actifs productifs au 31 août 2012 sont moyennement insatisfaisants à très satisfaisants selon les volets, et les projections de réalisations pour le 31 décembre sont satisfaisantes à très satisfaisantes (99% et 92% pour la production et pour la distribution de semences respectivement; 96% pour la petite irrigation et les cultures de décrue; 81% pour la distribution du cheptel; pour les opérations HIMO de restauration et de protection des sols, 103% et 96% respectivement pour les travaux physiques et

biologiques; pour les banques céréalières de soudure, 88% et 112% respectivement pour l'approvisionnement et pour la création — ou le renforcement — des banques).

38. L'efficacité de la composante 2 n'est pas satisfaisante, ni sur le plan physique ni sur le plan financier. Elle affiche seulement 6% de réalisation des obligations financières au 31/08/2012. Cette situation est due principalement à des ambigüités de tutelle entre le PRODEX et le PAC2. Depuis mai 2012 des activités pertinentes sont en cours et des engagements et décaissements permettront un taux satisfaisant du PTBA 2012 mais *la mission recommande la cessation rapide des activités de cette composante (décembre 2012 ou juin 2013 au plus tard— voir section C).*

39. Pour la composante 3 (infrastructures), le retard dans la mise en œuvre fait que l'efficacité à ce jour n'est pas satisfaisante. De surcroit, les objectifs chiffrés initiaux du projet sur les deux volet infrastructures (pistes surtout et points d'eau dans une moindre mesure) ont dû être revus à la baisse, avec accord du FIDA et du Gouvernement. L'avancement dans la passation des marchés porte la mission à croire que les travaux commenceront avant le 31 décembre 2012 et que la réception provisoire pourra avoir lieu en juillet 2013. Au regard de la progression de la passation des marchés pour cette composante, et par rapport au PTBA 2012, l'efficacité est moyennement satisfaisante.

40. Sur le plan qualitatif, les livraisons du projet observées par la mission ont été satisfaisantes à très satisfaisantes à l'exception des aspects zootechniques et sanitaires du volet cheptel.

41. *Afin de garantir un niveau satisfaisant d'efficacité, la mission recommande l'observation stricte des feuilles de route des volets petite irrigation et infrastructures (pistes et points d'eau) jointes en annexe, et l'accélération de la mise en œuvre du volet cultures de décrue.*

42. *Efficience*. Prenant en considération les coûts de fonctionnement et de coordination relativement faibles d'une part (par exemple les salaires et coûts opérationnels ont été budgétisés à 5% de l'ensemble du coût lors de la formulation[8]) et la bonne efficacité et de la rapidité d'exécution de la composante 1 d'autre part, et au vu du nombre de bénéficiaires touchés au 31 août 2012, l'appréciation de la mission est que **l'efficience d'ensemble du projet est satisfaisante**. Elle est examinée plus en détail au niveau des composantes et volets en section C du rapport. Celle du volet petite irrigation, avec un investissement estimé comme étant de l'ordre de 1 000 USD/ha (petite infrastructure de forage et de réseau et équipement de motopompe pour deux producteurs sur un ha), est particulièrement satisfaisante.

43. *Impact*. La mission estime que dans le contexte d'un projet d'urgence, le problème de l'appréciation de l'impact, principalement dans le cadre d'une revue à mi-parcours, se pose surtout en termes de pertinence, d'efficacité et de qualité de la livraison des produits et services prévus pour répondre aux besoins des bénéficiaires.

44. Par rapport à l'objectif général d'atténuation des effets de la grave crise alimentaire et pastorale provoquée par la sécheresse de 2010 dans les régions les plus exposées du pays (Maradi, Tahoua et Tillabery)[9], au vu de la documentation produite par le projet et sur la base des visites de la mission sur le terrain auprès des bénéficiaires, partenaires, et des responsables communautaires et communaux, la mission estime que l'impact du projet est satisfaisant.

45. En effet, après le retard initial de mise en œuvre observé par la première mission de supervision d'octobre 2011, retard qui étaient liées aux élections et à la mise en place de la nouvelle administration (Septième République), le projet a touché à ce jour environ 257 000 personnes bénéficiaires enregistrées par le S/E, ce qui représente 38% de son

[8] Ces coûts ont toutefois fait l'objet d'une révision budgétaire le 25 juin 2012.

[9] Cf. « Rapport du Président. Proposition de prêt et de don à la République du Niger pour le Programme d'urgence en faveur de la sécurité alimentaire et du développement rural », Conseil d'administration, Cent unième session, Rome, 14-16 décembre 2010, paragraphe 1.

objectif de 672 000 personnes (pour 96 000 ménages environ). Sur ce total, environ 35 % sont des femmes et des jeunes (l'objectif étant de 30%)[10].

46. En dépit des retards importants dans la mise en œuvre des composantes 2 et 3, les ménages bénéficiaires, les responsables communautaires et les responsables communaux estiment que l'exécution du PUSADER est satisfaisante et que les services et produits fournis répondent bien à leurs attentes.[11]

47. Sur la base des informations mises à sa disposition et de ses observations sur le terrain, la mission estime que le projet contribue à une dynamique positive de recapitalisation en actifs productifs des ménages bénéficiaires.

48. *Ciblage*. Le ciblage d'abord géographique vers les zones les plus affectées par la crise de 2009/2010, puis social vers les ménages les plus vulnérables, et surtout vers les femmes et les jeunes au sein de ces zones, a obéi à des méthodes et critères qui ont permis dans l'ensemble d'atteindre de manière satisfaisante les populations et les groupes les plus affectés par la crise. Toutefois, l'approche initialement retenue a dû être ajustée dans les faits, et la mission a constaté des faiblesses dans sa mise en œuvre.

49. L'objectif était de s'appuyer sur l'expérience et les méthodes de ciblage nominatif du projet PPILDA, en combinant i) pour 20% des villages et des bénéficiaires, l'approche participative et inclusive d'autociblage mise au point par le PPILDA pour l'établissement de listes nominatives; et ii) pour les 80 % restants, l'approche plus classique d'établissement de listes de bénéficiaires avec l'intermédiation d'un prestataire de service déterminant en fonction de critères spécifiques, auprès d'informant-clés et des villageois eux-mêmes, l'appartenance des bénéficiaires potentiels à des groupes différentiés de vulnérabilité.

50. Le bilan de l'utilisation de l'approche nominative innovante du PPILDA dans le cadre du PUSADER est celui d'une performance mixte: elle a permis dans l'ensemble de toucher les populations et les groupes vulnérables et très vulnérables initialement visés, mais la rigueur de son application a toutefois été relativement faible (voir section Apprentissage et innovations). La participation des jeunes aux activités n'a pas été suivie de manière satisfaisante, et celle des femmes s'est concentrée sur certains volets.

51. *La mission recommande que les responsables suivi-évaluation, dans le cadre de l'évaluation de la performance des partenaires qu'ils mettront en œuvre prochainement, accordent une importance particulière à leur utilisation de l'approche du ciblage prévue pour le projet. Il s'agira pour chaque volet de déterminer les méthodes suivies, leurs résultats et contraintes, et de dégager pour chaque type d'activité les leçons de l'expérience afin d'améliorer, sur une base réaliste, le ciblage des activités des volets de la composante 1 lors des réalisations en cours ou prochaines*.

52. *Suivi évaluation (S/E)*. La Cellule de Coordination Nationale (CNC) et les Cellules de Coordinations Régionales (CRC) sont des unités légères composées d'un coordinateur, d'un responsable S/E et de personnel comptable et administratif (un assistant administratif et comptable au niveau de chaque CRC). Les unités de suivi-évaluation de la CNC et des CRC sont responsables du suivi des marchés et des réalisations à l'échelle géographique de leur compétence. Les responsables S/E des CRC sont en charge avec les coordonnateurs de la supervision/encadrement des activités des partenaires engagés sur le terrain auprès des collectivités locales pour les volets des composantes 1 et 2

[10] Parmi les bénéficiaires, les femmes occupent une place presque exclusive pour deux sous-composantes (pour la reconstitution sociale du cheptel, et pour les banques céréalières de soudure. Elles représentent environ la moitié des pépiniéristes pour les travaux biologiques des opérations de conservation et restauration des sols, elles sont présentes à des degrés plus faibles, avec les jeunes, sur les autres sous-composantes.

[11] Etude spécifique sur les effets et impact du PUSADER, Septembre 2012. Selon l'enquête réalisée par le projet en mai/juin 2012 pour cette étude auprès d'un échantillon stratifié de 600 ménages et des instances communautaires et communales, plus de 97% des personnes interviewées disent que le projet a beaucoup aidé les groupes vulnérables à faire face à la crise alimentaire et à améliorer leur condition de vie.

(STD et ONG prestataires de services), et cet encadrement requiert de leur part un fort investissement de travail. De surcroît le début des travaux de la composante 3 demandera aux responsables S/E une implication de supervision additionnelle.

53. Les besoins d'encadrement sont particulièrement notables pour la petite irrigation et les cultures de décrue. La mission constate que le recrutement des *responsables techniques du développement de la petite irrigation*, bien que recommandé par la mission de supervision de février 2012, n'a pas encore fait de progrès. Vu le caractère stratégique de ce volet au sein du PUSADER et par rapport à *Ruwanmu*, la mission recommande que le projet procède à ce recrutement à la plus brève échéance possible: leur rôle en appui au S/E du projet est important.

54. La mission observe que la capacité des responsables du S/E de la CNC et des CRC d'assurer non seulement le suivi et évaluation proprement dit des différents volets, mais encore la supervision et le contrôle du travail des partenaires sur le terrain a été relativement limitée. Les ressources humaines PUSADER consacrées au S/E sont qualifiées et motivées, mais restent faibles face à la grande variété des thèmes de travail et à la dispersion géographique des villages d'intervention. Le dispositif en place permet de connaître le degré de réalisation des prévisions et les principales contraintes et difficultés rencontrées, et elle permet la réalisation d'études spécifiques d'appui au S/E. Cependant *la mission recommande: i) le renforcement des capacités de S/E sur le plan méthodologique (échantillonnage, enquête d'évaluation des prestations des partenaires, Système d'Information Géographique), et ii) le resserrement de leur collaboration avec les GSC et les ONG encadrant les groupes de bénéficiaires. Il appartiendra aussi au S/E de déterminer systématiquement pour chaque volet la valeur précise des dotations reçues par ses bénéficiaires.*

55. *Communication et visibilité*. L'opération de distribution de semences améliorée par le PUSADER à Sabon Machi (Maradi) a servi de cadre officiel au lancement par le Ministre de l'Agriculture de la campagne agricole d'hivernage 2012. Divers spots TV ont couvert des opérations de terrain, et le nom du projet PUSADER est associé à une image de bonne performance, de pertinence à l'égard des besoins des bénéficiaires, et d'un réel engouement de ces derniers face aux réalisations.

56. Les autres réalisations incluent: i) des panneaux indicateurs des projets à proximité des zones d'intervention; ii) la participation de journalistes des médias locaux et nationaux aux missions de supervision; iii) atelier de démarrage couvert par la télévision nationale avec la présence du Ministre de l'Agriculture, de l'Economie et Finance et la représentante du Système des Nations Unies; iv) film documentaire sur la multiplication des semences produit et diffusé à la télévision nationale en février 2011.

57. *Des améliorations sur la communication sont recommandées par la mission: i) à l'instar du PAC, il est conseillé d'exposer des affiches reprenant les informations principales sur le projet (objectifs, réalisations, partenaires, nombre de bénéficiaires, montant total, …) au sein des communes et villages d'intervention; ii) relever régulièrement des témoignages de bénéficiaires sous forme de RIH – récit d'intérêts humains - (avec enregistrement vidéo) par les RSE; iii) amélioration de la présence sur internet en collaborant avec des partenaires tel que RECA et conception d'un site qui couvre les activités du FIDA au Niger dans leur ensemble avec adresse email harmonisé; iv) le responsable communication et gestion des connaissances qui sera recruté pour le projet PASADEM mettra ses compétences au service du programme FIDA dans son ensemble, y compris le PUSADER.*

58. *Taux de décaissement*. A mi-parcours, au 31 août 2012, le PUSADER présente un taux de décaissement global, toutes sources de financement confondues, de 53% (cf. section E du rapport et Appendice 3 Tableaux A, B et C, et). Cela représente une bonne performance, et ce taux de décaissement à mi-parcours est satisfaisant. La mission relève que sur les fonds du FIDA, le taux de décaissement est de 73%, ce qui est très

satisfaisant. Le taux global de décaissement (*Cf. supra:* 53%) est affecté par le faible décaissement sur le financement OFID (qui est de 12% au 31 août 2012).

59. *Conclusions de l'évaluation d'ensemble*. La mission juge que **les actions du projet restent très pertinentes aux stratégies de développement du Gouvernement**.

60. La mission constate une performance financière et physique d'ensemble moyennement satisfaisante au 31 août 2012. Cependant, elle constate que la mise en œuvre du PTBA 2012 et les engagements sur la période septembre 2012/décembre 2012 représentent une réelle accélération du respect des obligations financières et matérielles. Prenant en compte l'exécution au 31 août *et* les prévisions de réalisations au 31 décembre 2012, **la mission juge que l'avancement de l'exécution du projet est satisfaisant.**

61. L'exécution du projet est particulièrement satisfaisante en ce qui concerne la composante 1 «Restauration du capital productif pour les ménages ruraux en insécurité alimentaire» dont la performance est résumée dans le tableau suivant:

Volet	Sous volet	Objectif projet	Réalisation (%) au 31/08/12	Réalisation prévue (%) au 31/12/12
Production et distribution de semence améliorées	Multiplication de semences	450 tonnes	40%	99%
	Distribution de semences	40.000 ménages	42%	92%
Petite irrigation et culture de décrue	Petite irrigation	1.500 ha	33%	96%
	Cultures de décrue	1.500 ha	25%	
Reconstitution sociale du cheptel	Cheptel distribué	37.000 têtes (caprins)	54%	81%
	Approvisionnement Aliment du Bétail	300 tonnes	43%	ND
	Construction Banques Aliments du Bétail (BAB)	15	33%	ND
	Sécurisation des espaces pastoraux[12]	1500 ha	En cours	ND
Travaux HIMO pour la conservation et des eaux et des sols /défenses et restaurations des sols	Travaux physiques/mécaniques	3000 ha	103%	103%
	Travaux biologiques	550.000 plants	96%	96%
Création et gestion de banques céréalières de soudure (BCS)	Approvisionnement	650	88%	88%
	Création ou renforcement de BCS	65	112%	112%

62. L'expérience de réponse à la crise par le PUSADER et les enseignements qu'on peut tirer de ses différents volets d'activité représentent des références utiles pour le Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (DNPGCA), pour l'Initiative 3N et pour le Programme-Pays FIDA au Niger.

63. Pour la deuxième moitié de l'exécution du projet, il faudra resserrer les relations entre les CRC, les STD et les prestataires de services d'une part, et les communes d'autre part. Il est indispensable que les mairies soient pleinement informées des activités du projet pour qu'elles les prennent en compte dans leurs Projets de Développement Communal (PDC). *La mission recommande que le projet sensibilise les*

[12] Cette activité prévoyait initialement le balisage de 150 km de couloirs et aires pastorales et la restauration de 350 ha d'espaces pastoraux. Cependant ces activités ont été réorientées au cours de 2012 sur les sites ayant bénéficié de travaux de récupération des terres dégradées et qui sont menacées par le front agricole ou envahies par Sida cordifolia. Actuellement 1 500 ha sont en train d'être traités contre Sida cordifolia à Maradi et le balisage des sites menacés par le front agricole est encours à Tahoua.

mairies pour que le PDC incluent les activités PUSADER et vérifient leurs possibilités d'intervenir en appui à ces activités dans le futur. Il s'agit de faire en sorte que les services communaux, en collaboration avec les STD, assurent notamment: i) la supervision des activités des Comités de Gestion (COGES) de BCS, BAB, CES/DRS et sécurisation des espaces pastoraux, ii) le suivi des producteurs en petite irrigation, cultures de décrue, et reconstitution du cheptel.

Mesures convenues	Responsabilité	Dates convenues
Implication des communes dans les programmes de renforcement des capacités des bénéficiaires et en particulier des Comités de Gestion COGES (programmes organisés par les CRC et leurs partenaires)	CNC/CRC Gouvernorats, Préfectures, Mairies COGES	Octobre 2012 à décembre 2013
Sensibiliser les mairies pour que leurs PDC incluent les activités PUSADER et vérifient leurs possibilités de d'intervenir en appui à ces activités dans le futur. Il s'agit de faire en sorte que les services communaux, en collaboration avec les STD, continuent d'assurer notamment le suivi des activités i) des Comités de Gestion (COGES) des bénéficiaires des activités de BCS, BAB, CES/DRS et sécurisation des espaces pastoraux, ii) d'animation des groupes de bénéficiaires des volets petite irrigation, cultures de décrue, reconstitution du cheptel.	CNC/CRC	MI janvier 2013
Vérification par le MAG /DGGR lors d'une réunion de suivi que les recommandations de la revue à mi-parcours et les délais des feuilles de route réactualisées sont tenus (petite irrigation, pistes et hydraulique).	DGGR	Décembre 2012

C. Produits et réalisations

Production et distribution de semences de variétés améliorées

64. Sur une prévision de 450 tonnes programmées pour la durée de vie du projet, environ 180 tonnes ont été produites en 2011 et 270 tonnes sont actuellement en cours de production en 2012, dans d'excellentes conditions qui permettront selon toute vraisemblance de dépasser les attentes des PTBA 2011 et 2012 cumulés.

65. Sauf imprévu majeur (catastrophe naturelle ou autre), il est espéré pour décembre 2012 un taux de réalisation de 99% des objectifs de multiplication de semences par rapport aux objectifs d'ensemble du projet.

66. Des formations et recyclages ont été réalisés au profit de 115 multiplicateurs et 31 inspecteurs de semences départementaux.

67. Cette activité renforce *de facto* les capacités nationales de multiplication et de certification de semences. Son mécanisme de mise en œuvre en vue d'une distribution massive dans un contexte d'urgence a un caractère innovateur et sa réplication doit être envisagée.

68. Sur une prévision de 40 000 ménages devant bénéficier de distributions (dotations de 12,5 kg, dont 10 de mil ou sorgho et 2,5 kg de niébé), 15 094 ménages ont été touchés (38% de l'objectif du projet) au 31 août 2012. Sur ce total, les femmes chefs de ménage ont représenté environ 11%.

69. La production de semences de variétés améliorées attendue en octobre 2012 permettra de toucher à travers les distributions environ 22 000 nouveaux ménages bénéficiaires, toujours à raison de 12,5 kg par ménage. Sauf imprévu majeur, on peut très raisonnablement espérer pour la distribution aux ménages bénéficiaires un taux de réalisation de 92% environ dans les quatre prochains mois. La mission estime la **performance de la multiplication de distribution de semences de variétés améliorées très satisfaisante**.

70. La très bonne récolte d'octobre 2012 par les groupes de multiplicateurs de semences travaillant avec le projet permet d'envisager que le projet acquière auprès d'eux des volumes dépassant les prévisions , afin d'effectuer des distributions elles aussi excédentaires par rapport aux objectifs initiaux.

Mesures convenues	Responsabilité	Dates convenues
Réaménager le budget 2012 / 2013 de la composante 1 du projet pour acheter les surplus de production des multiplicateurs afin de satisfaire un plus grand nombre de bénéficiaires au titre de la distribution pour la campagne d'hivernage 2013/2014.	CRC	Octobre 2012

Petite irrigation et cultures de décrue

71. Le développement de la petite irrigation et des cultures de décrue a pour objectif la réalisation de 3 000 ha sur l'ensemble de la zone d'intervention du PUSADER dont 1 500 ha en décrue et 1 500 ha en petite irrigation.

72. Au 31 août 2012, le projet a aménagé et équipé 493 ha en petite irrigation soit 32,9% de l'objectif et 410 ha en culture de décrue correspondant à 27,3 % (soit une moyenne de 30,1% pour l'ensemble petite irrigation + cultures de décrue).

73. Le nombre des bénéficiaires des dotations d'équipements, outils et intrants pour la petite irrigation est au 31 août 2012 de 3 255, dont 44% sont des femmes.

74. Selon l'enquête réalisée par le projet auprès des bénéficiaires en mai 2012, le profil des irrigants privés bénéficiaires de l'appui du PUSADER est le suivant: il s'agit de ménages de taille moyenne avec moins de trois personnes à charge, dont la durée du stock alimentaire est inférieure à trois mois de consommation. Ces producteurs sont détenteurs d'un lopin de terre de moins de 1000 m^2 en moyenne. Pour eux, les appuis du PUSADER en matière de moyens de captage et d'exhaure, d'intrants agricoles et matériels aratoires ont favorisé significativement leur capacité d'intensifier et de diversifier leur production. Il en est résulté une amélioration de leurs revenus, qui restent toutefois tributaires de l'écoulement dans de bonnes conditions de leurs produits vers les marchés.

75. A titre indicatif, les valeurs moyennes globales des dotations unitaires distribuées sont les suivantes:

- Forage + Motopompe + réseau californien = 300 000 FCFA soit 600 USD (1USD=500FCFA): ceci est le cas d'un producteur individuel « moyen » travaillant sur 0,5ha, tel qu'envisagé par Ruwanmu (il faut toutefois retenir que divers types d'arrangements entre producteurs sont observés et mis en place, selon lesquels par exemple sur 1 ha deux producteurs se partagent un même groupe motopompe mais disposent de deux forages et de 100 ml de réseau californien, etc.)
- Puits + Motopompe + réseau californien = 1 179 000 FCFA soit 2 358 USD, dispositif servant plusieurs producteurs
- Kit individuel intrants et petit matériel = 137 000 FCFA soit 274 USD.

76. L'activité est mise en œuvre avec l'appui contractualisé de 7 groupements services conseils (GSC) qui ont en charge le ciblage et l'appui conseil aux producteurs.

77. La **performance du sous-volet petite irrigation est moyennement satisfaisante**. L'amélioration des revenus des bénéficiaires est significative, mais le degré de réalisation physique reste encore limité à environ un tiers des objectifs en termes de surface aménagée. En raison de l'importance stratégique de ce volet par rapport aux objectifs de l'Initiative 3N, du PUSADER et du projet *Ruwanmu,* la mission

recommande que le projet porte une attention toute particulière au renforcement de ce volet, à l'encadrement des bénéficiaires par les GSC, et à la qualité de la passation des marchés et de leur exécution pour la réalisation effective des forages dans les délais attendus. La CNC et les CRC doivent veiller au respect des échéances pour la réalisation des travaux. Voir la feuille de route en Annexe technique.

78. Le PTBA de 2012 prévoit l'aménagement et l'équipement de 965 ha en petite irrigation et de 1 055 ha en cultures de décrue. L'acquisition des intrants est achevée pour les cultures de décrue mais il importe maintenant que les GSC les distribuent aux bénéficiaires. Le processus de passation de marché pour la réalisation de 2 275 forages doit être relancé[13] pour que la campagne maraichère 2013 par petite irrigation puisse démarrer.

79. Afin de garantir une réalisation satisfaisante des forages programmés, la mission formule les recommandations suivantes:

1. *Relancer dès le 5 octobre le processus de passation de marchés des 2 275 forages tout en restant dans l'esprit de la procédure d'appel d'offre restreint dérogatoire accordée par la DGCMP et en appuyant les mairies bénéficiaires dans le processus de passation de marchés.*
2. *Les CRC /DRGR, reprennent les DAO en les allégeant et la CNC soumet à nouveau une demande de dérogation à la DGCMP avec une nouvelle liste restreinte d'entreprises en règles sur le plan administratif et justifiant d'une expérience incontestable en matière de forages maraichers.*
3. *A cet effet, la CRC élabore une liste des lots de taille maîtrisable pour les PME pour chaque commune et les communique aux mairies.*
4. *La DRGR adresse aux mairies des communes bénéficiaires des forages une correspondance leur demandant de fournir avant le 12 octobre 2012 la liste restreinte des entreprises pour chaque lot, en précisant les critères minimum d'éligibilité.*
5. *Les mairies participent au processus de mise en œuvre du volet forages avec l'appui des services techniques régionaux et du responsable de passation de marchés du PUSADER.*
6. *La CNC s'assure que tout le processus est conduit de manière à signer les contrats des entreprises le 20 novembre 2012 et que les forages soient réceptionnés au plus tard le 15 décembre 2012. (Voir feuille de route détaillée en annexe).*
7. *La CNC et les CRC organisent un atelier de renforcement de capacités en matière de contrôle et de supervision des travaux en faveur des GSC, des services techniques et les Bureaux d'Etudes.*

80. **La performance du sous-volet cultures de décrue est jugée insatisfaisante** (410 ha en culture de décrue correspondant à 27,3 % de l'objectif du projet). En 2011 les producteurs n'ont reçu que le petit matériel qui s'élève à 50 000 FCFA par producteur soit 100 USD. Le PTBA de 2012 prévoit le soutien à la mise en valeur de 1 055 ha en cultures de décrue. Les intrants ont été acquis par le projet mais leur mise en place et l'encadrement par les GSC ont souffert de retards importants de réalisation. *La mission recommande un effort tout particulier du projet pour que s'effectue enfin la distribution prévue dans les localités et pour les groupes cibles prévus dans les trois régions de Tillabéry, Tahoua et Maradi.*

81. Lorsque la distribution des intrants acquis pour les cultures de décrue aura été opérée et quand les 2 275 forages prévus auront été réalisés, le taux de réalisation globale pour les activités petite irrigation/culture de décrue passera de 30% à 96%.

[13] Il a été déclaré infructueux par la DGCMP en raison de la non-conformité des pièces administratives fournies par les entreprises short listées.

82. Cette performance est attendue par la coordination du projet au 31/12/2012, mais elle dépendra: i) du succès des passations de marché concernant les forages; ii) de la capacité des communes comme maître d'ouvrage de garantir l'exécution des travaux de forage avant fin 2012; iii) de la capacité des 7 GSC partenaires d'accompagner le processus de finalisation du ciblage et de mise en place des unités d'irrigation.

83. Au titre des points faibles du volet se trouve la gestion individuelle et collective de l'eau, ainsi que la capacité d'opération et de maintenance des bénéficiaires. A cet égard, *la mission recommande: i) d'initier la création d'associations d'usagers de l'eau (AUE) sur certains sites choisis au cours de la campagne 2012/13, et ii) commencer la formation de quelques exploitants pilotes en vue d'une meilleure gestion de la ressource et d'une exploitation plus rationnelle des équipements.* Au titre des points positifs, la mission constate que les réalisations ont permis d'augmenter les superficies mises en valeur, de diversifier les cultures et donc les apports nutritionnels, et d'augmenter les productions et les revenus des bénéficiaires.

84. Une étude réalisée par le projet auprès d'un échantillon de 500 bénéficiaires producteurs maraîchers[14] a permis d'établir qu'ils ont obtenu sur 2011/2012 une production maraîchère estimée à 1,53 tonnes d'équivalent céréalier, dont la valeur marchande estimée aux prix du marché bord de champ est de l'ordre de 540 000 FCFA (produit brut d'exploitation individuel). Les charges fixes et variables n'ont pas fait l'objet d'analyse rigoureuse encore par le projet, mais sont estimées en toute première approximation par cette étude comme étant de l'ordre de 100 000 FCFA. Ces résultats devront être révisés et rapprochés des études PIP2. Ils confirment toutefois la grande attractivité de l'activité et un impact important sur les revenus des bénéficiaires de ce volet.

85. Le développement des technologies de captage, d'exhaure et de distribution de l'eau à faible coût est maîtrisé de façon individuelle par les exploitants et ceci donne un élan et des perspectives au développement de l'irrigation. Cette expérience doit être capitalisée et valorisée dans la suite des opérations du PUSADER et par le *Ruwanmu*.

86. Le projet n'a pas encore recruté, comme cela avait été recommandé par la seconde mission de supervision (février 2012), de Responsable des opérations techniques de développement de la petite irrigation au niveau régional. La mission recommande ce recrutement au plus tôt sur la base des termes de référence joints en annexe.

87. Des difficultés de mise en œuvre ont été enregistrées dans la construction des puits maraichers. En tirant les leçons des travaux de fonçage de puits maraichers lors de la première campagne, le PUSADER a fait le choix approprié de ne retenir que les forages manuels dans la programmation future.

88. Le coût de l'investissement à l'ha selon le ratio « équipement + petite infrastructure/ha irrigué » par le volet « Développement de la petite irrigation » du PUSADER est d'environ 452 000 FCFA/ha (soit de l'ordre de 1 000 USD/ha).[15]

[14] « Evaluation de la production horticole et des revenus des ménages dans le cadre du volet Petite Irrigation du PUSADER ».

[15] Ce coût se base sur les hypothèses et observations suivantes: 1 ha pour deux paysans avec 2 forages maraichers réalisés (200 000 FCFA), 1 groupe Moto Pompe (150 000 FCFA) et 104 ml de tuyaux PVC pour le réseau californien (104 000 FCFA), soit un total de 452 000 FCFA /ha pour deux paysans.

Mesures convenues	Responsabilité	Dates convenues
Observation de la feuille de route réactualisée (en Annexe)	CNC/CRC, DEP/MAG, DGGR	Continu
Relancer le DAO de réalisation des 2 275 forages et recruter les entreprises des travaux	CNC/CRC	20 novembre 2012
Recrutement de deux Responsable des opérations techniques de développement de la petite irrigation au niveau régional sur la base des termes de référence convenus	CNC/CRC	Immédiat
Initier la création d'Associations d'usagers de l'eau sur certains sites choisis au cours de la campagne 2012/13, et commencer la formation de quelques exploitants pilotes en vue d'une meilleure gestion de la ressource et d'une exploitation plus rationnelle des équipements. Etablir pour cela de nouveaux contrats et conventions ou des amendements aux contrats existants avec les STD et GSC.	CNC CRC Tahoua et Maradi CRA Tahoua GSC STD	Novembre 2012
Commencer la formation de quelques exploitants pilotes en vue d'une meilleure gestion de la ressource et d'une exploitation plus rationnelle des équipements. Etablir pour cela de nouveaux contrats ou des amendements aux contrats existants avec les GSC et STD.	CNC CRC Tahoua et Maradi CRA Tahoua GSC STD	Novembre 2012
Renforcer des cadres de concertation régionaux en place concernant la ressource, sur certaines vallées ou certains bassins de production	CRC, STD, autres	Continu
Evaluer les prestations des GSC	CNC/CRC	Novembre 2012

Reconstitution sociale du cheptel

89. L'objectif visé par cette activité est d'assurer la reconstruction sociale du cheptel par un mécanisme de distribution d'animaux reproducteurs aux ménages vulnérables tout en mettant en place un dispositif de rotation afin de toucher un plus grand nombre de bénéficiaires. Les principales activités prévues comprennent l'achat et distribution de 37 000 petits ruminants caprins à 11 800 ménages vulnérables, et la mise en place de 15 Banques d'Aliment Bétail (BAB) avec un stock total de départ de 300 tonnes d'aliment bétail.

90. Les réalisations à mi-parcours sont:

- 20 108 petits ruminants ont été achetés et distribués à 4 971 ménages (54% des petites ruminants prévus ont été mis en place et 42% des ménages prévus ont été servis)
- 15 BAB avec un stock total de départ de 130 tonnes, BAB pour lesquelles 5 magasins sont construits (43% des quantités d'aliments prévus sont mis en place et un tiers des BAB prévus sont construites)
- Le coût unitaire d'acquisition des animaux est conforme aux coûts pratiqués dans les zones d'intervention du projet.

91. La valeur unitaire moyenne du lot de quatre chèvres distribuées est de 88 000 FCFA soit 176 USD (1USD = 500 FCFA).

92. Les points forts de ce volet sont:

- Quasiment 100% des bénéficiaires sont des femmes
- Un ciblage satisfaisant des bénéficiaires (nominatif)
- Recapitalisation par les groupes vulnérables du cheptel qu'ils ont perdu
- Les BAB visitées ont une gestion satisfaisante (bonne tenue des documents de gestion).

93. Les points faibles sont:

- Insuffisance dans certains cas du contrôle sanitaire et zootechnique (animaux malades et en bas âge, race non adaptée) lors de la réception
- Non observation de la mise en quarantaine des animaux avant distribution
- Forts taux d'avortement (12%) et de mortalité (10%)
- Retard dans la distribution des aliments bétail.

94. La mission estime la **performance insatisfaisante**. Elle a pris acte des changements d'approche du projet pour corriger la modalité de choix des animaux et pour garantir un encadrement zootechnique et vétérinaire satisfaisant.

Mesures convenues	Responsabilité	Dates convenues
Renforcer le suivi zootechnique et la formation des COGES (par les DRE) dans le cadre de la convention élaborée à cet effet	CRC, DRE	Octobre 2012
Veiller au respect strict des clauses contractuelles par les commissions de réception des animaux	CRC, commission de réception	Novembre - décembre 2012

***Récupération des terres à travers les travaux à haute intensité de main d'œuvre* (HIMO)**

95. Sur les 3 000 ha prévus, 3 084 ha ont été traités soit un taux de réalisation de 103%. Cette opération a permis de planter environ 530 000 arbres (96% des prévisions), d'*Acacia senegal* essentiellement.

96. Les travaux HIMO ont représenté un réel soulagement en termes d'accès à des revenus dans les communautés bénéficiaires (68 075 H/J mobilisés dont 11% pour des femmes)[16]. Au total il a été enregistré que 6 810 personnes (dont 2284 à Maradi et 4526 à Tahoua) ont travaillé sur les chantiers. Les salaires versés se sont chiffrés à un total de 415 545 414 FCFA (831 090 USD environ au taux de 1 USD=500 FCFA), dont 139 445 475 FCFA à Maradi et 276 099 939 FCFA à Tahoua.

97. Le coût moyen de l'hectare récupéré par cette opération (en termes de travaux HIMO pour les réalisations physiques et biologiques) est estimé à une moyenne d'environ 270 USD/ha.

98. La mission note les points forts suivants: i) la bonne adéquation entre les sites choisis et les technologies appliquées; ii) la bonne organisation des travaux; iii) la création d'emploi limitant l'émigration saisonnière; iv) le couplage des actions de CES/DRS avec l'implantation des BCS; v) la génération de revenus significatifs pour les populations (cash) qui ont permis aux bénéficiaires, surtout les femmes, de créer des AGR (charrettes, etc.); vi) l'émergence de pépiniéristes locaux (fournisseurs de plants); vii) la reconnaissance administrative des gardiens (sécurisation de leur fonction) par les mairies et l'amélioration de la sécurisation des sites et des ressources sylvo-pastorales des villages bénéficiaires.

99. La mission estime la **performance très satisfaisante**, au vu du fait que ce volet est achevé complètement au moment de la mission, et ceci à la satisfaction générale.

100. La mission a pu constater que certains sites subissent un envahissement du *Sida cordifolia* (espèce non appétée par les animaux).

Mesures convenues	Responsabilité	Dates convenues
Renforcer la sensibilisation et l'animation des COGES et les communes dans le sens de la pérennisation des réalisations	CRC, STD	Immédiat
Procéder au remplacement des plants morts	COGES, appui communes	Juillet 2013
Procéder à l'évaluation des plantations et de la biomasse au niveau des sites ensemencés	CRC, STD	Immédiat
Appuyer les bénéficiaires dans l'élaboration de plans de gestion des ressources dans les sites restaurés (fourrages, semences, lutte contre *Sida cordifolia* etc.)	CRC, STD, COGES	Immédiat

[16] Les revenus HIMO distribués en 2011 et 2012 ont atteint 441 millions FCFA dont 148 millions FCFA sur Maradi et 293 millions FCFA sur Tahoua.

Aménagement des espaces pastoraux

101. Les principales activités prévues comprenaient la réalisation de 150 km de balisage de couloir de passage et d'aires de pâturage; la restauration de 350 ha d'espaces pastoraux dégradés. Les activités de ce volet ont été réorientées sur les sites ayant bénéficiés des travaux de récupération des terres dégradées et qui sont menacés par le front agricole ou envahis par *Sida cordifolia.*

102. A mi-*parcours*, 1 500 ha d'aire de pâturage sont en cours de traitement contre *Sida cordifolia* (100% de la surface prévue au PTBA). Le processus de balisage des aires de pâturages menacées par le front agricole est en cours. La mission observe que les coûts d'aménagement à l'ha restent dans la fourchette recommandée par le gouvernement. La mission estime la **performance de ce volet satisfaisante**.

Création et gestion des banques céréalières de soudure

103. Sur les 65 banques de soudures prévues, 73 ont été mises en place avec 570 tonnes de vivres soit un taux de réalisation de 112 %. Les stocks totalisent 570 T de céréales sur les 650 T prévues soit un taux de réalisation de 88%.

104. Après la récolte, fin octobre 2012 et après reconstitution des stocks avec les fonds disponibles, ces derniers seront 25% supérieurs au stock initial.

105. Les banques sont gérées à 100% par des comités de gestion (COGES) féminins assurant une double fonction: vente de proximité au comptant, et crédit (en nature ou espèce) pendant la soudure pour les villageois/es les plus vulnérables.

106. Cette double fonction de boutique de proximité effectuant des ventes au comptant et de crédit en nature pour ceux qui en ont besoin, représente une innovation intéressante par rapport au fonctionnement classique des banques céréalières.

107. La mission estime la **performance satisfaisante**.

Mesures convenues	Responsabilité	Dates convenues
Commencer le transfert de la responsabilité de la supervision de la gestion des COGES des BCS aux communes en impliquant du personnel communal	Prestataires, CRC (ADL)	Décembre 2012
Rédiger un carnet de procédures simples correspondant aux capacités des COGES ayant un double fonctionnement de la BCS: vente au comptant d'une part, et vente à crédit.	COGES, prestataires, mairies	Décembre 2012
Définir une procédure de mobilisation des fonds placés sur le compte bancaire de la BCS. Elle doit comprendre le mode de désignation des signataires, leur mandat et la façon dont elles sont contrôlées (en interne par rapport au COGES et aux membres, et en externe par rapport aux communes	COGES, prestataires, mairies	15 octobre 2012

Appui aux groupements féminins de la région de Tillabéry

108. Les activités n'ont commencé qu'en mai 2012, suite à des ambigüités de tutelle entre les deux projets PRODEX et PAC2. Aujourd'hui 523 femmes sont organisées en six groupements d'étuvage, ayant reçu chacun un appui à la structuration et un lot d'équipement de base (petit matériel d'étuvage, bassines, fours, etc.). Cette composante n'a enregistré que 6% de réalisation financière au 31 août 2012. La mission estime la **performance insatisfaisante**.

109. Toutefois, la mission prend acte des réels efforts entrepris par le projet depuis la deuxième mission de supervision de février 2012 et par le prestataire, l'OP FUCOPRI, depuis mai 2012 pour l'équipement, l'organisation et l'animation des groupements. La mission constate que 277 millions FCFA sont engagés ou en cours d'engagement en 2012, ce qui mènera à un taux d'exécution de 66% du montant global de 1 million dollars E.U. alloué à cette composante.

110. La mission a constaté que les études de faisabilité économique et financière pour la réalisation des deux mini-rizeries envisagées n'ont pas été réalisées, en dépit de la recommandation de la dernière mission de supervision de février 2012 qui demandait la production de ces études à la date limite de mai 2012.

111. Vu la capacité technique des mini rizeries envisagées (près d'une Tonne/heure, 2000 T par mois), la faible production des bassins irrigués concernés, les difficultés de conduite technique et de gestion de telles unités, la présence sur la zone de deux mini-rizeries tenues par des opérateurs privés performantes, et vu qu'il s'agit d'un vœux des groupements non soutenu par des études sérieuses, *la mission considère que la réalisation de ces deux mini-rizeries par PUSADER doit être abandonnée*.

112. Il s'agit maintenant d'assurer l'accompagnement de la réception des magasins, du stock de riz paddy, des décortiqueuses et des moyens de transport qui seront reçus en dotation avant fin 2012.

113. Si au 31 décembre 2012 il n'y a pas un clair constat de réception de tous les travaux et équipements prévus et de progrès significatifs dans leur utilisation par les groupements bénéficiaires*, la mission recommande qu'une mission de supervision interne de fin décembre 2012 propose la réallocation des fonds restants sur la composante 2 vers d'autres composantes plus performantes*, (en préparation de la mission de suivi et d'accompagnement prévue pour les volets faibles du projet en janvier 2013).

114. Si au contraire toutes les réceptions de travaux et équipements sont constatées et si le renforcement des capacités de gestion des groupements est en bonne voie, la mission de revue à mi-parcours recommande que le contrat FUCOPRI soit renouvelé pour une période de six mois afin de consolider les acquis. Ce nouveau contrat devra être formulé selon le principe de la gestion basée sur les résultats, avec un échéancier de réalisations et de paiements s'appuyant sur des «livrables » (résultats) précis.

Mesures convenues	**Responsabilité**	**Dates convenues**
Constat de réception de tous les travaux et équipements prévus et de progrès significatifs dans leur utilisation par les groupements bénéficiaires par mission interne de suivi	CNC	Mi-décembre 2012
En cas de résultats positifs de la mission de supervision de fin décembre 2013, et de celle de suivi et accompagnement de janvier 2013, reconduction du contrat FUCOPRI jusqu'au 30 juin 2013 pour le renforcement des capacités des groupements, sur la base d'un échéancier de résultats	CNC/RPM	Décembre 2012

Pistes rurales

115. La réalisation de ce volet est au stade de la passation de marchés pour l'exécution des travaux.

116. Une réduction de 158,6 km à 69,1 km du linéaire de pistes à réaliser a été opérée avec l'approbation du Gouvernement et du FIDA.

117. Cette réduction reflète l'évolution des coûts unitaires depuis les études initiales d'une part, et le gabarit relativement large des tronçons de pistes finalement retenus. En effet, cet objectif de 158,6 km était celui du projet IRDAR dont la conception remonte aux années 2006/2007. Après cinq ans, les pistes se sont fortement dégradées et les conditions économiques ont aussi changé de sorte que les prix unitaires de construction et réhabilitation des pistes ont considérablement augmenté. Au vu de ce constat, deux options s'offraient: soit réduire le linéaire, soit réduire le standard des pistes. Vu les gabarits des camions en provenance des pays voisins (Ghana, Nigeria) transitant sur les tronçons concernés, l'option de réduire le linéaire a été préférée.

118. Le DAO pour 69,1km est lancé et l'évaluation des offres est prévue pour le 6 novembre 2012. La feuille de route réactualisée au passage de la mission prévoit la réception provisoire des travaux au plus tard en juillet 2013.

119. Les coûts du km linéaire selon les zones et en fonction de la nature du terrain et du type de travaux se situent dans une fourchette de 36 770 USD/km à 67 750 USD/km approximativement (au taux de 1 USD = 500 FCFA) selon qu'il s'agit de travaux de réhabilitation ou de travaux neufs. Plus précisément, le projet retient 4 niveaux de prix pour les réalisations prévues:

- 18 385 610 FCFA /km (travaux de réhabilitation)
- 19 048 679 FCFA/km (travaux neufs)
- 20 240 362 FCFA/km (travaux neufs)
- 33 877 303 FCFA/Km (travaux neufs).

120. Par rapport aux objectifs initiaux en kilomètre linéaire du projet, et au vu des délais dans le lancement effectif de l'appel d'offres pour les travaux, la performance est insatisfaisante. Prenant en considération toutefois les insuffisances de la formulation du projet (qui fondaient le budget sur un état des routes et sur des coûts obsolètes au moment de la mise en œuvre du projet, ce qui a induit des retards pour la préparation du DAO et son approbation), la mission estime que **la performance est moyennement satisfaisante**.

121. *La mission recommande* entre autres, et plus particulièrement: *i) une étroite collaboration avec les COFO des terres sous emprises des tronçons projetés pour que d'ici à décembre 2012 soient établis les actes de donation, conformément à l'ordonnance N° 93015 du 2 mars 1993 portant principes d'orientation du Code Rural; ii) un atelier de renforcement des capacités en matière de contrôle et de supervision des travaux en faveur des services techniques et des Bureaux d'Etudes avant le démarrage des travaux de pistes.*

Mesures convenues	Responsabilité	Dates convenues
Faire établir par les COFO concernés par les tronçons et par les carrières prévus par le projet des actes de donation des terres et carrières qui se trouvent sur l'emprise de la route. Ces actes de donation doivent être établis conformément à l'ordonnance N° 93015 du 2 mars 1993 portant principes d'orientation du Code Rural	CNC, CRC, COFO des communes et villages concernées	Immédiat pour obtention des actes avant décembre 2012
Achever l'étude d'impact environnemental et social, et le PGES et les faire valider par les services techniques compétents (BEEEI)	Groupement ART et Génie /CNC	Octobre 2012
S'assurer que la feuille de route réactualisée est tenue afin que l'échéance d'achèvement des travaux fixée à juillet 2013 soit respectée	CNC/Group Art et génie /Entreprise	Fréquence: chaque deux semaines, en continu
Poursuivre la concertation avec les autres projets FIDA pour la prise en charge du financement des 89,5 km dont les DAO sont disponible au niveau du PUSADER dans un esprit de synergie entre projets	CNC	Octobre 2012
Organiser un atelier de renforcement des capacités en matière de contrôle et de supervision des travaux en faveur des services techniques et des Bureaux d'Etudes avant le démarrage des travaux de pistes et d'ouvrages hydrauliques	CNC	Juste avant le démarrage des travaux, décembre 2012
Sensibiliser les communes concernées pour qu'elles adressent une requête au projet PEMERSA pour le financement de la réhabilitation du tronçon TESSAOUA --- Dan JIRGAOU long de 19 km afin que PEMERSA prenne en charge ce tronçon	CNC/CRC	Octobre 2012

Ouvrages hydrauliques

122. L'objectif du volet hydraulique est de réaliser 78 points d'eau modernes (27 forages, 4 mini AEP et 47 puits cimentés pour améliorer la qualité et l'accès à l'eau

potable des populations dans les régions de Maradi et de Tahoua. Les ouvrages prévus répondent à des besoins réels d'amélioration de la desserte en eau.

123. Les études d'APS et d'APD des 78 points d'eau initiaux sont terminées. Suite à des contraintes budgétaires, les objectifs quantitatifs initiaux ont été revus à la baisse en renonçant aux 4 mini AEP et en réalisant 76 points d'eau (les forages à motricité humaine passent de 27 à 31 et les puits cimentés de 47 à 45). La version provisoire des DAO des forages et des puits est soumise à l'administration pour avis de conformité.

124. Pour l'ensemble des volets infrastructures, la pertinence et la cohérence des actions sont prouvées ainsi que la synergie entre les projets PAC et PUSADER. Au vu des retards accumulés à ce jour, **la performance est moyennement satisfaisante**.

Mesures convenues	Responsabilité	Dates convenues
Organiser une concertation avec d'autres projets pour qu'ils prennent en charge le financement des 4 Mini AEP dont les DAO seront finalisés dans de brefs délais	CNC	Immédiat et continu
Veiller à ce que la feuille de route actualisée soit bien tenue et que les travaux fassent l'objet de réception provisoire avant fin juillet 2013.	CNC/ART et GENIE	Continu
Organiser un atelier de renforcement de capacités en matière de contrôle et de supervision des travaux en faveur des services techniques et des Bureaux d'Etudes	CNC	Décembre 2012 avant le démarrage des travaux.

D. Avancement de l'exécution du projet

125. L'exécution globale, toutes sources de financement confondues, est de 49% au 31 août 2012. Ce taux est de 67% sur le financement FIDA et 11% sur le fonds OFID.

126. Sur le financement FIDA, les prévisions du projet sur le reste de l'année permettent d'entrevoir un taux d'exécution du PTBA 2012 de 95% fin décembre 2012, ce qui constitue une bonne performance (voir le plan de décaissements septembre — décembre 2012 joint en Annexe). Les chronogrammes d'activités prévues montrent un degré très satisfaisant du PTBA 2012 fin décembre 2012[17].

127. En termes de perspectives sur les fonds OFID, les pistes et ouvrages hydrauliques villageois, selon la feuille de route réactualisée, feront l'objet d'un début de travaux en décembre 2012, et de réception provisoire en juillet 2013.

128. La mission estime que le degré d'avancement général du projet et que l'avancement de l'exécution du PTBA 2012 sont satisfaisants.

Mesures convenues	Responsabilité	Dates convenues
Composante 1: Priorité à la réalisation de 2 275 forages maraichers et début effectif des travaux	CNC/RPM	Décembre 2012
Composante 2: Renforcement des capacités des groupements féminins, par contrat fondé sur les résultats	CNC/RPM, FUCOPRI	Juin 2013
Composante 3: Achèvement des travaux de pistes rurales et d'ouvrages hydrauliques	CNC	Juillet 2013
Mission de supervision et suivi des volets Tillabery, petite irrigation, pistes et ouvrages hydrauliques	CNC	Janvier 2013

E. Aspects fiduciaires

129. **Gestion financière**. Les comptes ont été certifiés avec une réserve mineure de présentation. L'analyse des services financiers du FIDA a jugé les résultats de l'audit satisfaisants. Pour la capitalisation à mi-parcours et dans la perspective du démarrage du nouveau projet, la mission a procédé à une évaluation des forces, faiblesses et contraintes, en collaboration avec le service administratif et financier national et

[17] A l'exception de l'animation des groupements féminins de Tillabery.

régional. Les constats sont les suivants: i) points forts: mécanismes de décaissements performants grâce à une élaboration régulière des DRF et une bonne maîtrise du logiciel de gestion, avec au préalable un PTBA élaboré et approuvé dans les délais requis par le FIDA; ii) points faibles: le suivi de l'exécution budgétaire n'est pas décentralisé par région; la lenteur dans le processus de passation des marchés.

130. Les contraintes de la gestion financière sont les suivantes: i) difficultés de collecte des justificatifs des avances avec certains partenaires techniques; ii) difficultés pour opérer les paiements des opérations *cash for work*.

131. En ce qui concerne le paiement du *cash for work*, la première mission de supervision conjointe a recommandé la contractualisation d'opérateurs privés. La CRC de Tahoua a mis en œuvre cette approche en recrutant: (i) une ONG pour la mise en œuvre du volet Récupération des Terres, chargée de la supervision des travaux et de la transmission des fiches individuelles de travaux effectués devant servir de base pour le paiement; (ii) une IMF pour procéder au paiement après vérification des fiches par la CRC[18]. Certaines difficultés ont été observées dans la mise en opération (retards de paiement pour cause de lenteur de la transmission des pièces entre opérateurs et projet).

132. *Pour renforcer le programme par rapport à ces faiblesses, nous sommes convenus des mesures suivantes: i) lors de l'élaboration du PTBA par région, renforcer la concertation sur les rubriques budgétaires et leur imputation à chaque composante, entre le RSE régional et le comptable. La même concertation doit prévaloir au niveau national entre le RSE, la Comptable Principale, le RAF et le RPM; ii) cette même concertation renforcée est à faire lors de l'élaboration du PPM et des DAO, DP, etc., pour une meilleure planification et réussite de la passation des marchés; de plus, la recommandation de la mission précédente de tenir des réunions spécifiquement consacrées au suivi budgétaire est reconduite, à mettre en œuvre aussi bien au niveau régional qu'au niveau national, mensuellement.*

133. La gestion financière du PUSADER est **satisfaisante**.

134. **Décaissements**. Le taux de décaissement sur le financement du FIDA (prêt et don) est de **73%** au 31/08/2012 et sera de **80%** dès renvoi au FIDA pour paiement des DRF 21, 22 et 23 en une seule DRF conformément aux nouvelles directives visant des DRF de l'ordre de 30% de l'avance au Compte Désigné (cf. appendice 3C). Le taux de décaissement sur le fonds OFID est de 12%.

135. **Financement de contrepartie**. Le financement de ce Programme d'Urgence ne prévoit pas de fond de contrepartie.

136. **Dispositions de l'accord de financement**. Toutes les dispositions de l'accord de financement sont respectées. Les dispositions relatives à l'assurance contre les risques sur les constructions sont prises en compte dans l'élaboration des DAO et elles doivent être reflétées dans la rédaction des contrats.

137. Vérification **des États certifiés de dépenses (ECD)**. Les conclusions de la vérification des pièces justificatives des dépenses éligibles sous ECD sont **satisfaisantes**. *Les éléments vérifiés sont listés en annexe.*

138. **Exécution du PTBA 2012**. Le taux d'exécution du PTBA 2012 est de **50,42%** à la date du31/08/12. Un montant de 2,36 milliards FCFA a été décaissé sur un total de 4,68 milliards FCFA. Ce taux d'exécution du PTBA au 31/08/2012 est faible. *Le rythme d'exécution des activités doit être accéléré*. Le plan de mise en œuvre des activités pour le reste de l'année, indique des réalisations de 2,8 milliards FCFA, ce qui mène à un taux d'exécution prévisionnel de **103%** sur le PTBA 2012.

[18] Cette IMF a ensuite été remboursée par virement, avec des frais de gestion de 6%.

139. Les **taux d'exécution du PTBA 2012 par composante** au 31/08/12 sont de 47% pour la Composante 1 (Restauration des actifs productifs des ménages ruraux), 20% pour la Composante 2 (Renforcement des systèmes de production de riz irrigué), 43% pour la Composante 3 (Infrastructures de soutien au développement rural) et 79% pour la Composante 4 (Coordination, gestion et suivi évaluation du projet). Selon les projections, au 31/12/12 les taux par composantes seront respectivement de 99%, 186%, 110% et 98%.

140. **Exécution cumulée par catégorie de dépenses**. Après la récente réallocation approuvée par le FIDA, les taux globaux se présentent comme suit (y compris les DRF 21 à 23 en instance): Catégorie 1 Travaux 0% (tous les travaux sont prévus sur le financement OFID, sauf pour les impôts et taxes qui seront pris en charge par le financement FIDA); Catégorie 2 Biens 94%; Catégorie 3 Micros Projets 66%; catégorie 4 Formation 44%; catégorie 5 Services de Consultants 71% et catégorie 6 Salaires et coûts de fonctionnement 87%.

141. **Situation et analyse de la trésorerie**[19]. La situation de la trésorerie est de 62% du montant de l'avance sur le Compte Désigné (CD), ce qui est **très satisfaisant**. Toutes les dépenses du mois antérieur ont été préparées en DRF, ce qui maintient le CD à un bon niveau, un peu au-dessus de la norme recommandée de 50%.

142. **Passation des marchés**. Les procédures de passation de marchés sont globalement respectées. Le récent appel d'offres restreint dérogatoire pour les 2 275 forages maraîchers a été déclaré infructueux. La feuille de route réactualisée du volet petite irrigation recommande la relance du dossier avec un allègement du DAO et l'établissement de nouvelles listes d'entreprises agréées en concertation avec les mairies et les services techniques régionaux (voir feuille de route en Annexe, et la section Produits et réalisations dans les paragraphes concernant la petite irrigation). Les autres passations de marché n'ont pas connu de difficultés majeures. Cependant, la progression des dossiers concernant les pistes et les ouvrages d'hydrauliques a été relativement lente.

143. **Audit**. Les résultats de l'audit de l'exercice 2011 sont **satisfaisants**. Le projet devra veiller à la mise en œuvre de la recommandation d'audit sur l'enregistrement des marchés en engagements dans le module Suivi des Marchés et non en charges. La charge ne sera constatée qu'après réception des travaux effectués et de la facture correspondante.

Mesures convenues	Responsabilité	Dates convenues
Lors de l'élaboration du PTBA par région, renforcer la concertation sur les rubriques budgétaires et leur imputation à chaque composante, entre le RSE régional et le comptable. La même concertation doit prévaloir au niveau national entre le RSE, la Comptable Principale, le RAF et le RPM	CNC, CRC	Octobre et Novembre 2012
Concertation renforcée lors de l'élaboration du PPM et des DAO, DP, etc., pour une meilleure planification et réussite de la passation des marchés	RPM	Continu
La recommandation de la mission précédente de tenir des réunions spécifiquement consacrées au suivi budgétaire est reconduite, à mettre en œuvre aussi bien au niveau régional qu'au niveau national mensuellement.	CNC/ CRC	Mensuel

F. Durabilité

144. Les effets de résilience induite à l'égard des crises, et donc de durabilité des effets du projet dans les poches de vulnérabilité où il est intervenu, sont encore trop récents

[19] L'état de reconstitution du compte spécial est présenté en annexe.

pour être évalués. Il faudra procéder à une enquête et à une analyse pour les apprécier systématiquement, sur la base d'un échantillonnage géographique et social, à la fin du projet. D'ici là, tout devra être mis en œuvre par la CNC et les CRC pour s'assurer: i) que les prestataires consolident les acquis, notamment auprès des Comités de gestion des bénéficiaires des réalisations; ii) que le relai soit pris par les STD pour une bonne couverture et un bon suivi techniques des réalisations; iii) que les capacités des prestataires de services soient renforcées, en particulier celles des GSC encadrant les activités productives, afin de garantir que la durabilité des réalisations soit optimale; iv) que les communes prennent en compte dans leurs Projets de Développement Communaux (PDC) et vérifient leurs possibilités d'intervenir en appui à ces activités.

145. Pendant la période à venir, l*es STD, les GSC et les autres prestataires de services directs auprès des producteurs doivent continuer d'assurer notamment i) le suivi et le renforcement des activités des Comités de Gestion (COGES) des bénéficiaires des activités de BCS, BAB, CES/DRS et sécurisation des espaces pastoraux, ii) l'animation et le renforcement des capacités des groupes de bénéficiaires des volets petite irrigation, cultures de décrue, et reconstitution du cheptel*.

146. Dans le cadre de la composante 1, la mission considère que le volet Multiplication et distribution des semences de variétés améliorées renforce le système local de production de semences et en particulier les capacités techniques et de gestion des multiplicateurs eux-mêmes. L'impact de ce renforcement va au-delà du projet PUSADER lui-même et des bénéficiaires de distributions de semences: il contribue à la consolidation d'une capacité nationale conforme: i) aux réglementations communautaires de la CEDEAO; ii) à l'atteinte des objectifs d'utilisation de semences améliorées fixés par l'Initiative 3N; iii) au développement d'un marché national de semences de variétés améliorées certifiées. La durabilité des effets de cette activité au niveau des multiplicateurs est donc jugée satisfaisante.

147. Les dotations de forages/puits/équipements de petite irrigation représentent une véritable capitalisation durable et significative en actifs productifs, et une base de résilience importante pour les ménages bénéficiaires. En effet le capital reçu par les bénéficiaires (forage/puits et motopompe) et les intrants qui les accompagnent permettent la génération d'un produit brut estimé à 500 000 FCFA, pour des charges évaluées en première approximation à environ 100 000 FCFA[20]. Les producteurs maraichers bénéficiaires ont la capacité de renouveler leur groupe motopompe (tous les trois ans), de payer leur main d'œuvre, d'assurer la maintenance de leur équipement et d'acquérir les intrants d'une année sur l'autre, tout en dégageant des marges nettes significatives. Le maraîchage devient ainsi pour eux une véritable activité génératrice de revenus. Viable et durable sur le plan économique, cette activité doit encore assurer sa durabilité sur le plan environnemental: la gestion (individuelle et collective) de la ressource doit faire maintenant l'objet d'un renforcement des capacités des producteurs de la part des GSC qui les encadrent.

148. Les dotations de cheptel caprin représentent une recapitalisation significative des ménages affectés par la crise alimentaire et fourragère, en particulier ceux qui avaient dû vendre leurs chèvres lors des crises de 2009/2010 et 2011. En bénéficiant aux femmes à raison de quatre chèvres par dotation, elles représentent en principe une reconstitution réelle du capital des ménages les plus vulnérables. Selon les informations reçues par la mission, les problèmes zootechniques, sanitaires et de gestion qui ont affecté cette opération ont diminué dans une certaine mesure l'ampleur de la recapitalisation opérée. Il a été rapporté que les animaux ont dans beaucoup de villages été revendus par les bénéficiaires, jusqu'à des proportions atteignant plus du tiers d'entre eux. La règle de prorogation de la distribution par le dispositif traditionnel de rotation mis en place (Habanayé) qui permet de toucher un plus grand nombre de

[20] « Evaluation de la production horticole et des revenus des ménages dans le cadre du volet Petite Irrigation du PUSADER ».

femmes s'en trouve affectée. De plus, certains informateurs estiment que pour avoir des effets plus durables, les dotations devraient être portées à six chèvres par femme/ménage bénéficiaire. La mission constate que la durabilité des réalisations de ce volet à ce jour relève d'une performance mixte: elle constate de bonnes bases et des atouts au niveau de la conception, mais des leçons à tirer de l'expérience pour la poursuite des opérations dans des conditions satisfaisantes. Elle constate aussi que des contraintes importantes ont affecté la réalisation des objectifs (les déficits alimentaire et fourrager en 2011/2012 qui ont eu une influence négative sur le succès de cette activité).

149. Les dotations de semences de variétés améliorées, les dotations d'intrants prévues au titre du soutien aux cultures de décrues et les salaires versés pour les travaux HIMO représentent des interventions d'urgence ponctuelles (« one shot ») qui ont permis aux bénéficiaires de faire face à leurs difficultés pendant les saisons problématiques de 2011 et 2012. Toutefois au-delà du soulagement immédiat que ces actions ont apporté, les effets à plus long terme restent minimes et l'amélioration de la résilience des ménages bénéficiaires de ces actions est relativement faible, en particulier lorsqu'il est comparé à celui des investissements dans la petite irrigation.

150. La durabilité des travaux de récupération des terres et de sécurisation des espaces sylvo-pastoraux est relativement satisfaisante. En contribuant à la protection et restauration des sols, ainsi qu'à la régénération des espaces pastoraux communautaires, cette activité contribue à la durabilité des actions de reconstitution du cheptel et à la régénération de la biomasse. Les dispositifs de pépinières et de gardiennage mis en place contribuent à la pérennisation des réalisations.

151. Les Banques céréalières de soudure (BCS) et leurs dotations en stocks initiaux, les stocks de paddy prévus pour les groupements de femmes étuveuses de Tillabery de même que les Banques d'aliments du bétail (BAB) et les dotations initiales qu'elles ont reçues constituent des réalisations communautaires dont la durabilité dépendra des capacités de gestion des COGES. Pour l'heure, la mission constate une très bonne reconstitution des stocks des BCS et des BAB (et même leur augmentation) ainsi qu'une capacité de gestion satisfaisante dans un contexte d'encadrement et de suivi rapprochés de la part des partenaires du projet. La mission reconnait les difficultés de pérennisation qui caractérisent de genre de structures dans leur ensemble, et elle recommande un dispositif important de renforcement des capacités des COGES.

152. Pour la durabilité de l'entretien des pistes rurales dont la réalisation commencera en fin d'année, la mission renouvelle la recommandation de la première mission de supervision d'octobre 2011 de constituer, former et équiper des brigades communales d'entretien des roues (BCER) conformément à la stratégie nationale. Elle recommande la mise en place de dispositifs similaires, pour l'entretien des points d'eau prévus par la composante 3 du projet.

Mesures convenues	Responsabilité	Dates convenues
Enquête et analyse sur la durabilité et les effets de résilience aux crises induits par le projet dans les poches de vulnérabilité qu'il a visées.	CNC, S/E	Fin 2014

G. Apprentissage et innovations

153. Le grand nombre de volets et d'activités retenus au moment de la formulation a représenté un défi pour la capacité d'absorption du projet, qui a été faible à son démarrage. Cette dispersion relative a contribué aux retards enregistrés pour la mise en œuvre des composantes 2 et 3.

154. Le Projet a fait preuve d'une performance particulièrement satisfaisante pour la restauration des actifs productifs des ménages de sa composante 1. Le volet multiplication et distribution de semences de variétés améliorées d'une part, et celui concernant la restauration et protection des sols et la sécurisation des espaces pastoraux

par travaux HIMO d'autre part, se distinguent tous les deux avec une performance particulièrement satisfaisante. Sur ces thèmes, le FIDA a fait preuve d'un avantage comparatif qui pourra être valorisé le cas échéant sur d'autres interventions au Niger.

155. Le dispositif mis en place pour la multiplication et distribution des semences dans un contexte d'urgence a un caractère innovateur au Niger. Il garantit l'obtention des résultats escomptés et se montre aisément réplicable. Initié à Maradi, il est maintenant en place à Tahoua. De surcroit, le Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO) de la Banque mondiale, fort de cette leçon apprise, a décidé de mettre en pratique cette approche dans le cadre de ses activités de multiplication et distribution de semences.

156. Au vu de l'expérience PUSADER, la question se pose de savoir si la méthode de ciblage du PPILDA est applicable dans les situations d'urgence, dans des collectivités locales qui n'ont pas été déjà familiarisées avec cette méthode. Le temps que requiert l'approche PPILDA pour identifier les bénéficiaires sur une base participative et inclusive est long (estimation de 45 jours par village avec cette méthode d'auto-ciblage contre 5 jours pour les méthodes classiques). Son appropriation par les populations rurales visées, qui sont le plus souvent analphabètes, requiert une animation importante et donc des ressources financières et humaines non négligeables. Face aux délais pressants des distributions à opérer (semences, cheptel, dotations d'équipements d'irrigation et d'intrants), ce mécanisme s'est souvent révélé inopérant ou seulement partiellement satisfaisant.

157. L'appropriation approximative par les collectivités locales du mécanisme PPILDA a pour conséquence que sa méthode est souvent hybridée avec l'intervention du comité des sages du village. Ce dernier, pour son arbitrage dans la constitution des listes de bénéficiaires, fait parfois intervenir les « femmes sages » du village, en appui à leurs décisions, lorsque ce sont les femmes qui sont nommément visées par une activité (par exemple: reconstitution sociale du cheptel). Le suivi-évaluation de l'utilisation de l'approche PPILDA au niveau des sites et des thèmes d'intervention du projet n'a pas été satisfaisant, dans la mesure où il est difficile de tracer où et quand elle a été effectivement appliquée, par quels partenaires, avec quels résultats et quelles difficultés, etc.

158. Le bilan de l'utilisation de l'approche nominative innovante de ciblage du PPILDA dans le cadre du PUSADER est celui d'une performance mixte: elle a permis de toucher les populations et les groupes vulnérables initialement visés, mais la rigueur de son application envers les plus vulnérables a toutefois été relativement faible (voir Appendices, et la section Apprentissage et innovations). Malgré la pertinence de l'approche PPILDA dans un cadre de développement classique, une réflexion approfondie s'impose afin de trouver une méthode inspirée du ciblage nominatif mais qui soit plus adaptée aux situations d'urgence. Il est recommandé, pour la deuxième moitié de la mise en œuvre du projet PUSADER, de procéder à un ciblage nominatif « classique » s'appuyant sur des listes établies avec l'aide de prestataires de services recueillant leurs informations auprès d'informateurs clés.

H. Autres aspects: Contribution à la préparation du démarrage du *RUWANMU*

159. La mission confirme que le projet *Ruwanmu*, récemment approuvé par le Conseil du FIDA, pourra s'appuyer sur les acquis et les leçons apprises par la mise en œuvre des activités de la sous-composante « développement de petite irrigation » du PUSADER. Les sites visités dans les régions de Tahoua et Maradi et les rencontres avec les petits irrigants ont confirmé la pertinence du *Ruwanmu* pour consolider les acquis du PUSADER dans un cadre d'urgence, acquis qui nécessite un accompagnement dans une vision de développement économique à plus long terme.

160. La logique d'intervention du *Ruwanmu* est de s'appuyer sur des bassins de développement économique centrés sur la petite irrigation. Comme l'ont confirmé les rencontres avec les parties prenantes sur les sites d'intervention du PUSADER, l'intervention intégrée du *Ruwanmu* se fera autour des trois perspectives qui conditionnent la durabilité et la rentabilité de la petite irrigation:

- La gestion et la conservation concertée de la ressource hydrique entre usagers de l'eau d'un même site;
- L'utilisation raisonnée des investissements combinée à des savoirs techniques appropriés pour améliorer la productivité, la diversification des productions et leur qualité;
- L'accès aux marchés à des prix rémunérateurs tant par des filières courtes (périurbain) que moyennes (collectivités et communes rurales initialement enclavées ou distantes de marchés potentiels), ou bien encore longues (exportation vers le Nigeria).

161. Les bénéficiaires organisés vont jouer un rôle central dans ces dynamiques (associations d'usagers de l'eau, groupements de producteur et productrices maraîchers, transporteurs et commerçant(e)s, jeunes producteurs sur les parcelles irriguées, femmes et jeunes opérant sur les marchés ou dans les autres activités d'amont et d'aval de la production maraichère).

162. La mission a pu rencontrer les Chambres Régionales d'Agriculture (CRA) de Tahoua et Maradi (qui ont participé à cette revue à mi-parcours). Ces CRA vont faciliter les concertations entre toutes les organisations d'acteurs et de producteurs impliquées dans ce secteur. Des ateliers d'échanges sont prévus pour le mois de novembre 2012.

163. La mise en œuvre du *Ruwanmu* dans une logique de « faire-faire » s'appuiera aussi sur les GSC les plus performants du PUSADER avec lesquels des contrats fondés sur les résultats seront passés (« contrats d'objectifs »). Cette approche permettra de mieux investir en ressources humaines et de développer un accompagnement professionnel de qualité des bénéficiaires.

164. L'équipe du PUSADER sera renforcée notamment en matière d'expertise technique en petite irrigation au niveau des régions d'intervention, avec le recrutement de deux responsable des Opérations Techniques de Développement de la Petite Irrigation (un sur Tahoua et un sur Maradi).

165. Les études réalisées dans le cadre du PUSADER (identification des sites, identification des pistes, etc.) notamment avec l'appui des Responsables des Opérations Techniques de Développement de la Petite Irrigation, seront utilisées dans le cadre du *Ruwanmu.*

166. La mission présente ci-dessous la feuille de route jusqu'à fin novembre 2013 pour le processus qui permettra d'assurer le lancement de *Ruwanmu* (et une bonne articulation entre le PUSADER et *Ruwanmu*) en ce qui concerne la sélection des sites; le Manuel du projet et ses procédures; les partenariats avec les Chambres d'agriculture et les prestataires de services; le dialogue politique entre le Gouvernement, le FIDA et les autres PTF; et les ressources humaines.

167. Sélection des sites:

- Dans la région de Maradi, *Ruwanmu* appuiera les sites développés par le PUSADER; il se mettra en adéquation avec l'action du PASADEM autour du pôle de Djiratawa où va être construit un marché de demi-gros de fruits et légumes.
- Dans la région de Tahoua, l'étude en cours sur les sites potentiels va permettre de sélectionner les 3-4 bassins de productions irrigués autour desquels va se concentrer l'intervention du *Ruwanmu* (Tabalak, Karofane, Dan Doutchi, bande sud…). La sélection prendra en compte les capacités hydriques, les potentialités de développement et d'expansion, les débouchés vers les centres de

consommations, l'impact sur les la sécurité alimentaire (ménages vulnérables). Le choix devra prendre en compte les études physiques et socio-économique existantes, en cours ou projetées (celles concernant en particulier la ressource hydrique et les marchés).

- Dans la région de Zinder, une première sélection de sites se fera sur base de l'étude de marché qui sera ultérieurement complétée par une étude physique.
- Les pistes à réaliser devront être identifiées en accord avec les autres intervenants (DGGR, PTF, etc.) et sur la base des besoins identifiés concernant les bassins de production et le désenclavement des zones à fort potentiel productif et leurs marchés futurs, etc.

168. Manuel et procédures:

- Le manuel des opérations est en cours de finalisation. Il sera révisé par le consultant de *Ruwanmu* dès que sa version provisoire aura été revue par la CNC du PUSADER.
- Le manuel des procédures a été élaboré et devrait être revu par les consultants extérieurs du projet lors de la prochaine mission de novembre 2012.
- Dans ce même cadre, les indicateurs SYGRI seront arrêtés.

169. Partenariat avec les Chambres régionales d'agriculture (CRA) et les prestataires de services

- Le partenariat avec les CRA rentre dans le processus de rapprochement du FIDA qui les considère comme des alliées pour interagir avec la société civile rurale organisée; une première réunion a eu lieu avec la CRA Maradi; un atelier pourrait avoir lieu à Tahoua début novembre et un autre à Zinder fin novembre; la mission souligne l'importance stratégique des CRA comme espace de communication et d'émergence des Associations des Usagers de l'Eau; la mission recommande au début une approche très pragmatique visant à la constitution de groupements AUE de fait; action qui devra s'engager avec la vision et le projet de développer à moyen terme une législation supportant les AUE et leur rôle.
- Les prochains contrats avec les prestataires de services techniques (GSC/ONG) se feront sur la base de contrat d'objectifs. Ce changement d'approche demande à être abordé avec les GSC afin qu'ils puissent se préparer de manière adéquate notamment en terme de recrutement de ressources humaines.

170. Dialogue politique

- La participation du FIDA au groupe de coordination et de réflexion sur le développement de la petite irrigation au Niger est essentielle. Il est notamment important de connaître la position des autres PTF sur la question des AUE: il s'agit de développer une approche commune en vue d'une gestion durable de la ressource hydrique impliquant tous les utilisateurs. Ce dialogue sera aussi l'occasion d'évoquer la problématique de pollution en agriculture irriguée périurbaine telle qu'observée à Tahoua par la mission.
- Le dialogue avec les CRA et les PTF sera l'occasion d'insister sur l'importance stratégique des aspects genre et jeunes dans le domaine de la petite irrigation. Les femmes sont notamment concernées par la commercialisation et la transformation (par exemple Moringa à Maradi) et les jeunes par le développement de nouvelles opportunités d'emploi non seulement au niveau de la production maraichère elle-même, mais aussi en amont et en aval.

171. Ressources humaines (voir graphique joint). La mission recommande les dispositions suivantes:

- D'une manière générale, les équipes PUSADER devraient être conservées à la CNC et aux CRC de *Ruwanmu.*
- Un Coordinateur des opérations devrait être recruté pour assister le Directeur du Programme.
- Il est proposé que le chargé de S/E Maradi PUSADER devienne S/E national *Ruwanmu* basé à Maradi.
- Il est proposé que le comptable de Maradi soit affecté à Zinder.
- Les Responsables des Opérations Techniques de Développement de la Petite Irrigation prochainement recrutés par le PUSADER sur Tahoua et Maradi poursuivront dans la continuité leurs fonctions dans le cadre du *Ruwanmu*, et un troisième Responsable sera recruté pour Zinder. Il est recommandé que les responsables de Tahoua et Zinder aient des profils complémentaires pour s'appuyer mutuellement.

Tableau des tâches et feuille de route pour la préparation de la mise en place de *Ruwanmu*

	Description de la tâche	Responsables	Délai
Ressources humaines			
Recrutement Coordinateur des opérations	Faire les TDR	CNC et consultant national	15 oct
Réaffectation Chargé S/E Maradi en poste régional	Faire les TDR	CNC	31 oct
Réaffectation du comptable de Maradi sur Zinder et recrutement d'un comptable pour Maradi sur 1 an	Faire les TDR et rencontrer les personnes rencontrées	CNC	31 oct
Recrutement responsables opérations techniques petite irrigation (Tahoua, Maradi et Zinder)	Publier les TDR et procéder au recrutement	CNC	15 oct.
Etudes			
Sélection des sites d'intervention	Revue des études de sites effectuées par le cabinet d'études, à croiser avec les études marchés achevées ou encours	Coordinateurs régionaux et national	31 oct
Sélection des infrastructures (marchés et pistes)	Revue des études de sites effectuées par le cabinet d'études, à croiser avec les études marchés achevées ou en cours	Coordinateurs régionaux et national. Consultants	Novembre
Procédures			
Manuel des opérations	Revue par consultant	Consultant	Novembre
Guide de procédures	Revue par spécialiste passation de marchés et procédures comptables	Consultants extérieurs	Novembre
Partenariat			
Emergence des AUE	Organisation atelier CRA Tahoua et Zinder	Consultant	Novembre
Assistance technique GSC/ONG	Dialogue avec les GCS sur l'opportunité de contrats d'objectifs et implication sur leur organisation interne	Coordinateur régionaux et national, chargé S/E	Novembre
Dialogue politique et communication			
Coordination nationale des projets de petite irrigation	Participation à la réunion organisée par la GIZ (importance de savoir la position des autres PTF sur les AUE)	Assistant technique CNC	17 octobre
Genre	Pas d'action le 15 octobre (décision du ministère) Participation à l'atelier	Cellule genre Maradi	27-28 novembr

172. Le *Ruwanmu* pourra être mis en œuvre dès que les accords le concernant seront signés par le gouvernement. La mission estime que les dispositions recommandées ci-dessus sont à même de garantir un démarrage immédiat des opérations dans des conditions satisfaisantes, en particulier sur le plan de l'efficience.

I. Conclusion

173. A mi-parcours de son exécution, la mission constate que le projet PUSADER est en bonne voie pour atteindre ses objectifs courant 2013 dans les trois régions ciblées de Tillabery, Tahoua et Maradi. Son intervention s'intègre en harmonie avec l'Initiative 3N du Gouvernement « Les Nigériens nourrissent les Nigériens ». L'efficacité satisfaisante du projet est couplée avec une bonne efficience de l'intervention, dont les coûts opérationnels sont restreints du fait que la mise en œuvre est coordonnée par le projet PAC2, lequel est co-financé par le FIDA. Le dispositif de gestion administrative et financière est adéquat et transparent.

174. Le projet PUSADER met en œuvre pour sa composante 1 « Restauration du capital productif pour les ménages ruraux en insécurité alimentaire » des thèmes d'intervention très pertinents pour les groupes bénéficiaires et les zones ciblées. Les bénéficiaires ont eu accès à des actifs productifs de valeur et le plus généralement de bonne qualité pour les campagnes agricoles 2011 et 2012. Ces éléments de recapitalisation comprenaient semences de variétés améliorées de mil, sorgho et niébé; cheptel caprin; petite infrastructure et équipements de petite irrigation et intrants; matériels de transformation et commercialisation de riz paddy. Ils ont souvent été regroupés de manière cohérente en paquets d'intervention au sein d'une même collectivité locale. Leur distribution a été accompagnée par des actions visant à soulager les difficultés liées aux soudures (BCS, BBA). L'accès à des sources de revenus protégeant les ressources naturelles locales *(cash for work* pour des travaux de conservation ou restauration des sols, et de sécurisation des espaces pastoraux) a parallèlement été organisé souvent sur les mêmes sites. Les actions prévues au PTBA 2012 sur ces divers thèmes sont aujourd'hui presque toutes terminées ou en passe de l'être avant la fin de l'année 2012.

175. Une autre composante importante du projet, cofinancée avec des fonds OFID, concerne la réalisation d'infrastructures (pistes rurales, et ouvrages d'hydraulique). Les dossiers d'appel d'offre ont été préparés et le processus de passation des marchés est bien avancé (AO lancé pour les pistes, en passe de l'être pour les ouvrages d'hydraulique). Les débuts des travaux sont attendus pour décembre 2012, et leur réception provisoire est programmée pour juillet 2013.

176. L'application du principe du « faire-faire » a permis au projet de lancer dans des délais brefs les opérations sur le terrain, notamment celles de la composante 1. Toutefois la mission constate que la capacité de l'Unité de Passation des Marchés peut être améliorée. En effet, les réalisations physiques et financières sur trois volets importants sur les plans stratégique et financier enregistrent un retard d'exécution notable: les forages pour la petite irrigation, les pistes rurales et les ouvrages d'hydraulique. Pour les infrastructures (pistes et hydraulique), ce retard tient en grande partie à des lenteurs dans le traitement des dossiers d'appel d'offres et à la nécessité de revoir à la baisse les objectifs en raison de l'évolution des coûts unitaires depuis 2006/2007. Concernant les forages requis pour la petite irrigation, le retard tient à des hésitations sur la procédure à utiliser ainsi qu'à des déficiences dans la préparation du dossier qui ont conduit à ce que l'appel d'offres récent, pour la seconde tranche des réalisations (2 275 forages), soit déclaré infructueux (information reçue au pendant la mission de revue à mi-parcours). La petite irrigation est le premier axe prioritaire de l'Initiative I3N et elle est la plus haute des priorités du PUSADER, en particulier dans la perspective de la continuité de son activité avec le projet *Ruwanmu*. La mission recommande que soient mises en place les ressources humaines nécessaires pour que la passation des marchés du projet PUSADER — et prochainement la passation des

marchés du projet *Ruwanmu* — s'opèrent dans des conditions satisfaisantes en particulier en ce qui concerne la petite irrigation et les infrastructures routières.

177. Pour que les activités de développement de la petite irrigation se poursuivent de manière satisfaisante, la mission recommande: i) que le nouvel appel d'offres restreint prévu au niveau des communes respecte la feuille de route fixée avec la mission, et observe les recommandations concernant l'implication des communes et des Directions régionales du génie rural du Ministère de l'agriculture[21]; ii) que la CNC et les CRC procèdent au recrutement dans les plus brefs délais de deux responsables des opérations techniques de développement de la petite irrigation sur la base des termes de référence joints en annexe; iii) que les CRC fassent en sorte que les GSC encadrant les sites de développement de la petite irrigation soient davantage appuyés par les STD et par des services de consultants du projet, afin de renforcer leurs capacités techniques et opérationnelles.

178. Pour que la prochaine tranche de réalisation du volet « Reconstitution du cheptel » prévue au mois de novembre[22] se réalise de manière satisfaisante et pour pallier les problèmes relevés par l'audit technique de l'inspection générale des services du ministère de l'agriculture, la mission recommande: i) la réalisation des achats par un comité d'achat auquel participent des représentants des services techniques du MAG et des représentants des bénéficiaires, qui veilleront entre autre à des clauses garantissant la qualité des animaux achetés (santé, âge, taille, race) et qui veilleront à leur adaptation à leur milieu de destination; ii) le strict respect des règles de quarantaine; iii) l'achat et le placement dans chaque localité de mâles reproducteurs en proportion adéquate par rapport au nombre de femelles pour assurer des taux de reproduction satisfaisants; iv) la constitution de comité de gestion (COGES) des bénéficiaires qui seront chargés en collaboration avec les STD et les prestataires de service d'assurer le suivi des animaux distribués (santé, reproduction — fécondité, gestation, mise bas, avortements — ainsi que ventes, etc.); ils devront en outre établir le dispositif *Habanayé* de redistribution (identification des destinataires des nouveau-nés) et le suivi de sa mise en œuvre au sein de la communauté locale. En outre, par rapport aux distributions d'animaux ayant déjà eu lieu, la mission recommande: i) le placement de mâles reproducteurs dans les communautés où ils font défaut; ii) la réactivation des comités de bénéficiaires afin qu'ils établissent un état des lieux actualisé des résultats de la distribution passée avec le soutien des STD et l'appui de consultants *ad hoc* (en cas de besoin); iii) d'envisager, si jugé réalisable, le remplacement des animaux distribués et décédés après moins de deux mois en raison de maladie.

179. Le volet multiplication et distribution de semences de variétés améliorées ayant démontré une grande efficacité et pertinence, la mission recommande que le projet révise à la hausse ses objectifs le concernant. En particulier, la mission recommande: i) l'achat au-delà des objectifs du PTBA 2012 des surplus des multiplicateurs générés par la bonne récolte d'octobre 2012; ii) la programmation au titre du PTBA 2013 d'une campagne additionnelle de réalisations, en utilisant pour ce faire des fonds laissés disponibles par le faible degré de réalisation d'autres volets de la composante 1 (réallocation budgétaire au sein de la composante); iii) la réallocation (au moins partielle) des ressources de la composante 2 laissées sans emploi après les réalisations du PTBA 2012 (réallocation budgétaire de la composante 2 en faveur du volet multiplication et distribution de semences de la composante 1).

180. Le volet de restauration et protection des sols, et de sécurisation des espaces pastoraux par travaux HIMO ayant lui aussi fait preuve d'une grande pertinence et d'une bonne efficacité, la mission recommande là encore que le projet révise à la hausse ses objectifs le concernant. Ceci pourra se faire par la réallocation (au moins partielle) des

[21] Cf. Section Produits et réalisations, paragraphe 77.
[22] Prochaine tranche qui prévoit la distribution de 10 000 têtes avant le 31/12/2008, ce qui portera la réalisation des objectifs du projet pour ce volet à 80% environ.

ressources de la composante 2 laissées sans emploi après les réalisations du PTBA 2012 (réallocation budgétaire de la composante 2 en faveur du volet CES/DRS HIMO).

181. Reconnaissant les difficultés de pérennisation des acquis qui caractérisent les banques céréalières de soudure, la mission recommande un dispositif important de renforcement des COGES par l'intermédiaire de contrats de services. Ces derniers devront être passés sur la base de « contrats d'objectifs » permettant de mesurer les progrès accomplis dans l'autonomisation des COGES.

182. Concernant la composante 2 et les groupements féminins d'étuvage du riz, la mission recommande: i) au vu de l'absence d'étude de faisabilité (ceci en dépit des recommandations de la mission de supervision précédente), d'écarter définitivement l'idée de réaliser deux mini-rizeries; ii) de veiller à l'exécution rapide, avant la fin de l'année, de la construction des magasins dont l'appel d'offres est en dépouillement; iii) de veiller à la bonne mise en place dans des conditions satisfaisantes de l'ensemble des équipements acquis et des stocks de paddy prévus. Au cas où ces réalisations ne sont pas achevées au 31 décembre 2012, la mission recommande au projet de procéder à la réallocation de l'ensemble des ressources restantes à des volets sélectionnés dans la composante 1. Au cas où cet échéancier est strictement respecté, la mission recommande que le contrat d'animation des groupements par FUCOPRI soit renouvelé jusqu'en juin 2013, sur la base d'un « contrat d'objectif », afin de contribuer à l'autonomisation de la gestion des groupements bénéficiaires. Le reliquat des fonds sera dans ce cas encore réalloué à des volets performants de la composante 1.

183. Le bilan de l'utilisation de l'approche nominative innovante de ciblage du PPILDA dans le cadre du PUSADER pour ses composantes 1 et 2 est celui d'une performance mixte: elle a permis de toucher les populations et les groupes vulnérables initialement visés, mais la rigueur de son application envers les plus vulnérables a toutefois été relativement faible. Malgré la pertinence de l'approche PPILDA dans un cadre de développement classique, une réflexion approfondie s'impose afin de trouver une méthode inspirée du ciblage nominatif mais qui soit plus adaptée aux situations d'urgence. Il est recommandé, pour la deuxième moitié de la mise en œuvre du projet PUSADER, de procéder à un ciblage nominatif « classique » s'appuyant sur des listes établies avec l'aide de prestataires de services recueillant leurs informations et établissant leur classification auprès d'informateurs clés.

184. La mission confirme que le projet *Ruwanmu*, récemment approuvé par le Conseil du FIDA, pourra s'appuyer sur les acquis et les leçons apprises par la mise en œuvre des activités de la sous-composante « développement de petite irrigation » du PUSADER.

185. La mission a établi une feuille de route en vue du démarrage prochain des activités. La mission estime que les dispositions qu'elle recommande (feuille de route, finalisation du Manuel du Projet, étude Sygri, identification des sites) sont à même de garantir un démarrage immédiat des opérations dans des conditions satisfaisantes.

186. Le FIDA et le Gouvernement de la République du Niger approuvent les conclusions de la mission de supervision.

FEUILLES DE ROUTE POUR LES VOLETS FAIBLES DU PROJET: FORAGES POUR PETITE IRRIGATION, PISTES RURALES ET OUVRAGES HYDRAULIQUES

ANNEXE 1
Feuille de route pour les activités de la composante N° 1 Volet **Petite irrigation**

	Activités	Dates de transmission	Observations
1	Reprise DAO avec appui DGGR/DRGR	Au plus tard 10 oct 2012	
2	Transmission correspondance aux mairies concernées afin de faire parvenir liste des entreprises agrées et ayant donné satisfaction en précisant critères d'éligibilité	Au plus tard 12 oct 2012	
3	Transmission Nouvelle demande avec DAO révisé et nouvelle liste Entreprises pour autorisation procédure d'appel d'offre restreint dérogatoire	Au plus tard le 15 octobre 2012	
4	Avis DGCMP sur requête attendue le	22-oct-12	
5	Lancement de l'Avis d'appel d'offre International	25-oct-12	
6	Ouverture des offres	10-nov-12	
7	Evaluation terminée	17-nov-12	
8	Signature Marché	20-nov-12	
9	Démarrage des travaux	25-nov-12	
10	Réception provisoire des travaux	15-déc-12	
11	Mission de supervision et accompagnement	Début janvier 2013	

ANNEXE 2
Feuille de route pour les activités de la composante N°3 **Infrastructures (Pistes rurales et Ouvrages hydrauliques)**

Annexe 2A: Volet Pistes Rurales

	Activités	Dates de transmission	Observations
1	Rapport d'Avant-Projet Sommaire (APS)	07-mai-12	Achevé
2	Avant -Projet détaillé (APD)	02-juil-12	Achevé
3	DAO Provisoire (pour les 158,6 Km)	02-juil-12	Suites aux contraintes budgétaires il a été retenu un linéaire total de 69,1 Km reparti en 4 Lots (dont 3 à Maradi (49,7 km) et 1 à Tahoua (19,4Km))
4	DAO version définitive pour les 69,1 km de pistes retenues	02-août-12	Achevé
5	Lancement de l'Avis d'appel d'offre International	sept-12	Achevé
6	Préparation des offres de soumission	oct-12	Une entreprise peut soumissionner à tous les lots mais ne peut être adjudicatrice que de deux (2) Lots au maximum. (En cours)
7	Evaluation des offres et approbation (DGCMP/FIDA)	06 au 20 nov 2012	Une visite de matériels sera systématiquement faite afin de vérifier l'exactitude des informations fournies dans les offres
8	Signature de contrat	Fin-novembre	
9	Démarrage des travaux	mi-décembre 2012	
10	Réception provisoire des travaux	Fin juillet 2013	Délai maximum d'exécution des travaux: six (6) mois
11	Mission de supervision et accompagnement	Début janvier 2013	

	Annexe 2B: Volet Ouvrages hydrauliques villageoise		
	3B1.Sous volet Puits		
	Activités	**Dates de transmission**	**Observations**
1	Rapport d'Avant-Projet Sommaire (APS)	10-luillet 2012	Achevé
2	Avant -Projet détaillé (APD)	02-août-12	Achevé
3	DAO version Provisoire	20-sept-12	Achevé
4	Finalisation DAO définitif	15-oct-12	En cours
5	Lancement de l'Avis d'appel d'offre International	22-oct-12	
6	Préparation des offres de soumission	nov-12	
7	Evaluation des offres et approbation (DGCMP/FIDA)	22 au 30 nov 2012	Constitution de petits lots(maximum 4 lots) et un seul lot par entreprise
8	Signature de contrat	Début déc 2012	
9	Démarrage des travaux	Mi-janvier 2013	
10	Réception provisoire des travaux	Fin juillet 2013	
11	Mission de supervision et accompagnement	Début janvier 2013	

	3B2. Sous volet Forages		
	Activités	**Dates de transmission**	**Observations**
1	Rapport d'Avant-Projet Sommaire (APS)	30-août-12	Achevé
2	Avant -Projet détaillé (APD)	06-sept-12	Achevé
3	DAO version Provisoire	24-sept-12	Achevé
4	Finalisation DAO définitif	Début Octobre 2012	En cours
5	Lancement de l'Avis d'appel d'offre International	22-oct-12	
6	Préparation des offres de soumission	nov-12	Constitution de petits lots (maximum 4 lots) et un seul lot par entreprise
7	Evaluation des offres et approbation (DGCMP/FIDA)	22 au 30 nov 2012	
8	Signature des contrats	Début déc 2012	
9	Démarrage des travaux	Mi-janvier 2013	
10	Réception provisoire des travaux	Fin Juin 2013	
11	Mission de supervision et accompagnement	Début janvier 2013	

Appendices et annexes

Appendices

Appendice 1	Résumé de l'état d'avancement du projet et notes
Appendice 2	Résumé des principales mesures à adopter dans des délais convenus
Appendice 3	Questions financières: exécution effective des obligations de financement par source de financement et par composante; décaissements par catégorie
Appendice 3 bis	Autres questions financières
Appendice 4	Respect des dispositions de l'accord de financement: état d'avancement
Appendice 5	Avancement matériel au regard du PTBA 2012
Appendice 6	Cadre logique actualisé indiquant l'avancement des activités au regard des objectifs, des réalisations et des produits
Appendice 7	Etat de mise en œuvre des recommandations de la 2eme mission conjointe
Appendice 8	Gestion des savoirs: apprentissage et innovation

Annexes

Annexe 1	Programme de la mission de revue à mi-parcours
Annexe 2	Carte des zones d'intervention du PUSADER
Annexe 3	Note technique sur la petite irrigation et les cultures de décrue
Annexe 4	Fiche technique sur les pistes rurales
Annexe 5	Fiche technique sur les ouvrages hydrauliques
Annexe 6	Termes de Référence des responsables des opérations techniques de développement de la petite irrigation
Annexe 7	Processus de consultation de la société rurale organisée dans les régions d'intervention du FIDA au Niger

Appendice 1: Résumé de l'état d'avancement du projet et notes

Projet 1591: Projet d'urgence pour l'appui à la sécurité alimentaire et au développement rural

Faits essentiels

Pays:	Niger	No. du projet:	1591	No. du prêt/don DSF:	821
Projet:	Programme d'urgence en faveur de la sécurité alimentaire et du développement rural			Prêt/don DSF suppl.:	8068
Date de mise à jour:	29/10/2012			Conditions de financement:	DHC
Inst. responsable de la supervision:	IFAD/IFAD				
Nbre de Supervisions:	3	Nbre de missions avancement de l'exécution/suivi	1		
Dernière Supervision:	05/10/2012	Dernière mission avancement de l'exécution/suivi:	09/03/2011		

					Million USD	% Taux de décaissement
Approbation	15/12/2010			Coût total	35.71	
Accord	07/02/2011	Délai d'entrée en vigueur	1.8	FIDA Total	13.00	
Entrée en vigueur	07/02/2011	Valeur PAR		Prêt du FIDA	6.50	67
Examen à mi-parcours				Don DSF		
Achèvement	31/03/2014	Dernier amendement		Don FIDA	6.50	67
Clôture	30/09/2014	Dernier audit	07/05/2012	Financement national total	--	
Nbre de prolongations	0			Gouvernement (National)	--	ND[23]
				Cofinancement total	21.36	
				OFID	6.36	11
				World Bank: IDA	15.00	ND

Notes concernant l'exécution du projet

B.1 Aspects fiduciaires	Précédente	Actuelle	B.2 État d'avancement de l'exécution du projet	Précédente	Actuelle
1. Qualité de la gestion financière	**4**	**5**	1. Qualité de la gestion du projet	**4**	**5**
2. Acceptabilité du taux de décaissement	**6**	**6**	2. Exécution du S&E	4	4
3. Fonds de contrepartie	**4**	**4**[24]	3. Cohérence entre le PTBA et l'exécution	5	5
4. Conformité à l'accord de prêt	**5**	**5**	4. Prise en compte de l'équité hommes-femmes	4	4
5. Conformité aux règles de passation des marchés	**4**	**4**	5. Lutte contre la pauvreté	5	5
6. Qualité et ponctualité des audits	**N/A**	**5**	6. Efficacité du ciblage	4	4
			7. Innovation et leçons apprises	4	4

B.3 Produits et réalisations	Précédente	Actuelle	B.4 Durabilité	Précédente	Actuelle
1. Rest.capital prod.mén.rur. en inséc. alimentaire	5	5	1. Renforcement des institutions (organisations, etc.)	5	4
2. Renf. syst. irri. prod. riz sout. group. feminins	3	3	2. Autonomisation	4	4

[23] L'accord de financement prévoit la contribution du FIDA aux taxes
[24] Il faut indiquer une note car le système ne reconnait pas le N/A

3. Infrastructures rurales	4	4	3. Qualité de la participation des bénéficiaires	5	5
4. Gestion, coord. et suivi/évaluation	4	4	4. Adaptabilité des prestataires de services	5	4
			5. Stratégie de désengagement (préparation et qualité)	4	4
			6. Possibilité réplication à plus grande échelle	5	5

B.5 Justification des notes

La gestion financière du PUSADER est satisfaisante, avec une confirmation de ses points forts: une bonne régularité des DRF grâce à bonne maîtrise du logiciel de gestion et une comptabilité consolidée à jour à chaque fin de mois. Les comptes ont été certifiés avec une réserve mineure de présentation. Les recommandations portent sur une amélioration du suivi de l'exécution budgétaire, à décentraliser par région. Les procédures de passation des marchés sont globalement satisfaisantes, mais quelques lenteurs constatées doivent être évitées en améliorant la concertation entre les différents responsables du projet sur les DAO.

La qualité de la gestion du projet et la cohérence entre le PTBA et l'exécution se reflètent dans le haut degré de réalisation de la composante 1 (recapitalisation des ménages) et dans les taux d'exécution des deux PTBA 2011 et 2012. D'ici fin décembre 2012, la quasi-totalité des volets de la composante 1 aura fait l'objet d'une conclusion dans les opérations de distribution d'actifs productifs. Il reste essentiellement à mettre en œuvre que des actions de suivi et de consolidation des acquis auprès des partenaires. Les réalisations de la composante 2 (groupement féminins de Tillabéry) seront terminées en décembre 2012 et ne nécessiteront qu'un renforcement des capacités de gestion des groupements. Quant à la composante 3 (infrastructure), le degré d'avancement dans la passation des marchés rend très plausible que les travaux démarrent effectivement avant la fin de décembre 2012, dans l'objectif d'une réception provisoire en juillet 2013. Il y a donc matérialisation des objectifs des PYBA et satisfaction à l'égard des besoins de gestion d'un projet d'urgence. qui étaient reflétées dans le rapport de la deuxième mission de supervision.

Le suivi évaluation n'a pas fait de progrès significatifs depuis la dernière supervision, en dépit d'un certain nombre d'acquis: recrutement d'un nouveau responsable par la CNC, réalisation de deux études sur les effets du projet et les ménages bénéficiant d'un appui en petite irrigation. Toutefois les réalisations prévues au PTBA pour 2012 n'ont pas encore connu d'avancement significatif (méthodologie et impact environnemental). De fait les tâches accomplies par les responsables S/E sont d'une part la supervision des conventions et des contrats avec les partenaires (STD et prestataires), et d'autre part le suivi proprement dit des résultats et la conduite des études retenues pertinentes. Parmi les insuffisances: il n'existe pas de cadre logique spécifique aux différentes activités, ce qui peut poser problème (par exemple composante 2), ni de plan de S/E harmonisé entre les régions. Il est aussi difficile de faire ressortir au niveau des résultats le niveau de participation des jeunes et le renforcement du pouvoir décisionnel des femmes (pourcentage de femmes dans les comités de gestion des réalisations).

La prise en compte de l'équité homme-femme se reflète au niveau des réalisations: 35 % de femmes bénéficiaires, pour un objectif initial de 30%. Toutefois il reste beaucoup à faire car ce chiffre cache des distorsions dans l'accès au capital productif: par exemple, les bénéficiaires des distributions de semences et d'équipements pour la petite irrigation sont en très large majorité des hommes.

La lutte contre la pauvreté est satisfaisante. Le ciblage géographique des zones les plus vulnérables est effectif, et au sein de ces zones le ciblage nominatif a permis de bénéficier d'une manière générale aux plus pauvres.

L'efficacité du ciblage nominatif a cependant été variable. En effet selon les volets deux approches ont été adoptées: l'une par auto-recensement au sein des villages, qui est une méthode relativement lente (45 jours) et nécessitant un appui extérieur qui n'a pas toujours pu être fourni; l'autre par intervention d'un prestataire de services, plus rapide (cinq jours). Dans le premier cas, il est arrivé emble-t-il qu'un comité des sages soit en fin de comptes responsable du ciblage, au lieu du comité villageois prévu et formé à cet effet.

Les innovations et leçons apprises sont réduites et peu nombreuses par rapport à d'autres interventions plus longues du FIDA (PPILDA, etc.). S'agissant d'un projet d'urgence, le PUSADER a cherché surtout à mettre en valeur des approches et innovations développés sur d'autres projet plutôt qu'à innover par lui-même. Toutefois, sur des volets comme la multiplication des semences, les travaux HIMO ou les banques de céréales, certains enseignements et bonnes pratiques ont émergé.

Au niveau des produits et réalisations, ceux de la composante 1 (recapitalisation) sont satisfaisants. les volets semences, restauration des sols, sécurisation des espaces pastoraux et banques céréalières sont achevés ou quasi achevés, dans de bonnes conditions de qualité et de satisfaction des bénéficiaires, Le volet cheptel sera terminé au mois de novembre 2012, en tirant les leçons de la campagne antérieure de distribution sur le plan zootechnique et vétérinaire. Pour le volet petite irrigation, la passation des marchés de 2 275 forages est à reprendre. Les réalisations de la composante 2 (groupements féminins de Tillabéry) nettement insuffisantes: les activités n'ont commencé qu'en mai 2012. Ceux de la composante 3 (infrastructures) sont bien engagés. Les notes concernant produits et réalisations restent inchangées par rapport à celles de la dernière supervision.

Concernant la durabilité, les notes restent aussi inchangées depuis la dernière supervision, à l'exception de celle qui regarde le renforcement des institutions (organisations, etc.), qui n'est pas pleinement satisfaisant. Il importe que le projet s'attelle à renforcer de plus en plus sa collaboration avec les communes, qui doivent assumer la tutelle des réalisations, de même qu'avec les STD, les prestataires de services, et les comités de gestion des réalisations, ces trois derniers types de partenaires ayant besoin que le renforcement de leurs capacités soit plus soutenu.

Le projet a renforcé les stratégies et les capacités de résilience des plus vulnérables suite à la crise de 009/2010 et face à celle de 2011 . Le projet a achevé — ou il est sur le point d'achever avant décembre 2012 — la plupart des volets de sa composte 1 (« Restauration du capital productif des ménages ruraux en insécurité alimentaire ».

Évaluation globale et profil de risque

		Précédente	Actuelle
C.1	Actifs physiques/financiers	5	5
C.2	Sécurité alimentaire	5	5
C.3	Avancement global de l'exécution (Sections B1 et B2)	5	5

Justification des notes sur l'avancement globale de l'exécution
L'état d'avancement global du projet est satisfaisant.

C.4	Probabilité de réalisation des objectifs de développement (section B 3 et B4)	4	4

Justification des notes sur les objectifs de développement: Les résultats obtenus concernant la recapitalisation des ménages sont une bonne base pour atteindre l'objectif de développement du projet. Ils ont amélioré la sécurité alimentaire des bénéficiaires, ils les ont aidés face à la crise de 2011, et ils contribuent à leur capacité de résilience face à de futures crises. Trois volets restent cependant à conclure de manière satisfaisante pour achever dans de bonnes conditions l'ensemble du projet en 2013: petite irrigation, pistes rurales et ouvrages d'hydraulique (points d'eau). La mission a suscité l'établissement de feuilles de route pour ces trois composantes, dont l'échéancier devra être rigoureusement observé.
Concernant la durabilité des réalisations, la mission a recommandé une approche de renforcement des relations du projet (CNC et CRC) avec les partenaires (communes, STD, prestataires de service, COGES), ainsi que la consolidation de la collaboration des partenaires entre eux. Les communes devront jouer un rôle charnière dans la durabilité des acquis. Avec l'appui des STD et des prestataires de services, elles doivent maintenant prendre en charge la responsabilité de la tutelle des réalisations physiques du projet ainsi que des COGES. Le projet doit assurer dans sa deuxième partie le renforcement des capacités de ses partenaires et leur autonomisation, sur la base d'une évaluation des prestations qu'ils ont fournies.

C.5 **Risques** Description succincte des principaux risques concernant chaque section ainsi que de leur impact sur la réalisation des objectifs de développement et la durabilité des résultats

Aspects fiduciaires	Risques minimes en raison d'une gestion financière satisfaisante.
Avancement de l'exécution du projet	Le risque principal réside dans le non-respect des délais prévus par les feuilles de route pour les volets petite irrigation, pistes rurales et ouvrages hydrauliques. Concernant la petite irrigation, l'approche retenue est que la maîtrise d'œuvre des forages se situe au niveau des communes. La dispersion des forages à effectuer et le nombre des marchés à passer peuvent être une source de retards dans la passation des marchés et dans l'exécution.
Produits et réalisations	1. Risques zootechniques et vétérinaires dans la réalisation de novembre 2012 de reconstitution sociale du cheptel petits ruminants. Ce risque peut être contenu si le projet tire de manière adéquate les leçons de l'expérience de la campagne de distribution antérieure (choix participatif des animaux, contrôle zootechnique et vétérinaire accru lors de l'achat, mise en quarantaine des animaux malades, et suivi zootechnique adéquat par les STD). 2. Risque de délais au niveau des communes pour la passation des marchés concernant les forages du volet petite irrigation. Ce risque sera limité si i) le dossier d'appel d'offres est allégé et revu de manière adéquate et immédiatement, et ii) les CRC et les DRGR font en sorte que les listes restreintes d'entreprises sont établies sans délais au niveau des DRGR en prenant en compte, entre autres, les listes de soumissionnaires potentiels que les mairies leur auront envoyées — en tirant les leçons de l'échec de l'AO précédent. Les mairies, avant d'envoyer leurs listes, devront avoir reçu les qualifications requises pour la sélection des entreprises. 3. Risques de délais pour l'exécution des travaux de pistes rurales, qui doivent commencer en décembre 2012 et faire l'objet de leur réception provisoire en juillet 2013. La mission recommande au projet de faire établir sans délai par les COFO concernés par les tronçons et par les carrières prévus par le projet des actes de donation des terres et carrières qui se trouvent sur l'emprise de la route. Ces actes de donation doivent être établis conformément à l'ordonnance N° 93015 du 2 mars 1993 portant principes d'orientation du Code Rural.
Durabilité	La durabilité des actions menées dans le volet « Petite irrigation » souffre du manque de formation et d'organisation des bénéficiaires. Ce risque pourra être réduit à travers des formations spécifiques par les GSC (fonctionnement et entretien des équipements, capacité de gestion de l'investissement et de renouvellement des groupes motopompes, gestion de l'eau au niveau de la parcelle et gestion commune de la ressource par l'émergence d'associations d'usagers de l'eau, etc.). La durabilité des banques céréalières de soudure , des banques d'aliment du bétail , du mécanisme de reconstitution sociale du cheptel et des réalisations faites par HIMO pour la restauration et protection des sols dépendra du renforcement des capacités des COGES et du soutien qu'ils recevront de la part des communes et des STD.

Suivi proposé

Question/problème	Mesure Recommandée	Date
Suivi scrupuleux des feuilles de route des volets petite irrigation, pistes et ouvrages hydrauliques	Mission de suivi et accompagnement des volets Tillabéry, petite irrigation, pistes et ouvrages hydrauliques	Janvier 2013
Capacité limitée de suivi et de contrôle des travaux d'infrastructures	Organiser un atelier de renforcement des capacités en matière de contrôle et de supervision des travaux en faveur des services techniques et des Bureaux d'Etudes avant le démarrage des travaux de pistes et d'ouvrages hydrauliques	Juste avant démarrage des travaux, décembre 2012

Appendice 2: Résumé des principales mesures à adopter dans des délais convenus

Domaine d'action	Mesure convenue	Responsabilité	Date
Exécution du projet	Implication des communes dans les programmes de renforcement des capacités des bénéficiaires et en particulier des Comités de Gestion OGES (programmes organisés par les CRC et leurs partenaires)	CNC/CRC Gouvernorats, Préfectures, Mairies COGES	Octobre 2012 à décembre 2013
	Sensibiliser les mairies pour que leurs PDC incluent les activités PUSADER et vérifient leurs possibilités de d'intervenir en appui à ces activités dans le futur. Il s'agit de faire en sorte que les services communaux, en collaboration avec les STD, continuent d'assurer notamment le suivi des activités i) des Comités de Gestion (COGES) des bénéficiaires des activités de BCS, BAB, CES/DRS et sécurisation des espaces pastoraux, ii) d'animation des groupes de bénéficiaires des volets petite irrigation, cultures de décrue, reconstitution du cheptel	CNC/CRC	MI janvier 2013
	Vérification par le MAG /DGGR lors d'une réunion de suivi que les recommandations de la revue à mi-parcours et les délais des feuilles de route réactualisées sont tenus (petite irrigation, pistes et hydraulique).	DGGR	Décembre 2012
Produits			
Distribution de semences améliorées	Réaménager le budget 2012/2013 de la composante 1 du projet pour acheter les surplus de production des multiplicateurs afin de satisfaire un plus grand nombre de bénéficiaires au titre de la distribution pour la campagne d'hivernage 2013/2014	CRC	Octobre 2012
Petite irrigation et cultures de décrue	Observance de la feuille de route réactualisée (en Annexe)	CNC/CRC, DEP/MAG, DGGR	Continu
	Relancer le DAO de réalisation des 2 275 forages et recruter les entreprises des travaux	CNC/CRC	20 novembre 2012
	Recrutement de deux Responsable des opérations techniques de développement de la petite irrigation au niveau régional sur la base des termes de référence convenus	CNC/CRC	Immédiat
	Initier la création d'Associations d'usagers de l'eau sur certains sites choisis au cours de la campagne 2012/13, et commencer la formation de quelques exploitants pilotes en vue d'une meilleure gestion de la ressource et d'une exploitation plus rationnelle des équipements. Etablir pour cela de nouveaux contrats et conventions ou des amendements aux contrats existants avec les STD et GSC	CNC CRC Tahoua et Maradi CRA Tahoua GSC STD	Novembre 2012
	Commencer la formation de quelques exploitants pilotes en vue d'une meilleure gestion de la ressource et d'une exploitation plus rationnelle des équipements. Etablir pour cela de nouveaux contrats ou des amendements aux contrats existants avec les GSC et STD	CNC CRC Tahoua et Maradi CRA Tahoua GSC STD	Novembre 2012
	Renforcer des cadres de concertation régionaux en place concernant la ressource, sur certaines vallées ou certains bassins de production	CRC, STD, autres	Continu

	Evaluer les prestations des GSC	CNC/CRC	Novembre 2012
	Renforcer des cadres de concertation régionaux en place concernant la ressource, sur certaines vallées ou certains bassins de production	CRC, STD, autres	Continu
Reconstitution sociale du cheptel	Renforcer le suivi zootechnique et la formation des COGES (par les DRE) dans le cadre de la convention élaborée à cet effet	CRC, DRE	Octobre 2012
	Veiller au respect strict des clauses contractuelles par les commissions de réception des animaux	CRC, commission de réception	Novembre — décembre 2012
Récupération des terres/HIMO	Renforcer la sensibilisation et l'animation des COGES et les communes dans le sens de la pérennisation des réalisations	CRC, STD	Immédiat
	Procéder au remplacement des plants morts	COGES, appui communes	Juillet 2013
	Procéder à l'évaluation des plantations et de la biomasse au niveau des sites ensemencés	CRC, STD	Immédiat
	Appuyer les bénéficiaires dans l'élaboration de plans de gestion des ressources dans les sites restaurés (fourrages, semences, lutte contre *Sida cordifolia* etc.)	CRC, STD, COGES	Immédiat
Banques céréalières de soudure	Commencer le transfert de la responsabilité de la supervision de la gestion des COGES des BCS aux communes en impliquant du personnel communal	Prestataires, CRC (ADL)	Décembre 2012
	Rédiger un carnet de procédures simples correspondant aux capacités des COGES ayant un double fonctionnement de la BCS: vente au comptant d'une part, et vente à crédit	COGES, prestataires, mairies	Décembre 2012
	Définir une procédure de mobilisation des fonds placés sur le compte bancaire de la BCS. Elle doit comprendre le mode de désignation des signataires, leur mandat et la façon dont elles sont contrôlées (en interne par rapport au COGES et aux membres, et en externe par rapport aux communes)	COGES, prestataires, mairies	15 octobre 2012
Appui aux groupements féminins de Tillabery	Constat de réception de tous les travaux et équipements prévus et de progrès significatifs dans leur utilisation par les groupements bénéficiaires par mission interne de suivi	CNC	Mi-décembre 2012
	En cas de résultats positifs de la mission de supervision de fin décembre 2013, et de celle de suivi et accompagnement de janvier 2013, reconduction du contrat FUCOPRI jusqu'au 30 juin 2013 pour le renforcement des capacités des groupements, sur la base d'un échéancier de résultats	CNC/RPM	Décembre 2012
Pistes rurales	Faire établir par les COFO concernés par les tronçons et par les carrières prévus par le projet des actes de donation des terres et carrières qui se trouvent sur l'emprise de la route. Ces actes de donation doivent être établis conformément à l'ordonnance N° 93015 du 2 mars 1993 portant principes d'orientation du Code Rural	CNC, CRC, COFO des communes et villages concernées	Immédiat pour obtention des actes avant décembre 2012
	Achever l'étude d'impact environnemental et social, et le PGES et les faire valider par les services techniques compétents (BEEEI)	Groupement ART et Génie /CNC	Octobre 2012
	S'assurer que la feuille de route réactualisée est tenue afin que l'échéance d'achèvement des travaux fixée à juillet 2013 soit respectée	CNC/Group Art et génie /Entreprise	Fréquence: chaque deux semaines, en continu

	Poursuivre la concertation avec les autres projets FIDA pour la prise en charge du financement des 89,5 km dont les DAO sont disponible au niveau du PUSADER dans un esprit de synergie entre projets	CNC	Octobre 2012
	Organiser un atelier de renforcement des capacités en matière de contrôle et de supervision des travaux en faveur des services techniques et des Bureaux d'Etudes avant le démarrage des travaux de pistes et d'ouvrages hydrauliques	CNC	Juste avant le démarrage des travaux, décembre 2012
	Sensibiliser les communes concernées pour qu'elles adressent une requête au projet PEMERSA pour le financement de la réhabilitation du tronçon TESSAOUA --- Dan JIRGAOU long de 19 km afin que PEMERSA prenne en charge ce tronçon	CNC/CRC	Octobre 2012
Ouvrages d'hydraulique	Organiser une concertation avec d'autres projets pour qu'ils prennent en charge le financement des 4 Mini AEP dont les DAO seront finalisés dans de brefs délais	CNC	Immédiat et continu
	Veiller à ce que la feuille de route actualisée soit bien tenue et que les travaux fassent l'objet de réception provisoire avant fin juillet 2013.	CNC/ART et GENIE	Continu
	Organiser un atelier de renforcement de capacités en matière de contrôle et de supervision des travaux en faveur des services techniques et des Bureaux d'Etudes	CNC	Décembre 2012 avant le démarrage des travaux.
Avancement du projet	Composante 1: Priorité à la réalisation de 2 275 forages maraichers et début effectif des travaux	CNC/RPM	Décembre 2012
	Composante 2: Renforcement des capacités des groupements féminins, par contrat fondé sur les résultats	CNC/RPM, FUCOPRI	Juin 2013
	Composante 3: Achèvement des travaux de pistes rurales et d'ouvrages hydrauliques	CNC	Juillet 2013
	Mission de supervision et suivi des volets Tillabery, petite irrigation, pistes et ouvrages hydrauliques	CNC	Janvier 2013
Durabilité	Enquête et analyse sur les effets de résilience aux crises induits par le projet dans les poches de vulnérabilité qu'il a visées	CNC, S/E	Décembre 2013
Aspects fiduciaires	Lors de l'élaboration du PTBA par région, renforcer la concertation sur les rubriques budgétaires et leur imputation à chaque composante, entre le RSE régional et le comptable. La même concertation doit prévaloir au niveau national entre le RSE, la Comptable Principale, le RAF et le RPM	CNC, CRC	Octobre et Novembre 2012
	Concertation renforcée lors de l'élaboration du PPM et des DAO, DP, etc., pour une meilleure planification et réussite de la passation des marchés	RPM	Continu
	La recommandation de la mission précédente de tenir des réunions spécifiquement consacrées au suivi budgétaire est reconduite, à mettre en œuvre aussi bien au niveau régional qu'au niveau national mensuellement	CNC/ CRC	Mensuel

Appendice 3: Questions financières: exécution effective des obligations de financement par source de financement et par composante; décaissements par catégorie

Tableau 3A: Fonds reçus par source de financement au 31 août 2012 (en USD)

Source de financement	Approbation	Décaissement	% d'exécution
Prêt FIDA n°821-NE	6 500 000	4 770 786	**73%**
Don FIDA n°DSF 8068NE	6 500 000	4 770 786	**73%**
Prêt OFID n°1381P	6 360 000	758 103	**12%**
TOTAL	**19 360 000**	**10 299 675**	**53%**

1 USD = 1,57 DTS

Tableau 3B: Exécution des obligations financières par composante au 31 août 2012, par source de financement (en USD)

Composantes	Prêt FIDA n°821-NE en USD			Don FIDA n°DSF - 8068-NE en USD			Prêt OFID n°1381P		
	Allocation	Décaissement	%	Allocation	Décaissement	%	Allocation	Décaissement	%
Composante 1	4 500 000	3 354 167	75%	4 500000	3 354 167	75%			
Composante 2	500 000	29 142	6%	500 000	29 142	6%			
Composante 3	780 200	13 281	2%	780 200	13 281	2%	5 860 000	731 011	12%
Composante 4	719 800	992 401	138%	719 800	992 401	138%	500 000	-	-
Total	**6 500 000**	**4 388 991**	**67%**	**6 500 000**	**4 388 991**	**67%**	**6 360 000**	**731 011**	**11%**

Tableau 3B': Exécution des obligations financière par composante au 31 août 2012 pour le financement global du Programme (en USD)

Composantes	Financement FIDA et OFID en USD		
	Allocation	Décaissement	% d'exécution
Composante 1	9 000 000	6 708 334	75%
Composante 2	1 000 000	58 284	6%
Composante 3	7 420 400	757 573	10%
Composante 4	1 939 600	1 984 802	102%
Total	**19 360 000**	**9 508 993**	**49%**

Tableau 3C: Décaissements du prêt du FIDA (en DTS, au 31/08/2012)

(1 DTS =1,57 USD = 723 FCFA)

	CATEGORIE	MONTANT ALLOUE AU DON APRES REALLOCATTION		DEBOURSE (cf Status Of Funds du FIDA) DECAISSEMENTS au 31/08/2012			DRFs n°23 EN ATTENTE DE PAIEMENT au 31/08/2012		DECAISSEMENT TOTAL APRES PAIEMENT DES DRF EN INSTANCE			Solde disponible	
		DTS	CFA	DTS	CFA	%	DTS	CFA	DTS	CFA	%	DTS	CFA
	AVANCE INITIALE - COMPTE SPECIAL	0,00	0	811 185,07	600 000 000		0,00	0	811 185,07	600 000 000		-811 185,07	-600 000 000
1	**TRAVAUX**	500 000,00	383 418 033	0,00	0	**0,00%**	0,00	0	0,00	0	**0%**	500 000,00	383 418 033
2	**BIENS**	160 000,00	122 693 771	148 248,12	114 335 243	**92,66%**	2 350,50	1 891 360	150 598,62	116 226 603	**94%**	9 401,38	6 467 168
3	**MICROPROJET**	2 800 000,00	2 147 140 987	1 694 790,90	1 317 367 267	**60,53%**	165 000,29	132 769 546	1 859 791,19	1 450 136 813	**66%**	940 208,81	697 004 174
4	**FORMATIONS**	160 000,00	122 693 771	54 890,82	43 244 378	**34,31%**	14 847,98	11 947 610	69 738,80	55 191 988	**44%**	90 261,20	67 501 783
5	**SERVICES DES CONSULTANTS**	210 000,00	161 035 574	102 214,97	78 971 549	**48,67%**	47 668,17	38 356 790	149 883,14	117 328 339	**71%**	60 116,86	43 707 235
6	**SALAIRES ET COUT DE FONCTIONNEMENT**	320 000,00	245 387 541	227 387,73	176 279 823	**71,06%**	50 840,74	40 909 636	278 228,47	217 189 459	**87%**	41 771,53	28 198 082
	TOTAUX	**4 150 000,00**	**3 182 369 677**	**3 038 717,61**	**2 330 198 260**	**73,22%**	**280 707,69**	**225 874 942**	**3 319 425,30**	**2 556 073 202**	**80%**	**830 574,70**	**626 296 475**

TABLEAU 3C' Décaissements du don du FIDA (en DTS, au 31/08/2012)

	CATEGORIE	MONTANT ALLOUE AU DON APRES REALLOCATTION		DEBOURSE (cf Status Of Funds du FIDA) DECAISSEMENTS au 31/08/2012			DRFs n°23 EN ATTENTE DE PAIEMENT au 31/08/2012		DECAISSEMENT TOTAL APRES PAIEMENT DES DRF EN INSTANCE			Solde disponible	
		DTS	CFA	DTS	CFA	%	DTS	CFA	DTS	CFA	%	DTS	CFA
	AVANCE INITIALE - COMPTE SPECIAL	0,00	0	811 185,07	600 000 000		0,00	0	811 185,07	600 000 000		-811 185,07	-600 000 000
1	**TRAVAUX**	500 000,00	383 418 033	0,00	0	**0,00%**	0,00	0	0,00	0	**0%**	500 000,00	383 418 033
2	**BIENS**	160 000,00	122 693 771	148 248,12	114 335 243	**92,66%**	2 350,50	1 891 360	150 598,62	116 226 603	**94%**	9 401,38	6 467 168
3	**MICROPROJET**	2 800 000,00	2 147 140 987	1 694 790,90	1 317 367 267	**60,53%**	165 000,29	132 769 546	1 859 791,19	1 450 136 813	**66%**	940 208,81	697 004 174
4	**FORMATIONS**	160 000,00	122 693 771	54 890,82	43 244 378	**34,31%**	14 847,98	11 947 610	69 738,80	55 191 988	**44%**	90 261,20	67 501 783
5	**SERVICES DES CONSULTANTS**	210 000,00	161 035 574	102 214,97	78 971 549	**48,67%**	47 668,17	38 356 790	149 883,14	117 328 339	**71%**	60 116,86	43 707 235
6	**SALAIRES ET COUT DE FONCTIONNEMENT**	320 000,00	245 387 541	227 387,73	176 279 823	**71,06%**	50 840,74	40 909 636	278 228,47	217 189 459	**87%**	41 771,53	28 198 082
	TOTAUX	**4 150 000,00**	**3 182 369 677**	**3 038 717,61**	**2 330 198 260**	**73,22%**	**280 707,69**	**225 874 942**	**3 319 425,30**	**2 556 073 202**	**80%**	**830 574,70**	**626 296 475**

Appendice 3 bis: Autres questions financières

Tableau 3 D: Etat de rapprochement budgétaire au 31 août 2012

Prêt FIDA No: 821 - NE 50%

Don FIDA No.: DSF - 8068 - NE 50%

PUSADER COMPTE SPÉCIAL: H0136 01001 60068410001/28 Banque Atlantique-Niger

1.	MONTANT AVANCÉ PAR LE FIDA	FCFA	1 200 000 000
2.	MOINS: MONTANT TOTAL RECOUVERT PAR LE FIDA	- FCFA	-
3.	ÉGAL AU COURS ACTUEL DE LA SOMME AVANCÉE AU COMPTE SPÉCIAL (1-3)	**= FCFA**	**1 200 000 000**
4.	SOLDE DU COMPTE SPÉCIAL À LA DATE **(31-08-2012)** RELEVÉ BANCAIRE CI-JOINT	FCFA	608 786 121
5.	PLUS: SOLDE DU COMPTE DES OPÉRATIONS PUSADER/Maradi (31-08-2012)	+ FCFA	57 993 307
	PLUS: SOLDE DU COMPTE DES OPÉRATIONS PUSADER/Tahoua (31-08-2012)	+ FCFA	65 756 205
	PLUS: SOLDE DU COMPTE DES OPÉRATIONS PUSADER/Tillabéry (31-08-2012)	+ FCFA	15 183 778
	PLUS: MONTANT EN ESPÈCES DANS LA CAISSE (CMD) PUSADER/Maradi (31-08-2012)	+ FCFA	107 400
	PLUS: MONTANT EN ESPÈCES DANS LA CAISSE (CMD) PUSADER/Tahoua (31-08-2012)	+ FCFA	115 000
	PLUS: MONTANT EN ESPÈCES DANS LA CAISSE (CMD) PUSADER/Tillabéry 31-08-2012)		198 000
	PLUS: MONTANT EN ESPÈCES DANS LA CAISSE (CMD) PUSADER/Niamey (31-08-2012)	+ FCFA	110 303
	Sous total de 5:		**139 463 993**
	TOTAL SOLDES DU COMPTE SPÉCIAL, COMPTE DU PROJET, COMPTE DES OPÉRATIONS ET CAISSES (4+5)	**= FCFA**	**748 250 114**
6.	PLUS: MONTANT DES DÉPENSES ADMISSIBLES JUSTIFIÉES DANS LA DEMANDE DRF JOINTE NUMÉRO **23/2012**	**+ FCFA**	**176 516 560**
7.	PLUS: MONTANT PAYÉ DU COMPTE SPÉCIAL, COMPTE D'OPÉRATION MAIS N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ DEMANDÉ		
	RAISON: Montant admissible pour lequel aucune DRF n'a pas encore été préparée	**+ FCFA**	**-**
8.	PLUS: MONTANTS DÉJÀ DEMANDÉS MAIS PAS ENCORE CRÉDITES À LA DATE DU RELEVÉ BANCAIRE ET DEMANDÉS APRÈS LA DATE DU RELEVÉ BANCAIRE		

DRF N°	Date	FCFA	MONTANT
21	30-juin-12		108 022 993,00
22	25-juil-12	FCFA	167 210 333,00

	TOTAL DES DEMANDES PRÉCÉDENTES PAS ENCORE CRÉDITÉES:	**+ FCFA**	**275 233 326**
9.	MOINS: INTÉRÊTS GAGNÉS CRÉDITÉS AU COMPTE	- FCFA	-
10.	**ÉGAL MONTANT TOTAL DE L'AVANCE (N° 4 Á N° 9)**	**= FCFA**	**1 200 000 000**
11.	EXPLICATION DE TOUT ÉCART ENTRE LES TOTAUX INDIQUÉS AUX LIGNES 3 ET 10 CI-DESSUS		
	MONTANT RAPPROCHE	**+ FCFA**	**1 200 000 000**
	Montant non admissible à rembourser au compte du Projet		-

Tableau 3 E: VERIFICATION ETATS CERTIFIES DES DEPENSES

ANNEXE SUR LA VERIFICATION DES ECD – PUSADER				
N°DRF	**Date de paiement**	**Description des dépenses**	**Montant en F CFA**	**Observation**
DRF 19		**Catégorie Microprojets**		
	30/04/2012	Construction de 2 magasins BC soudure/Dakoro Commune urbaine de Dakoro, quartier Dan Toudou	5 980 320	Justifié: Décompte final signé par le DDGR (Directeur Départemental du Génie Rural) de Dakoro et l'Entrepreneur pour 6 780 408 F CFA sur lequel la retenue de garantie de 10% a été opérée, soit un net de 6 102 367 F CFA; attachement final listant les travaux effectués; PV de levée des réserves signée par la mairie, la DRGR, le DDGR, la DDA (Direction Départementale de l'Agriculture), les bénéficiaires et le PUSADER; facture de 6 102 367 F CFA, pièce d'imputation au journal achats avec déduction du BIC de 2% soit 122 047 F, pièce d'imputation banque et copie de l'ordre de virement du net de 5 980 320 F CFA déchargée par l'entrepreneur et la banque
	02/05/2012	Construction de 2magasins BC / Dakoro Village de Badergoula	4 825 150	Justifié: Décompte final signé par le DDGR (Directeur Départemental du Génie Rural) de Dakoro et l'Entrepreneur pour 5 470 691 F CFA sur lequel la retenue de garantie de 10% a été opérée, soit un net de 4 923 622 F CFA; attachement final listant les travaux effectués; PV de levée des réserves signée par la mairie, la DRGR, le DDGR, la DDA (Direction Départementale de l'Agriculture), les bénéficiaires et le PUSADER; facture de 4 923 622F CFA, pièce d'imputation au journal achats avec déduction du BIC de98 472 F; pièce d'imputation banque et copie de l'ordre de virement de 4 825 150 F CFA déchargée par l'entrepreneur et la banque

	05/05/2012	Production plants CES/DR S: A 3101	5 000 000	Justifié: dépense globale de 5 163 965 F CFA: Ordre de mission , facture carburant , frais de gardiennage des 3 sites de récupération des terres et du magasin; **2 factures de 500 000 F** sur reliquat global de 1 000 000 F pour 2 x 10 000 plants à 100F pièce (équipe Boukari et équipe Maigari), facture de équipe Bokoye **1 500 000 F** pour reliquat facture de 3 000 000F; équipe Inoussa **2 500 000 F** pour reliquat facture de 5 000 000F et émargement des pépiniéristes, les copies des 4 contrats pour les 4 équipes
	07/05/2012	Cash Gardiens site CES/DR S: A 3101	2 010 000	Justifié: Cash Gardiens sur site récupération des terres (10 sites) Frais pour paiement des gardiens nommés par le COGES en assemblée générale et signataires d'un contrat annuel avec le projet: 30 000 F / mois. Pièces: Fiches d'émargement (état nominatif), Attestation d'assiduité signée par le COGES et le service technique
	15/05/2012	Forages PVC Soumarana lot 2: A 1201	4 018 000	Justifié: 3 cotations, l'arrêté de la mairie portant création de la commission ad hoc chargé du dépouillement et de l'analyse des offres, le PV de dépouillement et d'analyse des offres de la commission, la lettre de notification d'adjudication, le contrat, le PV d'implantation du chantier, PV d'avancement des travaux, fiches de réception des ouvrages hydrauliques, facture de 4 100 000F, payée par chèque après déduction du BIC de 2% pour 82 000F
	17/05/2012	Décompte final Construction de BC lot 1 Villages Tshalla et Maïnadi	5 415 692	Justifié: Décompte final signé par le DDGR (Directeur Départemental du Génie Rural) et l'Entrepreneur sur lequel la retenue de garantie de 10% a été opérée, soit un net de 4 923 622 F CFA; attachement final listant les travaux effectués; PV de levée des réserves signée par la mairie, la DRGR, le DDGR, la DDA (Direction Départementale de l'Agriculture), les bénéficiaires et le PUSADER; facture de 5 415 692 CFA; pièce d'imputation banque et copie de l'ordre de virement de 4 825 150 F CFA déchargée par l'entrepreneur et la banque. Liste des paiements envoyée à la DGI pour le BIC
	18/05/2012	Décompte final Lot 4 Construction BAB Villages Tangoumar et Salamou Alaïkoum (Abalak)	4 750 211	
	19/05/2012	Epandage/Production Plants à Masko: A 3101	6 204 057	Justifié: Ordre de mission et TDR, états nominatifs émargés pour paiement de la main d'œuvre directe et encadrement pour épandage des semences des herbacées sur les sites de Masko et Dogon Farou (301 000 et 88 000), reçu carburant (23 657), état émargé des per diem (8 000), état d'émargement des producteurs de semences pour les sommes reçues en espèces pour les 6 426 sacs de semences des herbacées à 900 F le sac, pour 5 783 400F
	19/05/2012	Epandage/Production Plants à Dogon Farou: A 3101	6 502 957	Justifié: Ordre de mission et TDR, états nominatifs émargés pour paiement de la main d'œuvre directe et encadrement pour épandage des semences des herbacées sur les sites de Masko et Dogon Farou (303 000 et 51 000), reçu carburant (23 657), état émargé des per diem (8 000), état d'émargement des producteurs de semences pour les sommes reçues en espèces pour les 6 797 sacs de semences des herbacées à 900 F le sac, pour 6 117 300 F

DRF 20		**Catégorie Fonctionnement**		
	11/05/2012	Appui campagne agricole 2012:D8101	4 500 000	Justifié: Lettre et TDR du Ministère de l'Agriculture pour la campagne agricole 2012; lettre réponse du projet pour la prise en charge du carburant de la campagne; BC, facture carburant, BL et PV de remise des bons de valeur à la Direction des Ressources Financières et du Matériel du Ministère
	16/05/2012	Insertion Avis passation des Marchés: D8101	2 975 000	Justifié: Facture et Copie du Journal dans lequel l'avis est publié
		Catégorie Formation		
	02/05/2012	Frais de formation/gestion financière à Casablanca: D4101	2 295 850	Justifié: ANO du CPM, Facture, Attestation de formation
	14/05/2012	Atelier d'échange/COSOP:D8101	8 134 560	Justifié: Pièces justificatives annexées au budget et TDR pour l'organisation d'un l'atelier sur le COSOP pour tous les projets FIDA, géré par le Bureau de Liaison
	14/05/2012	Frais de participation Atelier/Gestion fin	3 984 769	Justifié: ANO du CPM, Facture, Attestation de formation
		Catégorie Microprojets		
	18/05/2012	Paie décompte final / Kokari: A 4101	5 396 043	Une Banque Céréalière (BC) et une Banque d'Aliments de Bétail (BAB) à Ciminti Melo (Abalak) et Tawatsé (Illela) Justifié: Décompte final signé par le DDGR (Directeur Départemental du Génie Rural) et l'Entrepreneur sur lequel la retenue de garantie de 10% a été opérée; attachement final listant les travaux effectués; PV de levée des réserves signée par la mairie, la DRGR, le DDGR, la DDA (Direction Départementale de l'Agriculture), les bénéficiaires et le PUSADER; facture; pièce d'imputation banque et copie de l'ordre de virement déchargée par l'entrepreneur et la banque. Liste des paiements envoyée à la DGI pour le BIC.
	25/05/2012	Distribution semences Dakoro /GR: A 1102	4 659 700	Justifié: TDR et ordre de mission distribution des semences améliorées sur 105 villages; per diem des membres de la mission (5 équipes de 4 personnes dont un représentant de chaque mairie et un représentant de la DDA: total 1 730 000F), location de véhicule (1 440 000 F après sélection à partir de 3 factures proforma), reçus carburant (1 373 038F)
	25/05/2012	Formation de formateurs DRA: A 1102	3 801 674	Justifié: TDR de la DRA, budget approuvé, rapport de formation sur la multiplication des semences, pauses café et pauses déjeuner sur la base de 3 proforma, factures des fournitures, location salle, pièces états des per diem sans hôtel, facture de l'hébergement; liste de présence, programme de la formation , reçus carburant

	26/05/2012	Cash 2ème paiement pépiniéristes	6 835 000	Justifié: Production de plants par les pépiniéristes. Rapport financier de l'opération/budget approuvé de 6 835 000 F
	Catégorie Formation			
	28 /05/2012	Atelier formation sur TOMPRO: D4101	3 902 935	Justifié: Atelier de formation sur les fonctions avancées de TOMPRO et sur la restitution des résultats de l'audit et le plan de mise en œuvre des recommandations, pour les comptables des 3 régions concernées par le PUSADER: Maradi, Tahoua et Tillabéry, avec la CNC TDR de l'atelier, budget, fiche d'imputation et décompte des frais réels
DRF 21	**Catégorie Microprojets**			
	12/06/2012	ASUSU 6% de cash payés / sites: A 3101	1 239 150	Justifié: Récapitulatifs des montants payés par ASUSU Etat de paiement de 6% de frais de gestion Copie de l'ordre de virement
	14/06/2012	Transport des semences améliorées: A 1102	3 281 955	Justifié: 3 cotations / soumissions Fiche d'analyse comparative des factures proforma. 2 Lettres de notifications de non adjudication 1 lettre de notification d'adjudication La lettre de marché signée par les deux parties PV de réception des semences améliorées par village et signé par les chefs des villages et le PUSADER. Facture certifiée et acquittée Fiche d'imputation Chèque déchargé
	16/06/2012	Lot 8 décompte final puits Tahoua A1201	779 256	Justifié: Copie du chèque de paiement N°1770852 Lettre du maire de la commune II de Tahoua demandant le paiement du décompte. Décompte final Attachement des travaux réalisés BV de réception définitive sans réserve des 44 buses réalisées sur les 44 prévues.

Tableau 3F: Registre des DRF

PAYS: NIGER

Prêt FIDA n°821-NE et Don FIDA n°DSF-8068-NE

Titre du Projet: Projet d'Urgence pour la Sécurité Alimentaire et le Développement Rural - PUSADER

REGISTRE DES DEMANDES DE RETRAIT DES FONDS FIDA en FCFA: au 31 Aout 2012

N° d'ordre	Bénéficiare	Avance Initiale	Catégories						Total	Date d'envoi	Date d'encaissement Projet
			1. Travaux	2. Biens	3. Microprojet	4. Formation	5. Services des Consultants	6. Salaires et coûts de fonctionnement			
DRF 07	Compte spécial		-	-	17 691 815	7 969 499	9 032 000	17 868 968	52 562 282	02/12/2011	24/01/2012
DRF 11	Compte spécial		-	33 236 814	218 332 457	2 131 450	12 219 050	22 241 928	288 161 699	05/01/2012	23/01/2012
DRF 13	Compte spécial		-	-	321 830 877	4 250 000	7 332 725	9 342 363	342 755 965	31/01/2012	29/02/2012
DRF 14	Compte spécial		-	7 080 908	302 114 226	4 760 000	10 702 287	33 906 943	358 564 364	29/02/2012	23/04/2012
DRF 15	Compte spécial		-	-	246 661 274	542 200	11 834 639	37 124 752	296 162 865	30/03/2012	21/05/2012
DRF 16	Compte spécial		-	870 010	293 081 179	842 784	14 650 349	33 604 083	343 048 405	13/04/2012	22/05/2012
DRF 17	Compte spécial		-	1 590 500	118 719 995	-	3 851 536	8 036 333	132 198 364	04/05/2012	11/06/2012
DRF 18	Compte spécial		-	-	41 555 108	12 501 511	2 144 593	19 411 932	75 613 144	30/05/2012	27/07/2012
DRF 19	Compte spécial		-	2 384 400	105 205 588	17 829 247	16 698 720	20 823 142	162 941 097	30/05/2012	31/07/2012
DRF 20	Compte spécial			1 350 000	45 076 978	8 953 892	1 906 468	7 649 938	64 937 276	05/07/2012	21/08/2012
Sous Total		**-**	**-**	**46 512 632**	**1 710 269 497**	**59 780 583**	**90 372 367**	**210 010 382**	**2 116 945 461**		
DRF en attente de paiement											
DRF 21	Compte spécial		-	3 112 821	72 388 070	6 118 000	10 732 528	15 671 574	108 022 993	25/07/2012	
DRF 22	Compte spécial		-	-	90 875 681	14 795 741	30 281 463	31 257 448	167 210 333	05/08/2012	
DRF 23	Compte spécial		-	669 900	102 275 339	2 981 480	35 699 590	34 890 251	176 516 560		
Sous Total		**-**	**-**	**3 782 721**	**265 539 090**	**23 895 221**	**76 713 581**	**81 819 273**	**451 749 886**		
TOTAL DRF CS				**50 295 353**	**1 975 808 587**	**83 675 804**	**167 085 948**	**291 829 655**	**2 568 695 347**		
DPD											
DPD 12	CFAO NIGER		-	122 451 000	-	-	-	-	122 451 000	29/12/2011	24/01/2012
TOTAL DRF CS ET DPD		**-**	**-**	**50 295 353**	**1 975 808 587**	**83 675 804**	**167 085 948**	**291 829 655**	**2 691 146 347**		

COMPTE SPECIAL					
N°DRF	**Montant Demandé**	**Montant Payé**	**Différence**	**Total Payé**	**Date de valeur**
DRF 07	52 562 282	52 562 282		52 562 282	24/01/2012
DRF 11	288 161 699	288 161 699		288 161 699	23/01/2012
DRF 13	342 755 965	342 755 965		342 755 965	29/02/2012
DRF 14	358 564 364	358 564 364		358 564 364	23/04/2012
DRF 15	296 162 865	296 162 865		296 162 865	21/05/2012
DRF 16	343 048 405	343 048 405		343 048 405	22/05/2012
DRF 17	132 198 364	132 198 364		132 198 364	11/06/2012
DRF 18	75 613 144	75 613 144		75 613 144	27//07/2012
DRF 19	162 941 097	162 941 097		162 941 097	31/07/2012
DRF 20	64 937 276	64 937 276		64 937 276	21/08/2012
Sous total	**2 116 945 461**	**2 116 945 461**		**2 116 945 461**	
DRF en attente de paiement					
DRF 21	108 022 993				
DRF 22	167 210 333				
DRF 23	176 516 560				
Sous total	**451 749 886**			**451 749 886**	
TOTAL GENERAL CS				**2 568 695 347**	
PAIEMENT DIRECT					
N°DPD	**Montant Demandé**	**Montant Payé**	**Différence**	**Total Payé**	**Date de valeur**
DPD 12	122 451 000	122 451 000		122 451 000	24/01/2012
Sous total	**122 451 000**	**122 451 000**		**122 451 000**	
TOTAL COMPTE SPECIAL ET DPD				**2 691 146 347**	

Tableau 3G: Suivi des recommandations de l'Audit

Suivi des recommandations de l'audit de l'exercice 2011 du PUSADER

Recommandations	Responsables	Niveau d'exécution	Observation
1. Créer les comptes qui enregistrent les subventions distinctement pour le Don et prêt dans la classe 1 « comptes des ressources durables »	Comptable Principal /CNC	Le projet avait déjà un compte 141710 pour enregistrer les subventions reçues du FIDA et la répartition est faite séparément sur chaque source (prêt et don) grâce à la source de financement paramétrée sur le logiciel de gestion. Cependant, conformément à la recommandation d'audit, les comptes de la comptabilité générale qui enregistrent distinctement les subventions reçues pour le Prêt et le Don ont été créés: il s'agit des comptes 141710 Fonds reçus Prêt FIDA et 141711 Fonds reçus Don FIDA	Recommandation mise en œuvre
2. Revoir la présentation des états financiers de manière à immobiliser en fin d'exercice toutes les charges d'une part, et d'autre part à transférer les subventions d'exploitation de la période dans les comptes des ressources durables	Comptable Principal /CNC	Recommandation mise en œuvre (cf. balance et états financiers 2011)	Recommandation mise en œuvre
3. Suivre et mettre scrupuleusement en exécution les principes comptables. Pour le suivi des marchés, le contrat peut être enregistré intégralement dans le menu « Passation des marchés » du logiciel	Comptable Principal /CNC	Recommandation mise en œuvre: le suivi des engagements se fait dans le module marchés et engagements. (cf. registre des marchés du logiciel TOMPRO)	Recommandation mise en œuvre

Tableau 3H: Suivi budgétaire PTBA 2012 par composante jusqu'au 31/08/2012 et prévisionnel par composante du 01/01/2012 au 31/12/2012 [25]

Monnaie XOF

Libellé	Décaissement au 31/08/2012	Engagement au 31/08/2012	Total Réalisation au 31/08/2012	Budget 2012	Disponible	**%Exéc. au 31/08/2012**	Prévision septembre à décembre 2012	Total à réaliser au 31/12/2012	**% Exéc prévi-sionnel au 31/12/2012**
RECONSTITUTION° CAPITAL PRODUCTIF DES MENAGES RURAUX	**1 367 553 970**	**67 582 876**	**1 435 136 846**	**3 046 453 266**	**1 611 316 420**	**47%**	**1 640 118 532**	**3 007 672 502**	**99%**
PRODUCT° DISTRIBUT° SEMENCES AMELIOREES & DEV PETIT IRRIGAT°	738 711 225	39 423 072	778 134 297	1 875 103 266	1 096 968 969		1 009 928 532	1 748 639 757	
RECONSTITUT° CHETEL & RESTAURAT° EXPACE PASTORAL DEGRADE	46 700 007	3 060 000	49 760 007	523 500 000	473 739 993		561 500 000	608 200 007	
TRAVAUX A HAUTE INTENSITE DE MAIN D4OEUVRE HIMO	265 986 061	119 999	266 106 060	316 050 000	49 943 940		53 190 000	319 176 061	
CREATION ET GEST° BANQUES DE SOUDURE	316 156 677	24 979 805	341 136 482	331 800 000	9 336 482		15 500 000	331 656 677	
RENFORCEMENT DU SYSTEME DE PRODUCTION DE RIZ IRRIGUE	**8 371 249**	**18 469 062**	**26 840 311**	**135 000 000**	**108 159 689**	**20%**	**242 350 000**	**250 721 249**	**186%**
SOUTIENS AU GOUPEMENTS FEMININS	8 371 249	18 469 062	26 840 311	135 000 000	108 159 689		242 350 000	250 721 249	
APPUI AUX INFRASTRUCTURES RURALES	**114 981 800**	**222 350 000**	**337 331 800**	**785 936 722**	**448 604 922**	**43%**	**747 658 991**	**862 640 791**	**110%**

[25] Tous financements/toutes catégories/toutes activités/tous postes budgétaires/tous comptes généraux.

INFRASTRUCTURE RURALES	77 299 800	78 990 000	156 289 800	442 208 652	285 918 852		560 158 991	637 458 791	
REABILITATION ROUTES	37 682 000	143 360 000	181 042 000	343 728 070	162 686 070		187 500 000	225 182 000	
COORDINATION & GESTION DU PUSADER & SUIVI EVALUATION	**532 493 046**	**32 806 200**	**565 299 246**	**715 562 700**	**150 263 454**	**79%**	**170 390 400**	**702 883 446**	**98%**
FONCTIONNEMENT	95 865 935	8 930 000	104 795 935	105 230 000	434 065		23 050 000	118 915 935	
CHARGES DU PERSONNEL	82 330 636	-	82 330 636	164 582 700	82 252 064		33 370 900	115 701 536	
EQUIPEMENTS	133 951 278	-	133 951 278	61 450 000	72 501 278		-	133 951 278	
FORMATIONS ET ATELIERS	70 582 951		70 582 951	183 000 000	112 417 049		52 000 000	122 582 951	
MISSION ET REUNION	60 660 977		60 660 977	85 800 000	25 139 023		35 000 000	95 660 977	
SERVICES DES CONSULTANTS ET AUDITS	31 705 735	23 204 200	54 909 935	83 500 000	28 590 065		26 969 500	58 675 235	
ETUDES ET ENQUETES	17 842 186	-	17 842 186	32 000 000	14 157 814		-	17 842 186	
AUTRES APPUIS	39 553 348	672 000	40 225 348	50 000 000	9 774 652		-	39 553 348	
Total général	**2 023 400 065**	**341 208 138**	**2 364 608 203**	**4 682 952 688**	**2 318 344 485**	**50%**	**2 800 517 923**	**4 823 917 988**	**103%**

Tableau 3 H': Prévisions de décaissements du 1° septembre au 31 décembre 2012

	Unité	Sept	Oct	Nov	Dec	Total général	Sources de Financement	
		Montant de décaissement prévu par mois					FIDA	OFID
Production et distribution semences améliorées		**32 685 000**	**6 280 000**	**115 655 000**	**-**	**154620000**	**154 620 000**	
Achat des intrants	Kit	23 760 000				**23 760 000**	**23 760 000**	
Certification	Mission		1 000 000			**1 000 000**	**1 000 000**	
Contrôle au labo	Echantillon			1 175 000		**1 175 000**	**1 175 000**	
Encadrement	Conventions	7 425 000	5 280 000	-		**12 705 000**	**34 325 000**	
Rachat productions	T			114 480 000		**114 480 000**	**114 480 000**	
Suivi technique	Mission	500 000				**500 000**	**1 000 000**	
Supervision	Mission	1 000 000				**1 000 000**	**1 000 000**	
Petite irrigation		**23 502 623**	**10 975 235**	**61 315 235**	**759 515 439**	**855 308 532**	**855 308 532**	
Acquisition fournitures	Fournitures				750 040 204	**750 040 204**	**750 040 204**	
Appuis aux cultures de décrues	Kits			50 340 000		**50 340 000**	**50 340 000**	
Contrat GSC	Contrat	23 502 623	9 475 235	9 475 235	9 475 235	**51 928 328**	**51 928 328**	
Mission de suivi	Mission		1 500 000			**1 500 000**	**1 500 000**	
Mission de supervision	Mission			1 500 000		**1 500 000**	**1 500 000**	
Réalisation travaux	Travaux					**-**	**-**	
Reconstitution du Cheptel		**27 000 000**	**2 500 000**	**425 000 000**	**65 500 000**	**520 000 000**	**520 000 000**	
Achat des animaux	Têtes			425 000 000		**425 000 000**	**425 000 000**	
Contrat Prestataires	Contrat	27 000 000			63 000 000	**90 000 000**	**90 000 000**	
Mission de suivi	Mission		1 500 000		1 500 000	**3 000 000**	**3 000 000**	
Mission de supervision	Mission		1 000 000		1 000 000	**2 000 000**	**2 000 000**	

Sécurisation des espaces pastoraux		**30 000 000**	**10 000 000**	**1 000 000**	**500 000**	**41 500 000**	**41 500 000**	
Aménagements espaces pastoraux	Ha	29 000 000				**29 000 000**	**29 000 000**	
Contrat opérateur	Contrat		10 000 000			**10 000 000**	**10 000 000**	
Mission de suivi	Mission	1 000 000		1 000 000		**2 000 000**	**2 000 000**	
Mission de supervision	Mission				500 000	**500 000**	**500 000**	
Travaux HIMO		**-**	**51 690 000**	**1 500 000**		**53 190 000**	**53 190 000**	
CFW plantation	Plants		50 690 000			**50 690 000**	**50 690 000**	
Mission de suivi	Mission			1 500 000		**1 500 000**	**1 500 000**	
Mission de supervision	Mission		1 000 000			**1 000 000**	**1 000 000**	
Banques céréalières		**500 000**	**-**	**15 000 000**	**-**	**15 500 000**	**15 500 000**	
Contrat opérateur				14 000 000		**14 000 000**	**14 000 000**	
Mission de suivi		500 000				**500 000**	**500 000**	
Mission de supervision				1 000 000		**1 000 000**	**1 000 000**	
Appui aux gpts féminins		**97 100 000**	**7 625 000**	**0**	**137 625 000**	**242 350 000**	**242 350 000**	
Achat matériels	Kit	97 100 000			0	**97 100 000**	**97 100 000**	
Construction	magasin	-			130 000 000	**130 000 000**	**130 000 000**	
Contrat FUCOPRI	Contrat		7 625 000		7 625 000	**15 250 000**	**15 250 000**	
Infrastructures routes		**-**	**5 000 000**	**315 447 995**	**239 710 996**	**560 158 991**		**560 158 991**
Avance de démarrage travaux	Avance			312 947 995	234 710 996	**547 658 991**		**547 658 991**
Mission de supervision	Mission		2 500 000	2 500 000	2 500 000	**7 500 000**		**7 500 000**
Suivi contrôle	Mission		2 500 000		2 500 000	**5 000 000**		**5 000 000**
Infrastructures hydrauliques		**-**	**5 000 000**	**2 500 000**	**180 000 000**	**187 500 000**		**187 500 000**
Avance de démarrage travaux	Avance				175 000 000	**175 000 000**		**175 000 000**
Mission de supervision	Mission		2 500 000	2 500 000	2 500 000	**7 500 000**		**7 500 000**
Suivi contrôle	Mission		2 500 000		2 500 000	**5 000 000**		**5 000 000**

Salaires et couts du fonct		**11 740 000**	**15 990 000**	**8 140 000**	**8 140 000**	**44 010 000**	**44 010 000**	
Appui à la préparation des marchés		900 000	900 000	900 000	900 000	**3 600 000**	**3 600 000**	
Carburant fonctionnement			2 850 000			**2 850 000**	**2 850 000**	
Consommable informatique			5 000 000			**5000000**	**5000000**	-
Eau		225 000	225 000	225 000	225 000	**900 000**	**900 000**	
Electricité		550 000	550 000	550 000	550 000	**2 200 000**	**2 200 000**	
Entretien et réparation mobiliers et matériels de bureau		125 000	125 000	125 000	125 000	**500 000**	**500 000**	
Entretien et réparations véhicules		500 000	500 000	500 000	500 000	**2 000 000**	**2 000 000**	
Fourniture de bureau et produit d'entretien		3 600 000				**3 600 000**	**3 600 000**	
Indemnités agents du PAC		740 000	740 000	740 000	740 000	**2 960 000**	**2 960 000**	
Salaires et fais connexes personnel d'appui et service		4 500 000	4 500 000	4 500 000	4 500 000	**18 000 000**	**18 000 000**	
Téléphone, fax, internet		600 000	600 000	600 000	600 000	**2 400 000**	**2 400 000**	
Formation				**26 000 000**	**26 000 000**	**52 000 000**	**52 000 000**	
Atelier de concertation					6 000 000	**6 000 000**	**6 000 000**	
Formation sur les procédures FIDA				20 000 000	20 000 000	40 000 000	**40 000 000**	
Organiser les sessions du comité de pilotage				6 000 000		**6 000 000**	**6 000 000**	
Missions et réunions		**5 000 000**	**20 000 000**	**5 000 000**	**5 000 000**	**35 000 000**	**35 000 000**	
Organiser les missions de Suivi terrain		5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	**20 000 000**	**20 000 000**	
Revue à mi-parcours			15 000 000			**15 000 000**	**15 000 000**	
Consultants		**7 152 725**	**16 122 225**	**11 052 725**	**5 052 725**	**39 380 400**	**39 380 400**	
Honoraires et frais connexes Consultants PUSADER		3 102 725	3 102 725	3 102 725	3 102 725	**12 410 900**	**12 410 900**	
Mettre en œuvre stratégie de communication			6 000 000			**6 000 000**	**6 000 000**	
Consultants BL FIDA		1 950 000	2 628 000	1 950 000	1 950 000	**8 478 000**	**8 478 000**	
Consultants RUWAMU		2 100 000	4 391 500	6 000 000		**12 491 500**	**12 491 500**	
Total général		**234 680 348**	**151 182 460**	**961 610 955**	**1 427 044 160**	**2 800 517 923**	**2 052 858 932**	**747 658 991**

Tableaux 3 I: Liste des marchés/Registre des contrats 2011 et 2012

CONSULTANTS 2011

N°	Catégorie de marché	N° du contrat	Objet du contrat	Méthode de passation	Attributaire	Montant TTC	Date de signature	Remarques/ niveau d'exécution
01	consultant	01/11/Pusader	Consultant chargé de la conception et supervision du cahier des charges de la mise en œuvre du volet petite irrigation	CI	Aliou Kouré	5.898.000	28/03 /2011	1 mois achevé
02	Consultant	02/11/Pusader	Consultant chargé d'élaborer le dossier technique du volet infrastructures hydrauliques	CI	Bobadji Ismaghil	5.298.000	28/03/2011	1 mois achevé
03	Consultant	03/11/Pusader	Consultant chargé d'élaborer le dossier technique du volet reconstitution du cheptel	CI	Dr Abouba saidou	5.598.000	28/03/2011	1 mois achevé
04	Consultant	04/11/Pusader	Consultant chargé d'élaborer le dossier technique du volet récupération des terres	CI	Souley Idi	5.656.000	28/03/2011	1 mois achevé
05	Consultant	05/11/Pusader	Consultant chargé d'élaborer le dossier technique du volet pistes rurales	CI	Mafaki Mahamadou	5.240.000	28/03/2011	1 mois achevé
06	Consultant	06/11/Pusader	Consultant chargé de la mise en œuvre des travaux récupération des terres	CI	Souley Idi	5.790.000	16/05/2011	1 mois achevé
07	Consultant	07/11/Pusader	Opérateur chargé de la mise en place et suivi banques de soudures région de Maradi	CR	Association Himma	24.252.134	21/06/2011	Achèvement avril 2012
08	Consultant	08/11/Pusader	Opérateur chargé de la mise en place et suivi banques de soudures région de Tahoua	CR	ONG Aridel	14.394.484	21/06/211	Achèvement avril 2012
09	Consultant	09/11/Pusader	Consultant chargé de la conception et supervision du cahier des charges du volet sécurisation des espaces pastoraux	CI	Laouan Magagi	5.500.000	26/07/2011	1 mois achevé
10	Consultant	010/11/Pusader	Recrutement d'un consultant en génie civil (à temps partiel)	CI	Mafaki Mahamadou	2.400.000	Aout 2011	Contrat de six mois
11	Consultant	011/11/Pusader	Recrutement d'un consultant chargé des activités du volet multiplication des semences dans la région de Maradi	CI	Ousseini Moumouni	1.560.000	05/09/2011	Contrat de dix jours achevé
12	Consultant	012/op/Pusader	Recrutement d'un opérateur chargé de la mise en œuvre des activités du volet petite irrigation dans la région de Maradi	CR	GSC Alhéri	14.300.000	22/09/2011	Contrat d'une durée d'un an
13	Consultant	013/OP/Pusader	Recrutement d'un opérateur chargé de la mise en œuvre des activités du volet petite irrigation dans la région de Maradi	CR	GSC Foussaha	14.300.000	220/9/2011	Contrat d'une durée d'un an
14	Consultant	014/OP/Pusader	Recrutement d'un opérateur chargé de la mise en œuvre des activités du volet petite irrigation dans la région de Maradi	CR	GSC Taimako Manoma	15.400.000	22/09/2011	Contrat d'une durée d'un an
15	Consultant	015/0P/Pusader	Recrutement d'un opérateur chargé de la mise en œuvre des activités du volet petite irrigation dans la région de Tahoua	CR	GSC Wadata	13.198.183	20/09/2011	Contrat d'une durée d'un an
16	Consultant	016/OP/Pusader	Recrutement d'un opérateur chargé de la mise en œuvre des activités du volet petite irrigation dans la région de Tahoua	CR	GSC Guiguigna	17.449.993	20/09/2011	Contrat d'une durée d'un an
17	Consultant	017/OP/Pusader	Recrutement d'un opérateur chargé de la mise en œuvre des activités du volet petite irrigation dans la région de Tahoua	CR	GSC Husa'a Da Nazari	13.203.800	20/09/2011	Contrat d'une durée d'un an
18	Consultant	018/11/Pusader	Recrutement d'un consultant chargé d'élaborer un plan de communication	CI	Ali Sékou	5.500.000	Octobre 2011	Contrat notifié
19	Consultant	019/11/Pusader	Recrutement d'un opérateur petite irrigation dans la région de	CR	Marhaba	5.439.880	03/10/2011	Contrat d'une durée d'un an

			Tillabéry					
20	Consultant	20/11/Pusader	Recrutement agronome pour appuyer les GSC dans la mise en œuvre du volet développement de la petite irrigation dans les régions de Maradi, Tahoua et Tillabéry	CI	Moudy Mamane Sani	5.762.000	11/11/2011	Contrat d'une durée de trente (30) jours.
21	Consultant	21/11/Pusader	Recrutement ingénieur génie rural pour appuyer les GSC dans la mise en œuvre du volet développement de la petite irrigation dans les régions de Maradi, Tahoua et Tillabéry	CI	Nassamou Garba	4.742.000	11/11/2011	Contrat d'une durée de trente (30) jours
22	Consultant	823/11/MF/DGCF	Recrutement d'un cabinet pour la réalisation des études techniques d'exécution, d'impact environnemental et social et l'élaboration des DAO ainsi que le contrôle des travaux de réhabilitation de 158,6Km dans les régions de Maradi et Tahoua	SFQC	Arts et Génie/ Cintech	149.980.000		Contrat approuvé le 01/02/2012
23	Consultant	822/11/MF/DGCF	Recrutement cabinet pour la réalisation des études techniques, sociaux économiques, d'impact environnemental et social d'animation/sensibilisation de la population bénéficiaire et de suivi contrôle des ouvrages hydrauliques dans les régions de Maradi et Tahoua	SFQC	Arts et Génie	179.200.000		Contrat approuvé le 31/01/2012
24	Consultant	Marché n°776 / MF/DGCF	Recrutement d'un cabinet d'audit	SMC	Cabinet N Consulting	22.680.000	-	Contrat approuvé le 17/01/2012
25	Consultant		Recrutement d'un opérateur chargé de la mise en œuvre de la reconstitution du cheptel dans la région de Maradi	Convention de collaboration	VSF Belgique	319.572.620	4/08/11	Convention signée pour une durée de 6 mois. Achevé
26	Consultant		Recrutement d'un opérateur chargé de la mise en œuvre de la reconstitution du cheptel dans la région de Tahoua	Convention de collaboration	IRD US	348.318.220	4/0820/11	Convention signée pour une durée de 5 mois. Achevé
27	Consultant	-	Recrutement d'un cabinet de courtage en assurance maladie		Kariya assurance	6.731.200		

CONSULTANTS 2012

N°	Catégorie de marché	N° du contrat	Objet du contrat	Méthode de passation	Attributaire	Montant TTC	Date de signature	Remarques/ niveau d'exécution
28	Consultant	001/12/Pusader	Recrutement consultant agroéconomiste chargé d'appuyer dans la formulation du Pusader plus	CI	Ali Mahamadou	8.400.0000	07/01/2012	Contrat exécuté
29	Consultant	002/12/Pusader	Recrutement consultant en génie rural chargé d'appuyer dans la formulation du Pusader plus	CI	Seybou Hamidou	9.300.000	07/01/2012	Contrat exécuté
30	Consultant	003/12/Pusader	Recrutement consultant sociologue chargé d'appuyer dans la formulation du Pusader plus	CI	Mme Alzouma Mamosso	7.800.000	07/01/2012	Contrat exécuté
31	Consultant	004/12/Pusader	Recrutement d'un Consultant COSOP	CI	Moudy M. Sani	2.300.000	Mars 2012	Contrat exécuté
32	Consultant	005/12/op/ PUSADER	Recrutement d'un Opérateur pour appui aux groupements féminins dans la région de Tillabéry	CR	FUCOPRI	22.744.999	MARS 2012	En cours d'exécution
33	Consultant	006/02/ PUSADER	Recrutement d'un Opérateur pour le paiement cash for work	CR	ASUSU. SA		Avril 2012	Prestations en cours
34	Consultant	007/12/op/ PUSADER	Recrutement d'un Opérateur dans le cadre du volet récupération des terres dans la région de Tahoua	CR	ISCV	30.522.820	Avril 2012	Contrat exécuté
35	Consultant	008/12/op/ PUSADER	Recrutement d'un Opérateur pour le suivi des banques de soudures dans la région de Tahoua	CR	ONG ARIDEL	20.154.450	30/05 2012	Contrat en cours d'exécution

36	Consultant	009/12/op/ PUSADER	Recrutement d'un Opérateur pour le suivi des banques de soudures dans la région de Maradi	CR	ONG HIMMA	26 .707.574	31/05 2012	Contrat en cours d'exécution
37	Consultant	010/12/OPI/ PUSADER	Recrutement Opérateurs petite irrigation dans la région de Tahoua	CR	GSC GUIGUIGNA	17 056 526	21/06/2012	Contrat en cours d'exécution
38	Consultant	011/12/OPI/ PUSADER	Recrutement Opérateurs petite irrigation dans la région de Tahoua	CR	GSC WADATA	15.004 080	21/06/2012	Contrat en cours d'exécution
39	Consultant	012/12/OPI/ PUSADER	Recrutement Opérateurs petite irrigation dans la région de Tahoua	CR	GSC HUSSA'A	13 130 440	21/06/2012	Contrat en cours d'exécution
40	Consultant	013/12/OPI/ PUSADER	Recrutement Opérateurs petite irrigation dans la région de Maradi	CR	GSC ALHERI	18. 297.956	20/06/2012	Contrat en cours d'exécution
41	Consultant	014/12/OPI/ PUSADER	Recrutement Opérateurs petite irrigation dans la région de Maradi	CR	GSC FOUSSAHA	14.475.148	20/06/2012	Contrat en cours d'exécution
42	Consultant	015/12/OPI/ PUSADER	Recrutement Opérateurs petite irrigation dans la région de Maradi	CR	GSC TAIMAKON MMANOMA	14.232.141	20/06/2012	Contrat en cours d'exécution
43	Consultant	016/12/OPI/ PUSADER	RTi. Recrutement d'Opérateurs petite irrigation pour la région Tillabéry	CR	GSC MARHABA	12. 803.109	11/06/2012	
44	Consultant	017/12/OPI/ PUSADER	Recrutement d'un consultant en Génie Rural pour l'élaboration d'un plan d'action du Ruwanmu	CI	SEYBOU HAMIDOU	6.653.200	Juin 2012	Contrat en cours d'exécution
45	Consultant	018/12/CFEP/ PUSADER	Recrutement d'un consultant pour Appui à l'aménagement et sécurisation des espaces pastoraux	CI	SOULEY IDI	6 .229. 440	Juin 2012	Contrat en cours d'exécution
46	Consultant	019/12/CEI/ PUSADER	Recrutement d'un consultant pour Réalisation de l'étude spécifique sur les effets et impacts du Pusader	CI	AYOUBA MOUSSA	11.630.000	Juillet 2012	Contrat exécuté
47	Consultant	020/12/ CMER1 PUSADER	Recrutement d'un consultant pour l'Elaboration du manuel d'exécution Tome I du projet Ruwanmu	CI	MAHAMADOU ISSAKA MAGHA	5.050.000	Juillet 2012	Contrat en cours d'exécution
48	Consultant	021/12/CMER2 PUSADER	Recrutement d'un consultant pour l'Elaboration du manuel d'exécution Tome II du projet Ruwanmu	CI	ELHADJ YAHAYA ISSA	3.300.000	Juillet 2012	Contrat en cours d'exécution

FOURNITURES 2011

N°	Catégorie de marché	N° du contrat	Objet du contrat	Méthode de passation	Attributaire	Montant TTC	Date de signature	Remarques/ niveau d'exécution
01	Fournitures	389/11/MF/DGCF	Fournitures de 3 véhicules de type 4X4	AOI	CFAO Motors	122.451.000	31/08/2011	Livré en Déc 2011
02	Fournitures	393/11/MF/DGCF	Fournitures de matériels informatiques	AON	DIGI MEDIA	33.236.814	31/08/2011	Livré en 2011
03	Fournitures	Lettre de marché	Fournitures de GPS, vidéos projecteurs, Appareils photo	AON	KANF Electronics	2.534.700	20/07/2011	Livré en Août 2011
04	Fournitures	01/011/mat/info/ Pusader	Fournitures de 5 ordinateurs fixes, 3 portables et un photocopieur	CF	KANF Electronics	9.994.215	1er /04/2011	Livré en avril 2011
05	Fournitures	02/11/mob/ Pusader	Mobilier de bureau	CF	ETS Touraki	5.919.060	1er /04/2011	Livré en Avril 2011
06	Fournitures	03/11/four/bur/ Pusader	Fournitures de bureau	CF	ETS Idi Arzika	3.096.398	27/04 /2011	Livré le 28/04/2011
07	Fournitures	04/11/prod/ent / Pusader	Divers produits d'entretien	CF	ETS Prix Unique	520.149	10/05/2011	Livré en mai 2011

08	Fournitures	05/four/vivr/ Pusader	Fournitures de 50 tonnes de mil et 30 palettes	CF	SOCOPAP SA	13.875.400	27/05/2011	Livré en juin 2011
09	Fournitures	06/four/vivr/ Pusader	Fournitures de 150 tonnes de mil et 108 palettes	CF	SNC PAPA	31.410.000	26/05/2011	Livré en juin 2011
10	Fournitures	07/11/cons/info/ Pusader	consommables informatiques	CF	Ets Kanf Electronics	5.610.000	27/05/11	Livré
11	Fournitures	08/11/mob/bur/ Pusader	Mobilier et matériel de bureau	CF	I.Gandao	14.272.098	27/05/11	Livré le 1er juin 2011
12	Fournitures	09/11/mat/recup/ Pusader	Divers matériels de récupérations des terres dans la région de Tahoua	CF	ETS ADJ	14.025.578	27/07/2011	Matériel livré
13	Fournitures	010/11/four/bur/ Pusader	Fournitures de bureau pour la coordination et les cellules régionales	CF	Groupe MMY et Fils	5.558.666	04/08/2011	Livré le 09/08/2011
14	Fournitures	011/11/prod/ent / Pusader	Divers produits d'entretien	CF	ETS Prix Unique	1.901.501	10/08/2011	Livré le 11/08/2011
15	Fournitures	012/11/groupe/ Pusader	Groupe électrogène	CF	ENES sarl	13.448.012	12/09/2011	Livré et installé le 04/10 /2011
17	Fournitures	014/11/mat/ recup/Pusader	Achat matériel de récupération des terres pour les nouveaux sites de Tahoua	CF	I.GANDAO	12.319.480	02/12/2011	Livré sur sites le 08/12/2011
18	Fournitures	015/11/four-vivres/Pusader	Achat de 100 tonnes vivres campagne 2012 sous/lot 1 Tahoua	CF	SOCOPAP SA	29.500.000	12/12/2011	livré le 13/01/2012
19	Fournitures	016/11/four-vivres/Pusader	Achat de 80 tonnes vivres campagne 2012 sous/lot 2 Tahoua	CF	I.GANDAO	21.608.750	12/12/2011	Livré le 07/01/2012
20	Fournitures	017/11/four-vivres/Pusader	Achat de 110 tonnes vivres campagne 2012 sous/lot 1 Maradi	CF	SNC PAPA Sarl	27.994.000	12/12/2011	Livré le 27/01/2012
21	Fournitures	018/11/four-vivres/Pusader	Achat de 80 tonnes vivres campagne 2012 sous/lot 2 Maradi	CF	ETS JEAN JACOB	18.484.000	12/12/2011	Livré le 10/01/2012
22	Fournitures	19/11/PIT/ Pusader	Achat produits phytosanitaires et semences agricoles pour la région de Tillabéry (2lots)	CF	Lot 1produit phytosanitaire: Agri sahel	1.814.200	01/12/2011	Livré le 03/12/2011
					Lot 2 semence Manoma SA	1.196.290	01/12/2011	Livré le 6/12/11
23	Fournitures	20/11/PIT/ Pusader	Achat petits matériels pour les sites de Tillabéry	CF	Ets Oumarou Moussa Kalmou	3.183.500	3011/2011	Livré le 15/12/2011 au niveau des communes bénéficiaires
24	Fournitures	21/11/motop-pit/Pusader	Achat de 22 motopompes	CF	Ets Abdou Mamane	4.030.000	12/12/2011	Livré du 14 au 15/12/2011
24 bis	Acquisition ENGRAIS petite irrigation 2011	Fourniture (programme d'urgences)	Acquisition d'engrais	Entente directe avec la CAIMA	CAIMA	58.052.700	Déc. 2011	Livrés
25	Fournitures	22/11/pose - réseaux-pit/Pusader	Fournitures et pose réseaux californiens	CF	Ets Oumarou Moussa Kalmou	5.046.400	19/12/2011	Livrés le 28/02/12
26	Fournitures	23/11/calend/ Pusader	Confection de 2000 calendriers 2012 pour le PACII, IRDAR RCI et le PUSADER	CF	Imprimerie IMBA	5.355.000	27/12/2011	Réceptionnés le 14/02/12

FOURNITURES 2012

N°	Catégorie de marché	N° du contrat	Objet du contrat	Méthode de passation	Attributaire	Montant TTC	Date de signature	Remarques/ niveau d'exécution
27	Fournitures	CR N°002/12	Achat fournitures de bureau	CF	ETS ITP	1.854.317	12/03/2012	Livraison le 19/03/2012
28	Fournitures	CR N° 04/12 /	Achat de pneus	CF	A. Boubacar	1.951.600	17/04/2012	Livraison le 19/04/2012
29	Fournitures	CR N° 05/12/	Achat fourniture aliments de bétail	CF	ETS NATURE D'AFRIQUE	32. 963.000	Juillet 2012	Livraison sur site le 20/07/2012
30	Fournitures	CR 006/12/	Achat de produits d'entretien	CF	ETS NANA.F M.	2.064.650	27/07/12	Livraison le 31/07/12
31	Fournitures	CR 007/12/ equip/	Achat d'équipement magasin groupements féminins	CF	ETS A.BANSSI	11. 935.557	10/ 09/ 2012	Livraison le 6/09/2012
32	Fournitures	CR 008/12/ /mat/	Achat de matériel d'étuvage groupements féminins	CF	ETS KAD-DJI	7.520.800	04/09/2012	Livraison le 08/09/2012
33	Fournitures	CR 009/12/ charrette/Pusader	Achat de charrettes bovines pour les groupements féminins de la commune rurale de Kourthèye	CF	ETS TOURAKI	9.614.000	11/09/ 2012	Livraison le 26/09/2012
34	Fournitures	CR 010/12/ Min-riz/ Pusader	Achat de mini rizeries pour les groupements féminins	CF	-	-	-	Procédures en cours
35	Fournitures	CR 11/mob/bur/ Ti / Pusader	Achat de mobilier de bureau pour les groupements féminins de la commune de Kourthèye	CF	ETS ABD. AHMED FATIMA	3.662.820	18/09/2012	Livraison le 22/09/2012
36	Fournitures	CR 12/12/decor/Ti / Pusader	Achat de moulins pour les groupements féminins de la commune rurale de Kourthèye	CF	ETS I. GANDAO	14.419.650	20/09/12	Livraison en cours
37	Fournitures	DAON N°0012/ GMP/MA/ Pusader	acquisition de groupes motopompes dans les régions de Maradi, Tahoua et Tillabéry	AO	-	-	-	Ouverture le 04/09/12 Rapports circuit DGCMP

TRAVAUX 2012

N°	Catégorie de marché	N° du contrat	Objet du contrat	Méthode de passation	Attributaire	Montant TTC	Date de signature	Remarques/ niveau d'exécution
01	Travaux		Construction magasins de stockage pour les groupements féminins	AON	-	-		Ouverture des plis a lieu le 26/9/12
02	Travaux		Travaux de réalisation de forages maraîchers	AOR	-	-		Rapports dans le circuit de la DGCMP
04	Travaux		Travaux de construction et ou de réalisation de pistes rurales	AOI	-	-		Appel d'offres publié à parti du 14/9/12ouverture est prévue le 6/11/12
05	Travaux		Travaux de réalisation d'ouvrages hydrauliques	AO				Procédure en cours

Appendice 4: Respect des dispositions de l'accord de financement: état d'avancement

Section	Disposition	Date prévue	État d'avancement/Date	Observations
Section E -2a de l'accord de financement	Aucun décaissement ne sera effectué avant que le Manuel d'exécution du projet n'ait été préparé et soumis au Fonds par l'Unité de gestion du projet et approuvé par le Fonds	Démarrage	**Manuel d'exécution disponible au démarrage du projet**	Disposition respectée
Section E -2b	Aucun décaissement ne sera effectué au titre des catégories 1 (Travaux) et 2 (Biens) pour les activités liées à la sous-composante 1.1 (Volet B: développement de la petite irrigation) avant que l'analyse technique et économique relative au volet susmentionné de cette sous-composante n'ait été reçue, révisée et approuvée par le Fonds	Continu	**Fait pour chaque activité**	Disposition respectée
Section 7.02b des conditions générales	L'Emprunteur/le Bénéficiaire ouvre et tient auprès d'une banque ayant l'agrément du Fonds, un ou plusieurs comptes de projet pour les opérations relatives au projet	Démarrage	**Trois (3) comptes ont été ouverts à la Banque Atlantique:** **- Compte désigné du prêt et du don à Niamey** **- Compte d'opérations de la CRC de Maradi** **- Compte d'opérations de la CRC de Tahoua**	Disposition respectée
Section 7.05	Les marchés de biens, de travaux et de services financés par le financement seront passés conformément aux dispositions de la réglementation de l'Emprunteur/du Bénéficiaire en matière de passation de marchés, dans la mesure où celle-ci est compatible avec les directives du FIDA pour la passation des marchés	Chaque année	**Avis Général de Passation des Marchés 2012 transmis au Ministère de l'Agriculture et Plan de Passation des Marchés 2012 approuvé le 10 janvier par le FIDA**	Disposition globalement respectée, sauf pour marchés passés en urgence en fin 2011
Section 7.08a	L'Emprunteur/Bénéficiaire ou l'agent principal du projet assure contre les risques l'ensemble des biens et des constructions utilisés dans le cadre du projet selon des montants conformes à de saines pratiques commerciales	Chaque année	**Contrats d'assurance tous risques conclus pour les véhicules et assurance maladie pour le personnel Pour les travaux, les DAO contiennent une clause « assurances »; cette clause sera reprise dans les contrats**	Disposition respectée
	L'UNC prépare annuellement un projet de travail et de budget transmis au Fonds pour non objection	Chaque année	**PTBA approuvé par le Comité de Pilotage de lors de sa session du 16 décembre 2011 et & PPM 2012 révisé en date du 29 décembre 2011** **Demande d'avis de non objection (ANO) envoyée au FIDA le 3 janvier 2012, ANO du FIDA reçu le 10 janvier 2012**	Disposition respectée
Section 8.03a	Présentation au FIDA, tous les trois mois, des rapports d'activités (technique et financier) ainsi que le programme d'activités proposé et les progrès escomptés au cours de la période suivante	Trimestriellement	**Rapport du 1er trimestre envoyé au FIDA en avril; Rapport du 2ème trimestre envoyé au FIDA le 26 juillet**	Disposition respectée
Section 8.03b	Un examen à mi-parcours doit être réalisé conjointement par l'emprunteur et le FIDA	2012	**Présente mission**	Disposition respectée
Section 9.03	Présentation du rapport d'audit au FIDA	30 juin 2012	**Rapport d'audit de l'exercice 2011 envoyé le 14 mai 2012**	Disposition respectée

Appendice 5: Avancement matériel au regard du PTBA 2012

Période: 01/01/2012 au 31/08/2012

Composantes	Volet	Sous volet	Indicateur	Unités	Réalisations 2011	Objectif PTBA 2012	Chiffres effectifs 2012	Total effectif cumulé	Objectif (Prévision)	Taux de réalisation %	Commentaires
1. Restauration des actifs productifs des ménages en situation d'insécurité alimentaire	Production et distribution de semence améliorées	Production de semence	Quantité de semences améliorées produites	Tonnes	179, 58	270	0	179,58	450	40%	Il est attendu une production de 270 tonnes au 31/12/2012 et toutes les condition sont réunies pour atteindre cet objectif
		Distribution de semences	Nombre de ménages ayant reçu un kit de 12,5 kg de semences	Ménages	0	21.600	15.094	15.094	40.000	38%	Sur la base du kit de 12,5kg de semences qui a été remis à chaque ménage la prévision serait plutôt 36000 ménages au lieu de 40000. le taux d'exécution serait alors **de 42%**. Sur les 15094 ménages on dénombre 1692 dirigés par des femmes soit 11%
	Petite irrigation et culture de décrue	Petite irrigation	Superficie aménagée/ équipée	Ha	493	450	0	493	1.500	33%	Le niveau de réalisation de ce volet est de 29%. Pour la programmation 2012, le processus d'équipement de 965 ha de petite irrigation et 1055 ha de décrue est en cours et sera bouclé d'ici le 31 décembre 2012. Cela permettrait d'atteindre un taux de réalisation global de réalisation de 96%.Cette activité a touché 3255 bénéficiaires dont 1444 femmes soit 44%
		Culture de décrue	Superficie aménagée ou réhabilitée	Ha	380	1.000	0	380	1.500	25%	
	Reconstitution sociale du cheptel	Distribution des animaux	Cheptel distribué	Têtes	20.108	10.000	0	20.108	37.000	54%	Il est prévus l'achat et la distribution de 10000 têtes avant le 31/12/2012 ce qui portera le taux à 81%
		Approvisionnement Banque aliment de bétail	Quantité apportée en nantissement aux banques d'aliment du bétail	Tonnes	30	400	100	130	300	43,33%	L'écart constaté dans la mise en place d'aliments bétail est dû l'insuffisance de ressources au niveau de la composante
		Construction magasins d'aliments du bétail (BAB)	Magasins construits	Nombre	0	4	5	5	15	33,33%	L'écart s'explique par le fait que les ressources prévues pour la construction des magasins ont été affectées à l'achat d'aliment du bétail

	Restauration des espaces pastoraux et balisage des couloirs de passage	Restauration des espaces pastoraux	Surface restaurée	Ha	0	350	0	0	350 ha		Ces activités ont été réorientées sur les sites ayant bénéficié des travaux de récupération des terres dégradées et qui sont menacées par le front agricole ou envahis par le *Sida cordifolia* (espèce non appétée par les animaux). Ainsi 1500 ha sont en train d'être traités à Maradi et le processus de balisage des sites menacés par le front agricole est en cours dans la région de Tahoua
		Balisage des couloirs de passage	Linéaire de couloirs balisés	Km	0	150	0	0	150 km		
	Travaux HIMO pour la conservation et des eaux et des sols /défenses et restaurations des sols	Travaux physiques/ mécaniques		Ha	1 390	1 650	1 694	3 084	3000	103%	
		Travaux biologiques		Plants	0	0	527 147	527 147	550.000	96%	68 pépiniéristes contractuels dont 32 femmes sont formés
	Création et gestion de banques céréalières de soudure	Approvisionnement		Tonnes	200	370	370	570	650	88%	
		Création ou renforcement BCS		Nombre	23	37	50	73	65	112%	
2. Renforcement des systèmes de production de riz	Equiper les groupements féminins d'unités de transformation du paddy	Mini rizeries		Nombre	0	0	0	0	0		Non prévues dans la description initiale du projet, introduites courant 2012 comme besoin identifié par FUCOPRI)
		Construction magasins		Nombre	0	6	0	0	6		Les DAO sont lancés et l'ouverture des plis a eu lieu le 26 septembre 2012 pour 5 magasins
3. Infra-structures de soutien au dévelop-pement rural	Réfection des routes de desserte			Km	0	158,6	0	0	158,6		Les DAO sont en instance d'être lancés pour la réalisation de 69,1 km. L'enveloppe disponible ne pourra pas suffire pour réaliser 158,6km car il y a eu sous-estimation du coût des routes à la programmation
	Réalisation d'infrastructures hydrauliques			Point d'eau	0	78	0	0	78		La finalisation de l'élaboration des APD et des DAO et leur validation, le lancement des avis d'appels d'offres en vue de recrutement des entreprises chargées de conduire les travaux, le sélection des entreprises et le démarrage des travaux seront effectifs avant le 31 décembre 2012

Appendice 6: Cadre logique actualisé indiquant l'avancement des activités au regard des objectifs, des réalisations et des produits

Description succincte	Indicateurs vérifiables	Niveau atteint au 31/08/2012	Observations
But			
Améliorer la sécurité alimentaire et les capacités de résilience des populations face aux crises alimentaires	Proportion de ménages dont l'indice d'accumulation des biens a augmenté*	ND	A consolider à l'évaluation finale
	% de ménages bénéficiant d'une plus grande sécurité alimentaire (taux de couverture de la période de soudure, durée des stocks céréaliers en mois)*	ND	A consolider à l'évaluation finale
Objet/Objectif			
Appuyer la reconstitution durable du capital productif des ménages vulnérables des zones agropastorales	% de ménages faisant état d'une augmentation de leur rendement/production*	33.807 ménages ont pu bénéficier des interventions du projet (35% du taux de réalisation sur les 96.000 prévus)	Données à collecter après la récolte 2012 (distribution de semences) et en avril 2012 pour les cultures irriguées
	% de ménages faisant état de l'augmentation de leur cheptel*	20.108 petits ruminants ont été distribué à 5.027 femmes	Données à collecter en aout 2012 (après la première mise bas des animaux distribués)
Renforcer les systèmes de production rizicole des périmètres irrigués	Taux d'accroissement des rendements et surfaces rizicoles	ND	PUSA 2
	% de périmètres irrigués fonctionnels après 3 ans	ND	PUSA 2
Fournir des infrastructures rurales facilitant l'accès à l'eau, aux marchés et aux pâturages	% de ménages ayant accès à des ressources en eau améliorées*	ND	Données à collecter après la réalisation des ouvrages
	% de villages ou zones de production désenclavées	ND	Infrastructures
Réalisations/Produits			
Composante 1: Reconstitution durable du capital productif des ménages vulnérables (résultats)			
La production agricole de décrue et de contre-saison à travers la petite irrigation est augmentée (FIDA)	Production additionnelle en décrue (mil, sorgho, niébé) et en contre-saison (T équ. céréales)	ND	380 ha en décrue et 493 ha en petite irrigation réalisés. Les données sur l'accroissement de production par la petite irrigation mise en place par le projet dérivent de l'étude commissionnée par PUSADER: « Evaluation de la production horticole et des revenus des ménages dans le cadre du volet Petite Irrigation du PUSADER »
	Superficie mise en valeur en petite irrigation (ha)	873 ha La production cumulée due au volet petite irrigation du projet est estimée en juillet 2012 à 595,75 T d'équivalent céréale, soit 1,53 T eq. céréalier par exploitant bénéficiaire du projet	
Le capital bétail des ménages vulnérables est reconstitué et les réserves fourragères assurées dans les espaces pastoraux (GFRP, FIDA)	% de petits ruminants distribués et nb de bénéficiaires	54% distribués par rapport aux prévisions. 5.027 ménages bénéficiaires (femmes)	
	% de Banques d'aliments bétail et de COGES fonctionnelles après 3 ans*	5 BAB construites et dotées d'un stock, gérées par un COGES	Enquête à conduire après 3 ans

Les dispositifs villageois de prévention et de gestion des crises alimentaires sont renforcés (GFRP, FIDA, FBSA)	% de banques de soudure et de CGBS fonctionnelles après 3 ans*	73 BCS établies et fonctionnelles, gérées par un COGES	Enquête à conduire après 3 ans
	% de ménages ne vendant plus leur force de travail en période de semis	ND	Il était prévu de collecter des données sur ce sujet à la saison des pluies 2012,mais les études S/E réalisées n'ont pas produit de chiffres absolus ni relatifs sur les sites bénéficiaires
Les terres dégradées a vocation sylvo-pastorale sont récupérées en faveur des communautés villageoises et les revenus des ménages vulnérables augmentent en temps de soudure	Hectares de terres récupérées	3.084 ha	
	% de ménages vulnérables bénéficiant des travaux HIMO	68 075 homme/jours de travaux HIMO ont été réalisés, dont 7418 femmes/jours (11%)	
Composante 2: Renforcement des capacités productives des systèmes de production rizicoles			
Les capacités productives des aménagements hydroagricoles dégradés sont restaurées (GFRP) de façon pérenne	Superficie des AHA réhabilités et mis en valeur (ha)	0	Activités du PUSA2
	% de riziculteurs exploitants les AHA aménagés	0	Activités du PUSA2
	% des coopératives assurant une gestion efficiente et efficace des AHA	0	Activités du PUSA2
Des variétés performantes de riz sont diffusées (GFRP)	Quantité de semences améliorées de riz diffusées	0	Activités du PUSA2
	% d'adoption des semences diffusées	0	Activités du PUSA2
Les groupements de femmes des villages autour de périmètres irrigués (FIDA) sont renforcés	Superficies aménagées pour la production maraîchère et nb de groupements féminins touchés	0	
	Revenus produits par les activités maraîchères appuyées	0	
Composante 3: Amélioration des infrastructures de base			
Les zones de production sont désenclavées (FIDA,OFID)	Km linéaires de pistes rurales aménagés, entretenus et fonctionnels après 3 ans	ND	Enquête à conduire après 3 ans
La satisfaction des besoins en eau potable de la population et du cheptel est augmentée (FIDA, OFID, FBSA)	% de points d'eau villageois et pastoraux fonctionnels après 3 ans*	ND	Enquête à conduire après 3 ans
	Taux de satisfaction des besoins en eau potable	ND	Enquête à conduire après la réalisation des ouvrages
Composante 4: Coordination et gestion du Programme			
La gestion et la coordination du programme assurent une mise en œuvre et un suivi optimaux des activités de terrain	Les rapports de gestion financière (rapports financiers non audités et rapports d'audit) sont élaborés et diffusés à temps	oui	Rapport financier, DRF mensuels, PTBA, états financiers annuels
	% d'exécution physique et financière du PTBA 2012	**50,42%** à la date du31/08/12	Un montant de 2,36 milliards FCFA a été décaissé sur un total de 4,68 milliards FCFA. Le plan de mise en œuvre des activités pour le reste de l'année, indique des réalisations de 2,8 milliards FCFA, ce qui mène à un taux d'exécution prévisionnel au 31/12/12 de **103%** sur le PTBA 2012

	Taux de décaissement satisfaisant par source de financement et par composante	Par source de financement: Don FIDA: 67%; Prêt FIDA: 67 %; OFID: 11%. Par composante:

Composantes	Financement FIDA et OFID en USD		
	Allocation	Réalisation	% d'exécution
Composante 1	9 000 000	6 708 334	
Composante 2	1 000 000	58 284	
Composante 3	7 420 400	757 573	
Composante 4	1 939 600	1 984 802	
Total	**19 360 000**	**9 508 993**	

Appendice 7: Etat de mise en œuvre des recommandations de la 2eme mission conjointe

Sur les 35 recommandations formulées lors de la deuxième mission de supervision, 25 ont été mises en œuvre			
Recommandations	**Responsabilité**	**Date convenue**	**Etat de mise en œuvre**
Multiplication des semences et petite irrigation			
1. Faire un inventaire des contrats COFOB-COFOCOM établis et assurer que 30% des terrains équipés bénéficient aux cibles du PUSADER (femmes et jeunes)	CRC S/E	Mars 2012	Mise en œuvre dans la région de Tahoua: Sur les 763 bénéficiaires, 138 sont des femmes. Dans les documents de sous projets, les 138 ont des détentions coutumières signées par les COFOB
2. Développer les activités en faveur des femmes selon les spécificités des zones afin d'avoir plus de femmes partenaires directes de l'activité petite irrigation	CNC	Mars 2012	Cette recommandation a été prise en compte dans le cadre du ciblage des bénéficiaires de l'activité en 2012
3. Utiliser les guides imagés du PIP2 sur l'utilisation de la ressource qui lient production (irriguée) et protection (de la ressource) pour une meilleure efficacité de la gestion de l'eau	CNC/CRC	Mars 2012	Prise en compte dans les appuis conseils fournis par les GSC au profit des producteurs maraichers Les GCS utilisent les guides sur la gestion de l'eau lors de leur mission de sensibilisations et de suivi des réalisations
4. Respecter l'espacement recommandé entre forages (50m) et encourager l'usage commun d'un même forage	CRC	Avril 2012	Prise en compte dans la planification 2012, en moyenne il y a un forage par 0.25 ha. Ces forages alimentent parfois plusieurs superficies
5. Evaluer la possibilité d'effectuer une étude cartographique des ressources hydriques appliquée aux sites équipés en collaboration avec les DG/ GR et DG/H	CNC	Mars 2012	Pas de réalisation dans ce sens, mais étude en conjonction avec la mission de supervision/revue à mi-parcours du lancement d'un SIG pour les opérations FIDA
6. Privilégier les zones à forages en 2012 et constituer un répertoire des superficies effectivement irriguées depuis le début du projet	CNC - CRC S/E GSC, consultant GR (répertoire)	Mars 2012	Recommandation prise en compte dans la planification de 2012. Elle sera rigoureusement respectée lors de l'implantation des ouvrages. Dans la région de Tahoua, l'accent a été mis sur les zones où le moyen de captage est le forage: CU Madaoua, CR Sabon Guida, CR de Garhanga, CR Tamaské, CR de Karofane, CR Barmou et Tahoua CU2
7. S'assurer que les ouvrages sont exécutés à la bonne période (profondeur maximale de la nappe) avec la qualité requise	Commission réception provisoire ouvrages, DRE	Avril 2012	Mise en œuvre pour les travaux déjà réalisés et pour les ouvrages à venir le contrat de prestataires de puits est reporté au mois d'avril mai 2012 afin de capter la vraie nappe
8. Examiner la possibilité d'introduire le henné en haie vive	CNC, CRC, GSC	Juin 2012	Cette recommandation est prise en compte dans la programmation 2012
9. Former les bénéficiaires déjà équipés et mettre en place des comités de gestion et entretien des périmètres	CNC/CRC	Immédiat et continu	En cours de mise en œuvre: actions inscrites et suivies tout au long de l'exécution des contrats des GSC
10. S'assurer qu'au moment de l'acquisition des équipements, il existe une documentation technique et un service après-vente, et prévoir la mise à disposition de pièces d'usure courantes.	CRC S/E GSC	Mars 2012	Encours de mise œuvre: documents exigés dans les dossiers d'appel d'offres à fournir par les soumissionnaires et vérification de l'existence de notice dans tous les cartons de motopompes distribuées Formation des bénéficiaires sur l'utilisation des GMP
Recapitalisation petit élevage			
11. Redéfinir avec les bénéficiaires le mode de remboursement pour les nouvelles bénéficiaires sur la base de 2 chevrettes gestantes pour une chèvre reçue	CNC - CRC SPD Elevage GSC	Mars 2012	En cours de mise en œuvre: cette recommandation fait Partie intégrante des actions inscrites des conventions signées par le projet avec les services de l'élevage
12. Prévoir des campagnes d'information visuelles (par poster) détaillant clairement le dispositif et les bénéficiaires de la recapitalisation en petit élevage tel que défini avec les bénéficiaires	CRC SPD Elevage GSC	Prochaine distribution août 2012	La distribution n'a pas encore eu lieu
13. Impliquer la commune et les services de l'élevage dans la sélection et le suivi sanitaire des animaux lors de la deuxième redistribution	CRC SPD Elevage	Prochaine distribution août 2012	Mise en œuvre: la responsabilité du suivi zootechnique et sanitaire a été contractualisée avec les services de l'élevage. Les discussions sur le transfert de la maitrise d'ouvrage aux mairies dans ce domaine sont en cours
14. Reporter la période de distribution des animaux à une période de disponibilité du fourrage sur la région (août)	CNC - CRC SPD Elevage GSC	Prochaine distribution août 2012	Mise en œuvre: l'acquisition des animaux et la distribution sont donc envisagées pour la période d'octobre - novembre

15. Autoriser la vente d'aliments bétail à crédit avec remboursement à terme dont les modalités devront être établies en fonction des conditions locales (disponibilité fourragère, disponibilité de revenus…)	CRC SPD Elevage GSC	Février 2012	Mise en œuvre: fixation des prix de vente des aliments bétail par les communautés
16. Autoriser les bénéficiaires à remplacer les géniteurs par les races adaptées aux chèvres reçues	CRC SPD Elevage GSC	Février 2012	Mise en œuvre: des missions de sensibilisation ont été conduites dans les villages pour autoriser les changements souhaités
17. Revoir les modes d'acquisition et de distribution intégrant les bénéficiaires locaux (expérience PAC2) en respectant les procédures de passation des marchés (en fonction de la disponibilité fourragère)	CNC - CRC PPM GSC	Un mois avant la prochaine distribution: juillet 2012	Mise en œuvre en cours: l'acquisition des animaux à travers des comités d'achat incluant les communes et les bénéficiaires en envisagée pour cette opération au titre de l'année 2012
Restauration d'espaces pastoraux dégradés et balisage des couloirs de passage internationaux			
18. Lancer les travaux sur les sites identifiés (couloirs et espaces pastoraux). En cas de nouveaux retards dans la mise en œuvre de cette activité, les fonds seront réalloués à d'autres activités	CRC GSC	Mai 2012	Mise en œuvre: une orientation des fonds a été effectuée pour assurer une réhabilitation plus intégrée des sites de récupération de terre en y incluant la lutte contre le *Sida cordifolia* dans la région de Maradi et le lancement du processus de balisage des sites récupérés dans la région de Tahoua
19. S'aligner sur les barèmes nationaux	CNC CRC	Février 2012	Mise en œuvre: Pour toutes les activités relatives à ce volet (réalisation des ouvrages, productions des plants, plantation et lutte contre le *Sida cordifolia*) les barèmes/taux nationaux ont été appliqués
20. Assurer le suivi technique des travaux pendant leur exécution et demander les améliorations nécessaires avant leur réception définitive	CRC DRE	Février 2012	Mise en œuvre: Pour ce faire le suivi et la supervision par le projet ont été renforcés sur les sites Suivi techniques de la DDE avant la réception des ouvrages
21. Utiliser les dispositifs existants utilisés par le PAM dans la région de Tahoua en recrutant un opérateur privé	CRC	Février 2012	Mise en œuvre: Recrutement de l'opérateur ASUSU.SA pour assurer le paiement du cash
Banques Céréalières de Soudure			
22. Revoir le fonctionnement des BCS à l'une de l'expérience des banques de soudure PPILDA lors de l'évaluation des capacités de stockage et clarifier les modalités de gestion du système qui doivent permettre de lier l'emprunt en nature lors de la soudure à la capacité de remboursement en nature lors de la récolte pour ne cibler que les femmes vulnérables impliquées dans la gestion du dispositif	CNC - CRC GSC	Février Mars 2012	Mise en œuvre: combinaison des emprunts et ventes au comptant pour minimiser les contraintes du milieu
23. Favoriser l'articulation des 2 COGES (BS et Récupération des terres) et les tenir informés des dates de paiement pour rendre effectif le remboursement des crédits (en cash à partir du cash for work)	CRC GSC COGES BS et Récupération des terres	Février 2012	Mise en œuvre: Récupération des crédits par les COGES de CES/DRS pour les BCS. Taux de remboursement 98%
24. Conseiller l'utilisation des remboursements en liquide pour réapprovisionnement des BS avec les céréales disponibles sur les marchés et qui rentrent dans les habitudes alimentaires des bénéficiaires	CRC GSC COGES BS	Février 2012	Mise en œuvre: Achat de céréales dans les marchés locaux pour les BCS
Soutien aux groupements de femmes de Tillabery			
25. Capitaliser les expériences de soutien à des groupements féminins en gestion de décortiqueuses et d'étuveuses	CNC	Février 2012	

26. Réaliser une évaluation de la faisabilité sociotechnique et de rentabilité économique de l'activité comprenant l'élaboration d'un modèle de microprojet avec un compte d'exploitation de l'étuvage géré par un groupement de femmes (magasin avec zone de stockage du riz et zone d'abri pour l'utilisation de la décortiqueuse et de l'équipement d'étuvage, stock de paddy initial en fonds de roulement en nature, petit équipement divers, etc.). Il ne s'agit pas d'unité industrielle. Deux unités pourront être testées au démarrage avant d'étendre aux six prévues. En cas de nouveaux retards dans la mise en œuvre de cette activité, les fonds seront réalloués à d'autres activités	CNC	Mai 2012	Etude de faisabilité et de rentabilité non réalisée, ni à la date limite de mai 2012, ni ultérieurement
27. Rédiger les TDR de l'opérateur chargé d'organiser et former les groupements dans le démarrage et l'exécution de leur AGR étuvage et commercialisation du riz blanc et décrire la méthodologie et ses étapes d'intervention	CNC	Fin Avril 2012	Mise en œuvre: l'opérateur est recruté depuis avril
Pistes et ouvrages hydrauliques			
28. Veiller au moment de la signature du contrat de travaux avec les entreprises que les délais contractuels ne dépassent pas ceux de la phase contrôle du bureau d'études fixés à 9 mois pour éviter la signature d'avenants	CNC	Lors de la signature du contrat des travaux avec l'entreprise retenue	Recommandation prise en compte dans le contrat passé avec les bureaux d'études. Le délai maximum retenu pour la réalisation des travaux est de 6 mois
29. Accélérer le rythme de mise en œuvre dans le respect du calendrier négocié avec le Groupement Art et Génie qui est adjudicataire des deux lots d'études et de contrôle afin de réduire les risques de retard. Les entreprises devront être recrutées en octobre afin que les travaux de construction des ouvrages démarrent en novembre 2012	CNC	Immédiat et continu	Les études ont été validées et le dossier d'appel d'offres pour la sélection des entreprises est lancé. Le dépouillement aura lieu le 06 novembre 2012
RH Coordination			
30. Affiner et consolider la méthodologie de collecte et d'analyse des données de sui-évaluation incluant la méthodologie des mesures d'impact avec un échantillon de référence	CNC, CRC	Immédiat	Le projet a procédé au recrutement effectif mais tardif d'un nouveau responsable du suivi/évaluation. La méthodologie fondée sur un échantillon de référence non encore produite. Un Système d'Information Géographique pour faciliter de l'ensemble des actions futures du FIDA au Niger est en gestation avec l'appui du bureau du CPM
31. Renforcer l'équipe par assistance technique temporaire chargée de superviser les activités techniques (GR-PI) avec des TdR	CNC	Mars 2012	Recommandation non mise en œuvre. L'AT recrutée par le projet ne comprend pas encore une assistance spécifiquement consacrée, sur la durée et exclusivement, aux activités techniques Génie Rural/Petite Irrigation, avec en charge les réalisations 2011 et celles qui viennent fin 2012/début 2013
Gestion fiduciaire			
32. Le Projet doit harmoniser le traitement du personnel à celui du PAC, en salariés au lieu de consultants	CNC	Mars 2012	Recommandation mise en œuvre: les contrats ont été harmonisés en contrat du personnel salariés au lieu du contrat consultant
33. Eviter le fractionnement et planifier la définition des besoins et la passation des marchés en conséquence; se rapprocher de la division appui/conseil de la DGCMP	CNC PPM	Mars 2012	Mise en œuvre par le recours à la méthode d'appel d'offres
34. Etudier la faisabilité d'une régularisation des conventions pour 2011 et des lettres de demandes de paiement	CRC CNC	Mars 2012	Recommandation sans objet avec l'application des procédures par appel d'offres
35. Renforcer le dispositif de coordination au niveau des réunions hebdomadaires en mettant la priorité des discussions sur les réalisations financières et les procédures de passation des marchés à mettre en œuvre	Comptable CNC S/E	Février 2012	Recommandation mise en œuvre: le dispositif a été renforcé: cf. aux documents internes élaborés (rapport du 1er trimestre et du 2e trimestre 2012)

Appendice 8: Gestion des savoirs: apprentissage et innovation

Leçon apprise

Le ciblage nominatif des bénéficiaires et la prise en compte du genre dans un contexte d'urgence: L'expérience du PUSADER

Le FIDA, dans sa stratégie d'intervention au Niger, accorde une place de choix aux questions de ciblage[26] et de prise en compte du genre. Le contexte socioculturel est fortement marqué par des rapports inégaux de pouvoir et par des pesanteurs sociologiques qui sont défavorables aux plus démunis que sont les jeunes et les femmes. L'orientation des actions vers les plus vulnérables requiert donc des approches, des méthodes et des modalités de mise en œuvre et de suivi qui soient à même de garantir l'obtention des résultats de lutte contre la pauvreté visés.

Les projets financés par le FIDA au Niger se sont inscrits dans une dynamique de ciblage *a priori* (préalable à toute action), comme porte d'entrée de leurs activités auprès des communautés. A cet égard, l'expérience novatrice du PPILDA est en train de faire école auprès de tous les autres projets du FIDA.

Le PUSADER constitue une réponse aux crises alimentaires qui ont sévèrement frappé les populations rurales de 2009 et 2010, puis nouvellement en 2011. Il s'agit pour le programme de créer les conditions d'une reconstitution des actifs productifs des ménages affectés, et d'améliorer leur capacité de résilience face aux séries de crises alimentaires. Le projet a choisi comme approche du ciblage dans un contexte d'urgence d'appliquer en partie, pour certaines composantes et certains sites, une méthode inspirée par l'approche nominative, participative et inclusive du PPILDA **(adaptation d'innovation)**; et pour les autres composantes et sites, d'avoir recours à des méthodes plus classiques fondées sur des intervenants extérieurs clés.

L'approche du ciblage nominatif dans le contexte PPILDA (que le PUSADER s'est proposé de répliquer pour toucher environ un cinquième de ses bénéficiaires) repose sur neuf étapes:

1. *Information et sensibilisation dans les villages sur la démarche et les concepts de vulnérabilité/pauvreté;*
2. *Sélection des enquêteurs par les villageois, formation des Comités Villageois de Suivi-Evaluation (CVSE) par les groupements paysans;*
3. *Collecte des données d'auto-recensement par les CVSE;*
4. *Restitution données auto-recensement, validation résultats par les villageois;*
5. *Autodiagnostics villageois par groupes spécifiques (jeunes hommes, jeunes femmes, hommes et femmes adultes) et élaboration des plans d'actions villageois et inter villageois comportant des activités sériées en fonction des classes de vulnérabilité;*
6. *Elaboration du registre de suivi des bénéficiaires par le projet sur la base des activités consignées dans les plans d'actions villageois et mise à disposition du registre aux villages;*
7. *Remplissage régulier du registre de suivi des bénéficiaires par les CVSE;*
8. *Transmission semestrielle du registre de suivi au projet pour saisie, traitement et analyse des données;*

[26] « Ensemble d'actions et de mesures conçues spécialement, et d'un commun accord, pour s'assurer que des groupes spécifiques de population tirent parti d'une initiative de développement, ou du moins pour en augmenter sensiblement la probabilité, tout en évitant que les effets bénéfiques en soient détournés de manière disproportionnée par d'autres groupes à leur profit. » Document de politique du FIDA en matière de ciblage.

9. *Restitution des résultats aux villageois et discussions sur les dispositions à prendre pour améliorer le ciblage.*

Outre son caractère participatif et son appropriation par les communautés, ses points forts sont notamment:

- La capacité de classer sur base d'indicateurs (définis par la communauté elle-même) les villageois selon une échelle de vulnérabilité utile également dans d'autres circonstances;
- La prise en compte véritable des besoins des plus pauvres (femmes et jeunes), leur implication active dans la mise en œuvre des projets et leur jouissance des opportunités économiques et sociales offertes;
- La possibilité qu'elle offre aux populations locales de mieux apprécier les impacts des projets par elles-mêmes et de formuler des recommandations pour que ces impacts soient plus perceptibles au niveau des groupes les plus vulnérables (défavorisés des villages);
- La responsabilisation des acteurs locaux et l'acquisition de compétences, source de motivation et d'intérêt à progresser et le don au maximum de leurs capacités;
- Une amélioration sensible de la position sociale des jeunes et des femmes à travers le développement de la confiance en soi;
- Le renforcement des compétences locales en suivi évaluation;
- L'acquisition d'une base de données locale maîtrisée pour la prise des décisions importantes.

Pour l'heure, le ciblage nominatif (au regard des résultats produits aux projets qui l'ont utilisé) s'avère être un outil efficace pour les responsables des projets de développement à la recherche d'outils pertinents pour le suivi et l'évaluation des impacts de leurs interventions. Il représente un véritable instrument de prise de décisions.

Au vu de l'expérience PUSADER, la méthode de ciblage du PPILDA est-elle applicable dans les situations d'urgence, dans des collectivités locales qui n'ont pas été déjà familiarisées avec l'approche PPILDA ?

Le temps que requiert l'approche PPILDA est long (estimation de 45 jours par village avec cette méthode d'auto-ciblage contre 5 jours pour les méthodes classiques). Son appropriation par les populations rurales visées, qui sont le plus souvent analphabètes, requiert une animation importante et donc des ressources financières et humaines non négligeables.

Face aux délais pressants des distributions à opérer (semences, cheptel, dotations d'équipements d'irrigation et d'intrants), ce mécanisme s'est souvent révélé inopérant ou seulement partiellement satisfaisant.

L'appropriation approximative par les collectivités locales du mécanisme PPILDA a pour conséquence que sa méthode est souvent hybridée avec l'intervention du comité des sages du village. Ce dernier, pour son arbitrage dans la constitution des listes de bénéficiaires, fait parfois intervenir les « femmes sages » du village, en appui à leurs décisions, lorsque ce sont les femmes qui sont nommément visées par une activité (par exemple: reconstitution sociale du cheptel).

Enfin, le suivi-évaluation de l'utilisation de cette approche au niveau des sites et des thèmes d'intervention du projet n'a pas été satisfaisant, dans la mesure où il est difficile de tracer où et quand elle a été effectivement appliquée, par quels partenaires, avec quels résultats et quelles difficultés, etc.

Le bilan de l'utilisation de l'approche nominative innovante du PPILDA dans le cadre du PUSADER est donc celui d'une performance faible.

Malgré la pertinence de l'approche PPILDA dans un cadre de développement classique, une réflexion approfondie s'impose afin de trouver une méthode inspirée du ciblage nominatif mais qui soit plus adaptée aux situations d'urgence.

Innovation

Multiplier et distribuer en urgence des semences améliorées aux ménages vulnérables:
une approche innovante du PUSADER

Le Niger, à l'instar des autres pays du Sahel, est confronté de manière chronique à un déficit de productions vivrières. Les aléas climatiques (sécheresses, inondations) et les ennemis des cultures (mineuses de l'épi, locustes) accentuent la fréquence des mauvaises récoltes. A cela s'ajoute une très faible utilisation de semences de qualité dont l'accès physique et économique demeure encore très problématique.

Face à cette situation, dans les contextes d'urgence, les réponses apportées par l'Etat et ses partenaires ont consisté principalement à acquérir des semences améliorées auprès de fournisseurs enregistrés en tant que multiplicateurs, et à les mettre à disposition des producteurs par différents canaux et projets.

L'Etat simultanément s'efforce de faire respecter la législation semencière nationale et ses textes d'application, lesquels sont en cours d'harmonisation avec la réglementation de la CEDEAO.

Toutefois les modalités de multiplication, d'acquisition et de diffusion des semences n'en garantissent pas encore la qualité. En outre, les quantités disponibles ne permettent pas de satisfaire la demande. Enfin, certains fournisseurs livrent des semences de piètre qualité (ou tout simplement des graines triées) dont l'utilisation se révèle naturellement néfaste pour les producteurs, ce qui mène parfois à des contentieux juridiques.

Tirant les leçons des expériences malencontreuses de certains projets et Organisations Non Gouvernementales (comme le projet IRDAR à Maradi ou l'ONG CONCERN à Tahoua), le PUSADER a mis au point **(création d'innovation),** en conformité avec sa stratégie d'intervention basée sur le « faire - faire », un mécanisme novateur et performant. Ce mécanisme permet de produire des semences améliorées de qualité certifiée à travers la contractualisation de multiplicateurs individuels ou regroupés en association, sous l'encadrement technique de la Direction Régionale de l'Agriculture[27]. Les semences améliorées et certifiées ainsi produites sont ensuite achetées par le Projet et distribuées aux profit des ménages vulnérables faisant l'objet d'un ciblage nominatif dans les poches de vulnérabilité et les zones déficitaires en céréales où intervient le projet d'urgence. Ce mécanisme garantit i) la traçabilité et la qualité des semences produites; ii) la livraison à temps et en quantités prévues aux bénéficiaires visés par les distributions. Il se décline en cinq étapes essentielles:

1. ***La fixation des besoins en semences de base (G4) à multiplier*** **et leur acquisition au niveau de l'INRAN (Institut National de Recherche Agronomique du Niger)**.

2. ***La signature d'une convention de partenariat avec la Direction Régionale de l'Agriculture (DRA)***.

[27] Selon le responsable Semencier de la Direction Régionale de l'Agriculture de Maradi, la démarche du PUSADER vis-à-vis de la multiplication des semences est innovatrice dans la mesure, entre autres, où les contrats signés avec les multiplicateurs comportent une clause sur le rachat des surplus de production par le projet ce qui représente une garantie pour les multiplicateurs.

Cette convention, en plus des engagements contractuels entre les deux parties contractants (PUSADER et DRA), est assortie d'un plan opérationnel et d'un dispositif de mise en œuvre qui décrit de façon détaillée les ressources humaines et les activités nécessaires pour aboutir au niveau de production prévue dans les délais souhaités. Ces activités sont les suivantes:

- ✓ L'identification des sites et des multiplicateurs de semences selon les exigences agro- écologiques des variétés à multiplier en collaboration avec le projet
- ✓ La formation et/ ou le recyclage des multiplicateurs de semences identifiés; cette formation est suivis de la signature des contrats de multiplication semencière;
- ✓ La fourniture à ces multiplicateurs des intrants nécessaires à leur campagne (semences base, engrais, pesticide) sous forme de crédits en nature à récupérer à la fin de campagne
- ✓ La formation et/ou le recyclage de tous les membres du dispositif d'encadrement (les Conseillers du District Agricole - CDA - et les Inspecteurs départementaux)
- ✓ Les missions de suivi et d'appui-conseil agronomique aux multiplicateurs pour couvrir les étapes – clés du dispositif, selon un échéancier et des fréquences de visites bien définies à chaque niveau
- ✓ Les missions d'inspection aux champs assurées par des inspecteurs assermentés
- ✓ Le contrôle au laboratoire INRAN et la livraison d'un certificat de qualité des semences.

3. ***La récupération du crédit fourni par le projet et l'achat des semences produites.***

Après déduction de la quantité de semences due au projet conformément au contrat signé (avance sous forme d'intrants), ce dernier paie les semences produites e certifiées aux multiplicateurs jusqu'à concurrence de l'enveloppe prévue dans le Programme de Travail et Budget Annuel (PTBA) en cours. Si nécessaire, des réajustements en hausse des volumes achetés sont envisageables lorsque les besoins l'exigent et si le bailleur l'autorise.

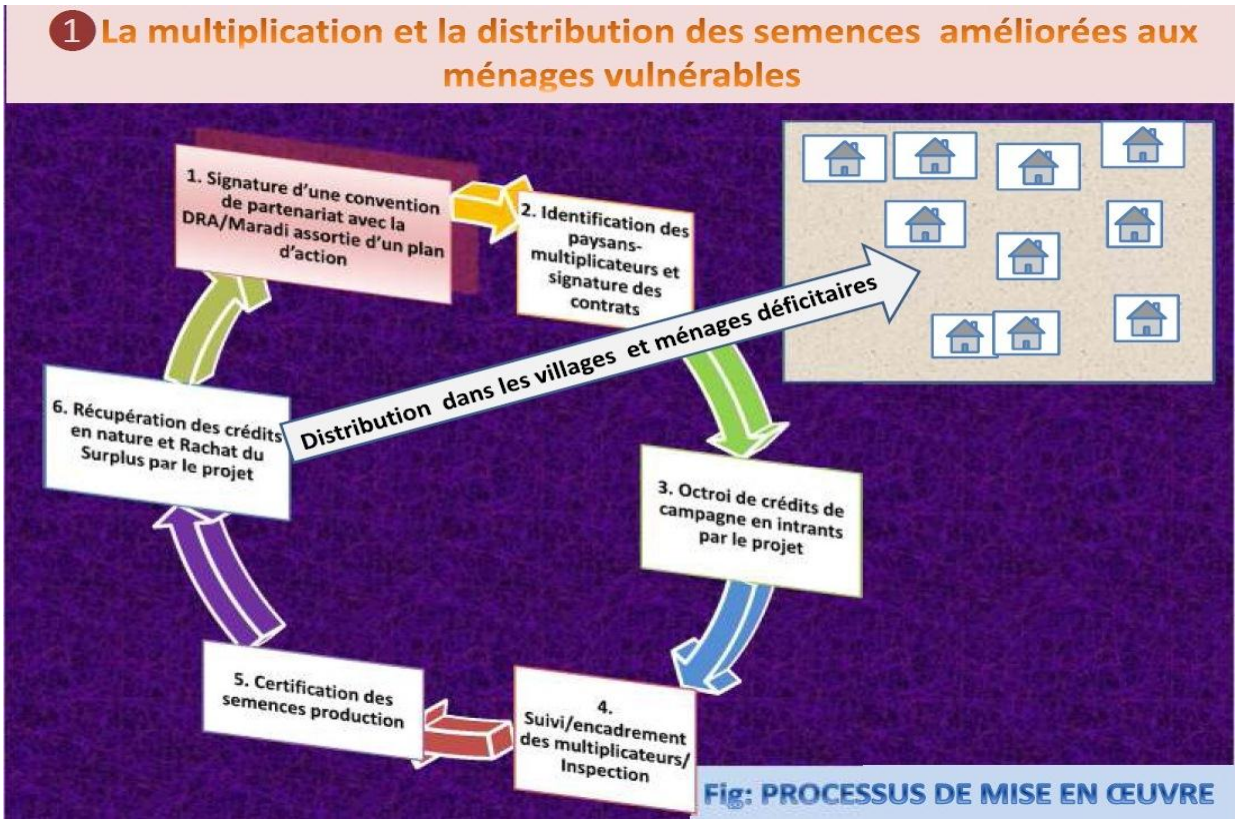

Fig: PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE

4. La distribution aux ménages vulnérables dans la zone d'intervention.

Le ciblage des villages bénéficiaires se calque sur les résultats de l'évaluation de la campagne agricole qu'effectue annuellement le Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaire (DNPGCA). Ainsi, les villages les plus déficitaires dans les zones d'intervention sont prioritaires pour la distribution des semences de qualité. Dans les villages, même si le déficit de production est souvent général, la distribution s'adresse prioritairement aux ménages les plus démunis, ce qui permet d'en toucher un plus grand nombre dans plusieurs villages différents.
L'identification de ces ménages s'appuie sur la méthode de ciblage nominatif basée sur des critères de vulnérabilité localement convenus, avec le plus souvent une contribution salutaire des sages qui sont choisis comme informant-clés pour la caractérisation de la vulnérabilité des ménages.

5. Le reconditionnement et le traitement fongicides des semences améliorées.

Afin de garantir l'utilisation de ces semences en tant que telles par les ménages bénéficiaires en situation de crise alimentaire, et pour assurer les meilleurs rendements possibles, leur traitement au fongicide a été jugé pertinent par le projet afin i) d'en empêcher la consommation et ii) de protéger les semences contre les ennemis des cultures.
La constitution des kits faciles à distribuer (10 kg pour le mil et le sorgho et 2.5 kg pour le niébé) aux ménages est réalisée avant la livraison sur le terrain. Les sacs et sachets utilisés sont les supports d'une campagne de communication à travers notamment l' utilisation des logos du projet PUSADER et du bailleur de fonds sur les .

Résultats atteints

Les résultats atteints sont impressionnant à plusieurs égards:

- ✓ Les prévisions des quantités de semences à produire en 2011 ont été atteintes (179,58 tonnes sur 180 prévues)
- ✓ Les résultats de la campagne 2012 semblent encore plus prometteurs selon la pré-évaluation effectuée par la DRA
- ✓ La qualité des semences produites en 2011 a été confirmée par l'enquête post - distribution effectuée par le projet en août 2012
- ✓ Plus de 15 000 ménages ont bénéficié des semences de qualité certifiée distribuées, et les appréciations et témoignages sont très positifs.

Réplicabilité.

Ce mécanisme de production de semences de qualité demeure facile à répliquer. Ainsi la Cellule Régionale de Coordination de Tahoua a conduit en 2012 le processus de multiplication des semences en s'alignant sur cette méthodologie qui a engendré de très bons résultats à Maradi dans le cadre du projet PUSADER.

De plus, le Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest de la Banque mondiale (PPAAO), fort de cette leçon apprise, a décidé de mettre en pratique cette approche dans le cadre de ses activités de multiplication et distribution de semences.

Annexe 1: Programme de la mission de revue à mi-parcours

Dates	Heures	Activités	Lieux
Lundi 24 Septembre	*08h00-9h00*	*Rendez-vous de Mr Galastro avec Mme Béatrice Bussi, Chef service Développement Rural de la Délégation de l'Union Européenne*	Délégation Union Européenne
	9h00-10h00	Séance d'adoption du programme de travail de la mission au Ministère du Plan, de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire	MP/AT/DC
	10h00-11h00	Visite de courtoisie au Ministre de l'Agriculture	MAG
	11h30-13h30	Séance de travail plénière sur la présentation programme de travail et du rapport interne de revue à mi-parcours	CNC/PAC2
	14h30-16h30	Séance de travail par groupes thématiques	CNC/PAC2
	16h30–17h30	Préparation logistique des visites de terrain	CNC/PAC2
Mardi 25 Septembre	*08h00*	*Rendez-vous de Mr Galastro avec Mr Stéphano Berti, Directeur Résident Suppléant de la Coopération Suisse*	Coopération Suisse
	08h00	Rendez-vous de l'Equipe FIDA avec Art & Génie	Art & Génie
	09h15	*Rendez-vous de Mr Galastro avec Mr Fodé Ndiaye, Coordonnateur du SNU*	PNUD
	10h30	Briefing sécurité au PNUD	PNUD
	11h00-13h30	**Visites de Terrain:** [28] Commune de Kourtey, Groupements féminins de Tillabéry	CR Kourtey
	14h30-16h00	Suite des séances de travail par groupes thématiques	CNC/PAC2
	16h00-17h00	*Rendez-vous de Mr Galastro avec Mr Adamou Ounteini Issaka, Secrétaire Général du Haut-Commissariat à l'I3N*	I3N
Mercredi 26 Septembre	07h30-14h30	Voyage Niamey-Tahoua	Nuit à Tahoua
	16h30-17h30	Visite de courtoisie aux Autorités de Tahoua Séance de travail avec la CRC de Tahoua et ses partenaires (opérateurs et services techniques)	
Jeudi 27 Septembre	7h30-18h00	**Visites de Terrain:** Tangamour (CR Tabalak):Banque aliments du bétail, et Reconstitution sociale du bétail Yama (Badagachiri): Diffusion de semences améliorées. Konnkorbeye (CU Tahoua): Travaux HIMO CES/DRS Korop (Bagaroua): Banque céréalière Mare de Dan Doutchi (Bagaroua): visite d'un site potentiel pour Ruwanmu	Nuit à Tahoua
Vendredi 28 Septembre	7h30-18h00	**Visites de Terrain:** Rabami (Sabon Guida): Banque céréalière, et travaux HIMO CES/DRS Maidaza: Diffusion de semences améliorées Vallée Tadis: Petite Irrigation	Nuit à Tahoua
Samedi 29 Septembre	8h30-13h30	Réunion de restitution avec la CRC de Tahoua	Nuit à Maradi
	13h30-18h00	**Visite de Terrain:** Doukou-Doukou: Multiplication de semences améliorées Voyage Tahoua-Maradi	

[28] Les visites sur le terrain ont concerné: sur Tillabery, la CR/Kourteye avec les groupements de femmes étuveuses de Lossa, Dalway, Kourani 1 et Kourani 2, Sona et Kokomani; sur Tahoua, Kéhéhé — Boussaragué — Insafari, tronçon de piste; Tangamour, CR Tabalak sur les thèmes de la reconstitution sociale du cheptel, et d'une banque d'aliments du bétail; Konnkorbeye, CU Tahoua 2, récupération des terres; Bagaroua, Korop, sur le thème banque céréalière et le thème récupération des terres; Sabon Guida, Rabami, sur les thèmes banque céréalière et récupération des terres; Doukou Doukou, multiplication des semences; Maidaza, diffusion de semences améliorées; Tadis, petite irrigation. Sur Maradi, Danjirgaou — Ourafane, — Gararé, tronçon de piste; le site Dan Kada, Kanen Zoudaou et Tajae, multiplication des semences; le site Mayara Arha Kota, diffusion des semences, banque de soudure et diffusion du cheptel; le site de Hali, Data Amadou, CR Sabon Machi, thème 1 banque de soudure, thème 2 diffusion de semences améliorées et thème 3 reconstitution du Cheptel; site de Soumarana CR/Safo: petite irrigation; sites de Dogon Farou et Masko CU/Guidan Roumdji: récupération de terres. Ces visites ont été précédées et suivies sur chaque région de réunions de présentation puis de restitution avec la CRC, ainsi que d'une visite de courtoisie puis de restitution auprès du Gouvernorat dans les régions de Tahoua et de Maradi.

Dates	Heures	Activités	Lieux
Dimanche 30 septembre	8h30-13h30	Séance de travail avec la CRC de Maradi et ses partenaires (Opérateurs et Services Techniques)	
	13h30–16h00	Réunion de travail de l'équipe d'évaluation	
	16h00	Repos	
Lundi 1er Octobre	9h00-9h30	Visite de courtoisie aux Autorités de Maradi	Nuit à Maradi
	9h30–17h30	**Visites de Terrain:** Dan Kada Guidan Bakoye (Aguie):Multiplication des semences Bekel Coopérative Tajae: Multiplication des semences Hali Dara Amadou CR / Sabon Machi: Banque céréalière et Reconstitution sociale du cheptel Soumarana: Petite irrigation, puits et forages maraichers	
Mardi 2 Octobre	8h30-13h30	**Visites de Terrain:** Dogon Farou Masko:Travaux HIMO CES/DRS de récuparation des terres Arhakota et Mayara (CR/Mayara): Banque céréalière et diffusion de semences de mil	Nuit à Maradi
	15h00- 17h00	Réunion de synthèse avec la CRC de Maradi	
Mercredi 3 Octobre	6h00-16h00	Voyage Maradi –Niamey Rédaction aide-mémoire	Nuit à Niamey
Jeudi 4 Octobre	8h30-17h00	Rédaction aide-mémoire	CNC/PAC2
	10h00 – 12h00	*Séance de travail sur la Finalisation COSOP entre une partie des membres de la mission (M. Vincenzo Galastro) et la partie nationale*	MP/AT/DC
	15h00–17h00	*Séance de travail avec AGRHYMET et RECA* [29]	Agrhymet
Vendredi 5 octobre	9h30-12h30	Séance de restitution au Ministère du Plan, de l'Aménagement du territoire et du Développement Communautaire[30]. Signature de l'Aide-mémoire	MP/AT/DC
	A partir de 20h00	Départ des Consultants	

[29] Seulement certains membres de la mission.

[30] Présents: M. Oumarou Ousmane, Directeur des Programmes et du Plan, Ministère du Plan de l'Equipement et du Développement Communautaire; M. Djibo Ibrahim, DPP/DGP/MP/AT/DC; M. Djadi Toumaou Hamissou, DPP/DGP/MP/AT/DC; M. Djibo Salissou, DPP/DGP/MP/AT/DC, M. Mousssa Ousseini, DHR/MH/E; M. Bakabe Ousseini, DEP/MAG; M. Boukari Issaka, DGGR/MAG, Hamza Balla Djibo, DGGR/MAG,; M. Chekaraou Maman, DGA/MAG; M. Vincenzo Galastro, chargé de portefeuille FIDA pour le Niger, M. Frédéric Dévé, chef de mission FIDA, M. Mamadou Maladho Barry, consultant ingénieur du génie rural FIDA, Mme Oumou Wane Touré, expert-comptable et financier FIDA, M. Samir Bejaoui, chargé de portefeuille associé FIDA pour le Niger; M. Ousseini Bachir, conseiller technique MAG; M. Assadeck Mohammed, coordonnateur PUSADER;M. Guero Chaibou, coordinateur PASADEM; M. Moudy Mamane Sani, assistant technique projets FIDA; M. Yahaya Ousmane, consultant suivi-évaluation PUSADER, M. Harou Garba, SPM PUSADER. M. Amadou Oumarou et Boukar Ahmet du bureau d'études Art et Génie.

Annexe 2: Carte des communes d'intervention du PUSADER

République du Niger

Projet d'urgence d'appui à la sécurité alimentaire et au développement rural (PUSADER)

Communes d'intervention

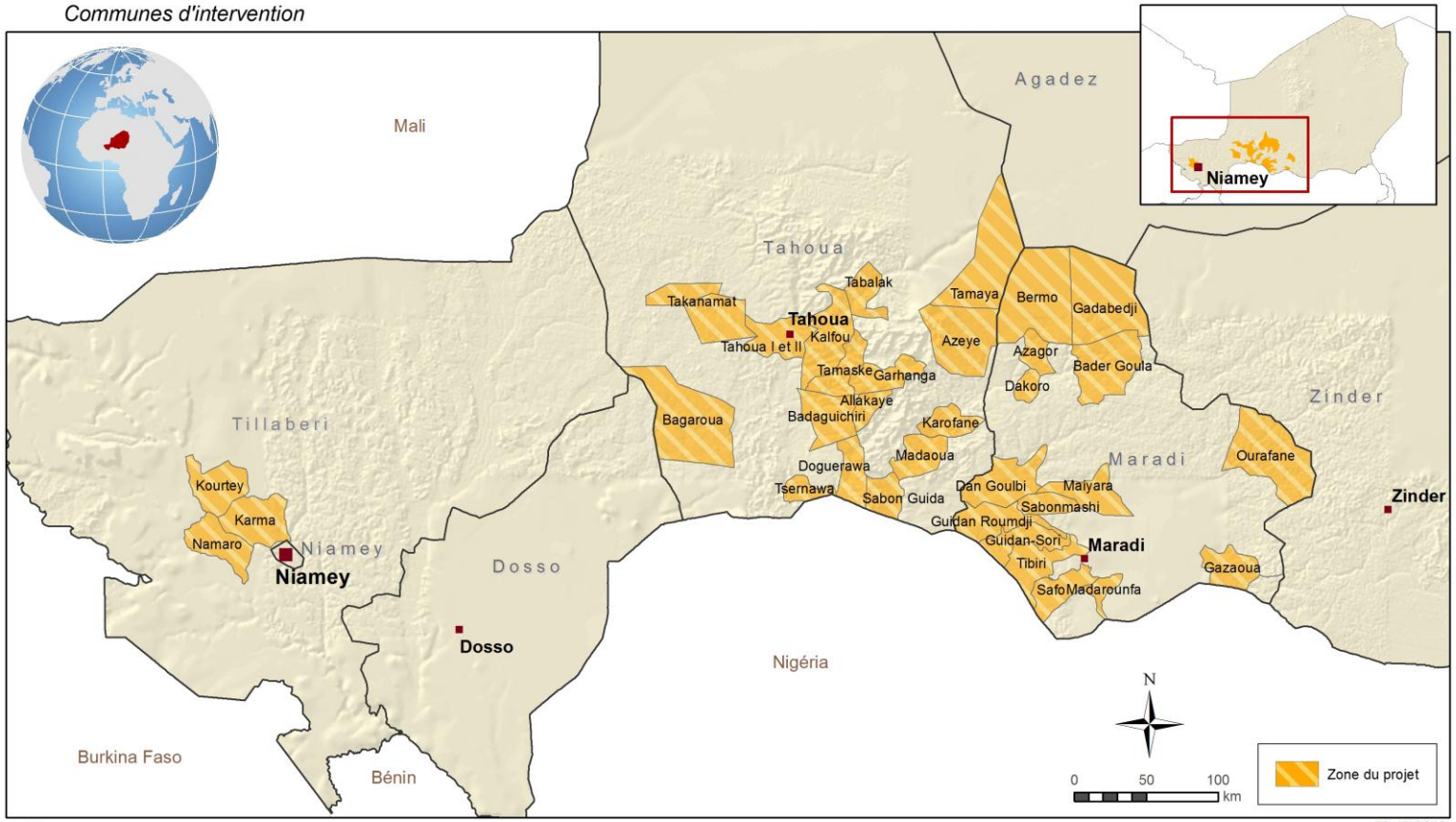

10-10-2012

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

FIDA

Source: FIDA

Annexe 3: Note technique: « Développement de la Petite Irrigation et des Cultures de Décrue »

Contexte et objectifs

L'objectif du volet est d'aménager 3 000 ha sur l'ensemble de la zone d'intervention du PUSADER dont 1 500 ha en décrue et 1 500 ha en petite irrigation. La mission de revue à mi-parcours du PUSADER a constaté que 493 ha en petite irrigation soit 32,9% de l'objectif et 410 ha en culture de décrue correspondant à 27,3 % de l'objectif (soit une moyenne de 30,1% pour l'ensemble du projet) ont été mis en place. La performance du sous-volet petite irrigation est jugée moyennement satisfaisante par la mission de revue à mi-parcours.

Tableau n°1: coûts unitaires moyens

N°	Désignation	Prix unitaire
1	Coût moyen d'acquisition d'une motopompe de 2 ,5 Cv	150 000 FCFA
2	Coût moyen du forage manuel	105 000 FCFA
3	Coût moyen du fonçage d'un puits maraicher busé	1 125 000 FCFA
4	Acquisition et pose de réseau PVC / ml	1 375 FCFA

Source: Registre des contrats PUSADER

Evaluation de la production physique et des produits bruts[31] .

Tableau n°2: Estimation du produit brut obtenu par les producteurs enquêtés

Spéculation	MARADI			TAHOUA			ENSEMBLE			
	Superficie	Rendement	Production	Superficie	Rendement	Production	Superficie	Production	Prix moyen	Montant du produit FCFA
Ail	19	15.49	0	32	9.62	0.03	76	0.06	625	37634
Arachide	4,969	0.75	0.37			0.00	4,97	0.37	51	19124
Aubergine	1,500	12.41	1.86		12.41	0.00	1,51	1.86	83	155125
Carotte	8,568	17.91	15.35	3,79	13.77	5.23	12,4	20.58	149	3057898
Chou	16,822	21.35	35.91	62,7	17.72	111.1	79,6	147.10	132	19465143
Courge	3,469	23.16	8.03	1,25	10.62	1.33	4,76	9.36	447	4185593
Gombo	160	10.55	0.17	4,40	12.34	5.43	4,57	5.60	541	3026868
Jaxatu	24,902	20.04	49.90			0.00	24,9	49.90	74	3713066
Laitue	13,086	15.48	20.26	25,2	14.49	36.65	38,4	56.91	123	6988757
Maïs	5,714	2.06	1.18	5,45	1.12	0.61	11,1	1.79	193	344806
Manioc	1,031	19.26	1.99			0.00	1,05	1.99	339	673722
Moringa	2,167	11.91	2.58	50	12.18	0.06	2,24	2.64	254	671033
Niébé	2,486	1.05	0.26	100	0.98	0.01	2,58	0.27	571	154760
Oignon	158,27	30.93	489.5	528,	36.14	1,911	687,	2,400.	48	115446234
P. de terre	27,679	20.42	56.52	15,4	14.98	23.22	43,2	79.74	211	16787394
Pastèque	876	20.99	1.84			0.00	899	1.84	250	459681
Patate douce	19	18.60	0.04			0.00	38	0.04	150	5301
Piment	7,963	10.24	8.154			0.00	7,98	8.15	617	5027532
Poivron	46,430	16.75	77.77	7,51	16.88	12.68	54,0	90.45	127	11449458
Tomate	50,450	16.75	84.50	11,3	16.88	19.11	61,8	103.62	125	12960645
Blé			0.00	8,84	1.60	1.41	8,84	1.41	148	209402
TOTAL PRODUIT BRUT										204839175
Produit brut moyen par ménage [32]										541903

Source:Etude horticole, enquête PUSADER (juillet 2012)[33]

[31] Source: « Evaluation de la production horticole et des revenus des ménages dans le cadre du volet « Développement de la petite irrigation » du projet PUSADER », juillet 2012.

[32] Produit brut après subvention par le projet des équipements et intrants.

Sur la base des résultats ci-dessus, le produit brut moyen par ménage tiré de l'activité depuis 2011 est estimé à 541 903 FCFA, et la production moyenne individuelle à 1,53 T d'équivalent céréalier.

Les charges annuelles n'ont pas fait à ce jour l'objet d'une analyse systématique. Elles sont estimées en première approximation à moins de 100 000 FCFA (Source: Etude horticole, enquête PUSADER).

Principales leçons

La rentabilité de l'activité n'est pas à démontrer mais des analyses technico économiques précises actualisant les données du projet PIP2 sont toutefois nécessaires.

Les capacités de gestion de l'eau et d'opération et de maintenance des équipements des producteurs bénéficiaires doivent être renforcées afin de maximiser les revenus tout en préservant la ressource. Pour ce faire l'organisation des maraichers en Associations d'Usagers de l'Eau doit commencer.

Les ciblages de certains sites et bénéficiaires dans la région de Tahoua ont connu des difficultés et devraient être améliorés. Les actions futures devront prendre d'avantage en compte les aspects genre et âge, ainsi que le besoin d'un encadrement technique plus rapproché des producteurs par les GSC.

Sur la base des leçons des travaux de fonçage de puits maraichers lors de la première campagne, le PUSADER a fait le choix approprié de ne retenir que les forages manuels dans la programmation future.

[33] Echantillon de 383 producteurs (198 sur Maradi et 185 sur Tahoua).au sein des 3 255 producteurs bénéficiaires de l'activité.

Annexe 4: Fiche technique sur les pistes rurales

Au départ du PUSADER, l'objectif était de réhabiliter 158,6 km tel que programmé par le projet IRDAR dont la conception remonte aux années 2006/2007. Après cinq ans de décalage, il se trouve que les tronçons de pistes programmés se sont fortement dégradés et les conditions économiques ont changé de manière à faire augmenter les prix unitaires de construction et réhabilitation des pistes. Face à cette situation, le bureau d'ingénieurs conseils a soumis deux options au PUSADER: i) soit réduire le linéaire initial, ii) soit réduire le standard des pistes. Au vu des gabarits des camions en provenance des pays voisins (Ghana, Nigeria) transitant sur les tronçons concernés pour l'achat de la production en bord de champ, l'option de réduire le linéaire a été préférée lors d'un atelier de validation.

Bureau d'Ingénieurs conseils: ***Groupement Art & Génie / CINTECH***

Les objectifs spécifiques visent:

- Le désenclavement des zones à hautes potentialités agro pastorales;
- L'amélioration de l'accès des plus pauvres aux services sociaux de base;
- L'accroissement des échanges commerciaux;
- La recherche d'un coût économique de transport minimum tout en améliorant le confort des usagers et la sécurité routière.

Répartition des tronçons entre les deux régions de Tahoua et Maradi

Tableau N°1: Région de Maradi

Région	Département	Commune	Tronçon	Linéaire (km)
Maradi	Tessaoua	Ourafane	Danjirgaou - Ourafane	22 ,9
			Ourafane - Gararé	18, 1
	Gazaou	Gazaou	Golom - Angoual Djimaye	8,7
Total Maradi				49,7 km

Tableau N°2: Région de Tahoua

Région	Département	Commune	Tronçon	Linéaire (km)
Tahoua	Abalack	Tabalack	Kéhéhé-Boussaragué-Insafari	19,4km
	Keita	Keita		
Total Tahoua				19,4 km

Description des tronçons retenus

Lot 1: Danjirgaou- Gararé: 22,9 km (en travaux neufs)
Le tronçon Dan Djirgaou-Ourafane est long de 22.9 km et n'a fait l'objet d'aucun traitement. Il traverse les villages de Sabon Caré, Maiguizawa, Agin Laka et Ourafane; la zone est essentiellement sablonneuse.

Lot 2: Ourafane – Gararé: 18,1 km
Le tronçon Ourafane-Gararé est une piste existante longue de 18.1 km et fortement dégradée. Elle traverse les villages de Agali, Guidan Gagoua et Abégou. Sa réhabilitation nécessite un rechargement complet, le curage des passages busés bouchés et la réalisation de radiers et murettes aux endroits de traversée de la route par les koris.

Lot 3: Golom-Angoual Djimaye: 8, 7 km
Le tronçon, d'une longueur de 8.7 km, débute à la fin de la piste Maifarou Golom. Il doit parachever la liaison de la zone à haut potentiel agricole de Golom au marché frontalier (Nigeria) de Angoual Djimaye. La piste à réaliser traverse l'ancien lit du goulbi n'kaba qui

ne coule plus depuis une quinzaine d'année, la zone comporte également des dunes de sable et des dépressions nécessitant des traitements appropriés.

Lot 4: Kéhéhé-Insafari: 19,4 km
La piste part du PK 45+100 de la RN 25 à l'entrée du village de Kéhéhé et elle dessert cinq villages et deux hameaux. Elle longue de 19.4 km et traverse les unités géographiques suivantes: la mare Kéhéhé au niveau de son exutoire fermé par la digue du périmètre irrigué; Les plateaux, les traversées des koris; une zone inondable.

Les normes de construction

Les caractéristiques d'aménagement proposées sont compatibles avec les ressources disponibles et avec l'utilisation de la route projetée notamment en ce qui concerne le trafic.
Les principales caractéristiques retenues sont les suivantes:

- Largeur plate-forme 10 m;
- Pente transversale 3%;
- Largeur chaussée 6 m;
- Épaisseur couche de base 15 à 20 cm;
- Rechargement sur piste à réhabiliter 10 à 15 cm;
- Pente maximale de 8%;
- Vitesse de référence 40 km/h.

L'entretien routier et la durabilité des investissements

Selon plusieurs études faites dans la sous-région, il ressort que le principal ennemi de la route sont les eaux de pluie (ruissellement, eau stagnante) et la surcharge .En plus d'un système d'assainissement adéquat, des interventions ponctuelles sont nécessaires pour corriger à temps les dégradations causées par les pluies.

Conformément à la Stratégie Nationale de conception, de construction et d'entretien des routes rurales (SNCCERR) et afin de pérenniser les investissements routes à construire dans le cadre du PUSADER, il est prévu de mettre en place au niveau des villages traversés des comités qui recevront une formation en technique d'entretien routier et en vie associative; ils recevront également du petit matériel; leur mise en place doit être effective pendant la phase travaux afin qu'ils puissent y participer et acquérir une certaine expérience.

Composition et équipement des comités d'entretien des pistes

Chaque comité sera composé d'un chef de chantier villageois et de 3 manœuvres. L'équipement du comité est le suivant: 1 brouette, 2 pelles, 2 pioches, 2 seaux. Les coûts de la formation et du petit matériel des comités d'entretien sont mentionnés dans le rapport des études techniques et de l'APD. Ces coûts seront supportés par le projet et la formation sera assurée par des experts de la Direction des Routes Rurales. Ces comités s'occuperont également de la gestion des barrières de pluies. Les communes seront pleinement impliquées pour la mise en place de ces comités.

Avancement du dossier au passage de Revue à mi-parcours (octobre 2012) et suite

Le DAO de 69,1 km est lancé et l'évaluation des offres est prévue pour le 6 novembre 2012. La feuille de route réactualisée au passage de la mission prévoit la réception provisoire des travaux au plus tard en juillet 2013. L'atteinte des objectifs dépendra dans une large mesure du respect des échéances de cette feuille de route et de la mise en œuvre des principales recommandations y afférentes (voir Appendice 2).

Annexe 5: Fiche technique sur les ouvrages hydrauliques

Réalisation de 76 points d'eau dont 31 forages et 45 puits cimentés

L'objectif initial du volet hydraulique était de réaliser 78 points d'eau modernes dont 27 forages, 4 mini AEP et 47 puits cimentés pour améliorer la qualité et l'accès à l'eau potable des populations dans les régions de Maradi et Tahoua. Les ouvrages prévus répondent à des besoins réels d'amélioration de la desserte en eau.

Bureau d'Ingénieurs conseils: *Art & Génie*

Les objectifs révisés:
Suite à la production des études d'APS et d'APD des 78 points d'eau initiaux et l'estimation des devis, il s'est avéré que les objectifs quantitatifs initiaux ne pouvaient plus être atteints (actualisation de coûts suite aux changements importants des conditions économiques entre la formulation du projet IRDAR et la mise en œuvre du PUSADER).
Ainsi suite à un atelier national, la sous composante a été redimensionnée pour retenir 76 points d'eau (les forages à motricité humaine passent de 27 à 31 et les puits cimentés de 47 à 45). La version provisoire des DAO des forages et des puits est soumise à l'administration et aux bailleurs de fonds pour avis de conformité

Répartition des forages sur les Régions de Tahoua et Maradi
La répartition de la réalisation de 31 forages équipés de pompes à motricité humaine dans 11 communes des régions de Tahoua et Maradi est indiquée dans les tableaux ci-dessous. Ils sont repartis en deux (2) lots distincts dont la composition se présente comme suit dans les tableaux ci-dessous.

Lot N°:1 des forages

Région	Départ.	Commune	Quantité	Village	Type d'ouvrage à réaliser	Profondeur prévisionnelle (ml)	Délais
Tahoua (2 forages)	Madaoua	Madaoua	2	Damni Maï Massalatchi	Forage pour PMH	160	5 mois
				Guidan Makéra Sami	Forage pour PMH	160	
Maradi (14 forages)	Guidan Roumdji	Guidan Sori	5	Garin Idi	Forage pour PMH	80	
				Salou	Forage pour PMH	90	
				Garin Akané (Kiri Kiri)	Forage pour PMH	90	
				Garin Magagi	Forage pour PMH	90	
				Mairiga Bakoye	Forage pour PMH	90	
		Guidan Roumdji	1	Dan Koulou	Forage pour PMH	90	
		Tibiri	2	Garin Gado Saboua	Forage pour PMH	100	
				Taoude (Guidan Da Tsawo)	Forage pour PMH	60	
	Madarounfa	Madarounfa	6	Dan Abdallah	Forage pour PMH	70	
				Dabira	Forage pour PMH	50	
				Madeini Elhadj	Forage pour PMH	60	
				Garin Kaoura	Forage pour PMH	60	
				Angoual Roumdji	Forage pour PMH	60	
				Erdaji	Forage pour PMH	80	

Lot N°2 des forages

Région	Départ.	Commune	Quantité	Village	Type d'ouvrage à réaliser	Profondeur prévisionnelle (ml)	Délais
Maradi (15 forages)	Gazaoua	Gazaoua	4	Laouni	Forage pour PMH	80	5 mois
				Guidan M. Moussa	Forage pour PMH	80	
				Kiarou Maimagaria	Forage pour PMH	90	
				YadaGamo-GuidanMado	Forage pour PMH	180	
	Tessaoua	Ourafane	5	Guidan Malam Souley	Forage pour PMH	120	
				Guidan Elh Bawa	Forage pour PMH	140	
				Guidan Manzo	Forage pour PMH	100	
				Zahin Boulala	Forage pour PMH	120	
				Tamangass	Forage pour PMH	140	
	Bermo	Gadabédji	3	Rija Daka (Attala)	Forage pour PMH	180	
				Zangon Ahmed Kemil	Forage pour PMH	180	
				Gadabedji	Forage pour PMH	180	
		Bermo	1	Tacha Ibrahim	Forage pour PMH	180	
	Dakoro	Birnin Lalé	1	Zangon Tounfafi (Zougaou Tounfafi)	Forage pour PMH	180	
		Dan Goulbi	1	Illias	Forage pour PMH	70	

Description des ouvrages de forages

Les principales caractéristiques des ouvrages sont résumées ci-dessous. La foration au rotary à la boue ou au marteau fond de trou seront adoptés en fonction des terrains.

- La foration sera réalisée en rotary aux produits biodégradables (l'utilisation des produits de bentonite ne sera pas admis), en un diamètre d'au moins 10" de 0 à 5 mètres pour permettre la pose de tubes provisoires de travail en PVC ou en acier à la charge de l'entrepreneur.
L'entrepreneur devra pouvoir disposer sur place des instruments nécessaires au contrôle de routine de la qualité des boues (la viscosité et la densité). Ce contrôle interviendra toutes les heures et sera consigné dans le cahier de chantier.

- Poursuite de la foration en rotary en diamètre d'au moins 6". La foration sera poursuivie au moins 20 mètres dans les terrains aquifères.

- Réalisation de la diagraphie et interprétation des données.

- Alésage: le forage sera régulièrement nettoyé lors des travaux de forage, et subira à la fin de la foration un nettoyage complet suivi par un soufflage d'une durée maximum de jusqu'à obtention d'une eau claire.

- En cas de forage négatif, l'équipement de travail sera extrait et le forage immédiatement rebouché avec ses déblais.

La profondeur d'arrêt des forages sera conjointement décidée par l'entreprise et les représentants du maître d'œuvre.

Répartition des Puits Cimentés dans les régions de Tahoua et Maradi

Les sous volet puits cimentés des ouvrages hydrauliques comprend la réalisation de quarante-cinq (45) puits cimentés de type OFEDES dans 17 communes des régions de Maradi et Tahoua. Ils sont repartis en douze (12) lots distincts dont la répartition et la composition se présentent comme suit dans le tableau ci-dessous:

Région	Départ.	Commune	N° du Lot	Délais
Tahoua	Abalak	Azey (9 puits)	Lot 1 (5 puits)	8 mois
			Lot 2 (4 puits)	7 mois
		Tabalak (1 puits)	Lot 3 (5 puits)	4 mois
	Tahoua	Takanamat (4 puits)		
	Illéla	Bagaroua (2 puits)	Lot 4 (4 puits)	2 mois
	Madaoua	Madaoua (1 puits)		
		Sabon Guida (1 puits)		
Maradi	Bermo	Bermo	Lot 5 (4 puits)	7 mois
		Gadabégi	Lot 6 (3 puits)	5 mois
			Lot 7 (3 puits)	7 mois
	Dakoro	Dakoro (1 puits)		
		SabonMachi (2 puits)	Lot 8 (4 puits)	7 mois
		Dan Goulbi (2 puits)		
		Mayara	Lot 9 (2 puits)	5 mois
	GuidanRoumdji	Guidanroumdji (2 puits)	Lot 10 (4 puits)	7 mois
		Tibiri (2 puits)		
		Safo	Lot 11 (4 puits)	7 mois
	Gazaoua	Gazaoua (2 puits)	Lot 12 (3 puits)	7 mois
	Tessaoua	Ourafane (1 puits)		

Description des travaux et prescriptions techniques

Les renseignements fournis concernent à la fois la réalisation de puits neufs, la réhabilitation d'anciens ouvrages cimentés et l'achèvement de puits cimentés. En ce qui concerne les puits neufs, il s'agit d'ouvrages constitués de deux colonnes en béton armé:

- Un cuvelage ∅1,80 m, réalisé à la descente, depuis le sol jusqu'au toit de l'aquifère, à l'aide d'un moule intérieur (le terrain naturel faisant office de moule extérieur).

- Un captage constitué de buses préfabriquées en béton armé ∅ext. 1,60 m, épaisseur 10 cm. Ces éléments sont introduits dans le puits, boulonnés pour constituer une colonne rigide et mis en place par havage à l'aide d'une benne preneuse.

Pour ce qui est des réhabilitations, il s'agit d'anciens puits cimentés détériorés, sur lesquels le captage et / ou le cuvelage doivent être réparés. Dans certains cas, des buses ∅ 1,00/1,20 m sont télescopées à l'intérieur de la colonne initiale ∅ 1,40/1,60 m.

Ces deux types de réalisation (puits neufs ou réhabilitation), sont parfois pourvus d'un aménagement de surface constitué d'une aire assainie bétonnée (de 8 m sur 8) à la périphérie du puits, elle-même délimitée par un mur de clôture en agglomérés.

Annexe 6: Termes de référence: Responsables des Opérations Techniques de Développement de la Petite Irrigation (ROT/DPI au niveau régional) (Projets *PUSADER et Ruwanmu)*

Tâches et responsabilités

Sous la supervision du Coordinateur de la Cellule Régionale de Coordination (CRC), et en étroite collaboration avec: i) les Services techniques déconcentrés (STD) du Ministère de l'Agriculture et de celui de l'Hydraulique, et ii) les prestataires de services contractés par le projet pour la promotion de la petite irrigation.

Le/la responsable des Opérations Techniques de Développement de la Petite Irrigation devra remplir, au niveau régional, les fonctions suivantes:

(i) Organiser et superviser:

- des analyses technico-économiques de systèmes maraichers irrigués
- des analyses sur les spécifications techniques des équipements et ouvrages de la petite irrigation
- des diagnostics approfondis des systèmes d'irrigation dans les périmètres (ou bassins irrigués) existants et devant être développés par le projet
- des diagnostics du service Opération et Maintenance (O&M) de ces périmètres
- l'établissement en collaboration avec le spécialiste en électromécanique et l'agro-socio-économiste, et les spécialistes fonciers (COFO), d'un plan de récolement de l'ensemble des anciens périmètres
- l'élaboration de programmes d'irrigation cohérents, préparés en concertation avec les opérateurs (GSC) et les producteurs irrigants
- l'élaboration de fiches de collecte des données sur l'exploitation de l'eau d'irrigation
- l'élaboration des modules de formation et de manuels d'O&M, en étroite collaboration avec les GSC
- les opérations de formation et de renforcement des capacités des Associations des Usagers de l'Eau (AUE)
- l'animation et le développement des activités des AUE
- le renforcement de compétences des Groupements Services et Conseils (GSC), des acteurs du secteur privé (groupement d'artisans) et des AUE en matière d'O&M

(ii) Il/elle devra activement contribuer à:

- la définition du cadre de référence sur la base duquel devront être formées les AUE
- la création, la mise en place et le développement des activités des AUE
- l'organisation du système O&M et en particulier la définition des rôles des AUE dans le système O&M
- la réorganisation des systèmes de distribution de l'eau, ainsi que des systèmes de contrôle de la distribution de l'eau dans les périmètres; il/elle devra pour cela contribuer à recueillir l'expression des besoins selon les assolements, les calendriers d'irrigation, les besoins en matière de contrôle du drainage
- l'organisation de l'apprentissage du contrôle des débits réellement véhiculés par les canaux, et du contrôle des doses d'irrigation apportées à la culture
- suivi et évaluation de la performance du service O&M au niveau des AUE et des autres acteurs organisés (groupements d'artisans)

(iii) De manière spécifique et dans le cadre des domaines technico-économique et environnemental, le responsable doit en particulier:

- réaliser en s'appuyant sur l'expertise disponible, l'étude préliminaire, puis la mise en place et l'opérationnalisation de fonds d'entretien des équipements
- coordonner la collecte, le traitement et l'analyse des données socio-économiques des différents bassins de productions irrigués
- contribuer à l'élaboration de modules de formation à la gestion
- contribuer à la définition du cadre et du rôle des AUE, à leur constitution et à leur formation

- contribuer à une étude sur la disponibilité à payer pour la ressource des usagers de l'eau
- Contribuer à l'établissement de programmes pour les campagnes d'irrigation
- Étudier l'occupation actuelle des parcelles irriguées et le niveau d'exploitation de parcelles par les femmes et les jeunes
- déterminer les risques de conflits liés aux usages de l'eau des différents bassins irrigués
- promouvoir et soutenir activement l'établissement de collaborations effectives entre les AUE et les communes dans la région
- collaborer avec les services techniques régionaux et nationaux (hydraulique, génie rural, Cofo) pour le suivi de la ressource et en particulier de l'évolution de la nappe et le suivi piézométrique
- collaborer avec les STD du Ministère de l'Environnement pour le suivi de l'ensemble des aspects environnementaux liés au développement de la petite irrigation

Qualifications minimales requises:
- Profil: Ingénieur en science de l'eau/ingénieur en génie rural/ingénieur agronome/hydrologue, hydraulicien ou assimilé, de préférence avec cinq années d'expérience au moins
- Expérience avérée en gestion, opération et maintenance (O&M) des équipements de petite irrigation une bonne maitrise des méthodes participatives de mobilisation et de formation des acteurs du monde rural
- Justifier d'une bonne connaissance /pratique des systèmes de cultures irriguées en région sahélienne
- Langues: être en mesure de communiquer dans les principales langue du terroir (haoussa, zerma etc.)
- Connaissance en informatique: niveau professionnel (word, excel, power point)
- Une bonne connaissance du français et bonne maitrise des techniques de rédaction des rapports
- Etre physiquement apte à une grande mobilité sur le terrain

Autres qualifications souhaitables:
- Aptitude démontrée à travailler en équipe multidisciplinaire
- Capacité d'analyse stratégique
- Excellentes capacités relationnelles
- Bonne capacité à appréhender les questions d'équité dans la gestion et le partage de l'eau
- Antécédents relatifs à l'expression libre des besoins et préférences des femmes, des jeunes et des petits irrigants
- Bonne capacité d'initiative et une capacité démontrée à travailler de façon autonome

Critères de sélection:
Les candidat(e)s seront évalués sur la base des critères suivants:
- Etendue des compétences et nombre d'années d'expérience en gestion, opération et maintenance (O&M) des équipements de petite irrigation
- Etendue des compétences en renforcement des capacités (organisationnelles et de gestion) de groupements de producteurs, de préférence maraîchers (en vue de la fonction d'accompagnement pour l'émergence d'Associations d'Usagers de l'Eau, fonction qui sera celle, entre autres, du responsable régional petite irrigation)
- Expérience des questions d'équité et de genre dans la gestion et le partage de l'eau
- Etendue des compétences en analyse technico-économiques et environnementale des systèmes maraichers

Conditions Générale de travail
Les deux postes de ROT/DPI sont positionnés au niveau des régions de Tahoua et Zinder. Les deux responsables seront recrutés pour une durée d'un an renouvelable après une évaluation des performances jugées satisfaisantes.

Annexe 7

REPUBLIQUE DU NIGER
Ministère de l'Agriculture

Processus de consultation de la société civile rurale organisée dans les régions d'intervention du FIDA au Niger

---

octobre 2012

Contexte général

Le FIDA intervient au Niger depuis trois décennies dans les zones rurales où la concentration de familles rurales pauvres est la plus importante, au travers d'opérations basées sur des approches communautaires et/ou en appui aux collectivités territoriales.

Ce processus d'interaction avec la société civile rurale organisée[34] s'inscrit dans l'agenda du nouveau cycle programmatique du FIDA au Niger pour la période 2013-2018. Dans la continuité des appuis qu'il a apportés depuis plus de deux décennies à travers le COSOP de 1996 et celui de 2006, le FIDA projette ses interventions dans la perspective de générer un impact plus significatif en terme d'amélioration des conditions socioéconomiques des ménages ruraux à faibles revenus. Compte tenu de son avantage comparatif dans les zones agropastorales, le futur Programme – pays propose de se concentrer dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder où il sera développé un programme fédérateur, en synergie et cohérence avec les deux opérations en cours dans la zone à savoir: (i) le projet d'appui à la sécurité alimentaire et au développement dans la région de Maradi (PASADEM); et (ii) le projet de petite irrigation (Ruwanmu) à Maradi, Tahoua et Zinder.

Axé sur le développement agricole et la sécurité alimentaire, le Programme unique qui soutiendra la mise en œuvre du COSOP propose d'assurer durablement la sécurité alimentaire des ménages ruraux, à travers trois objectifs spécifiques: (i) Les productions des petits producteurs agro-pastoraux sont accrues durablement à travers l'intensification, la diversification et l'augmentation de la rentabilité des systèmes de production; (ii) Les activités de post-production et la commercialisation des productions des petits producteurs agro-pastoraux organisés sont améliorées en facilitant les flux commerciaux des bassins de production vers les zones de consommation à des prix rémunérateurs et compétitifs; et (iii) Le capital social est renforcé pour améliorer la durabilité des institutions locales et des activités productives et commerciales, à travers des actions de consolidation des institutions locales, des groupes de producteurs, et des structures de commercialisation.

Cette perspective offre l'opportunité de mener une réflexion constructive et approfondie sur les atouts et contraintes de la société civile rurale organisée qui conditionnent la durabilité des interventions après la clôture des projets. Cette réflexion s'appuiera sur les expériences du FIDA dans la zone et les leçons qui en découlent ainsi que les expériences développées dans d'autres pays d'Afrique Sub-Saharienne ou d'ailleurs. Elle vise à opérer des choix stratégiques et à développer des approches et des instruments opérationnels qui soient adaptés au contexte nigérien (mise en place du réseau de Chambres Régionales d'Agriculture, renforcement des fédérations dans l'approvisionnement en intrants, unions semencières,...) et viables à long terme. Concrètement, il s'agit d'analyser la faisabilité d'arrangements institutionnels opérationnels intégrant l'animation de la société civile rurale organisée dans le Programme de promotion de l'agriculture familiale dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder. L'étude contribuerait ainsi à éclairer la décision conjointe du FIDA et du gouvernement nigérien quant à l'opportunité de renforcer la société civile rurale organisée – chambre d'agriculture, OP, unions, fédérations, association de commerçants, d'artisans ruraux, … pour qu'elle joue son rôle complexe dans les dynamiques d'intervention.

[34] Le concept de société civile rurale organisée se réfère à tous les dispositifs de représentation des intérêts des différentes acteurs de la population rurale qui se sont regroupés autour de causes spécifiques qui fondent leur légitimité. Elle peut constituer l'interlocuteur d'autorités locales, tirant leur légitimité des populations locales qui les ont élues. Un dialogue permanent entre autorités locales (représentative) et société civile rurale organisée (participative) forment la base de dynamiques pérennes de développement local équitable.

Objectif du processus

Le FIDA vise à ouvrir un dialogue permanent avec la société civile rurale organisée des trois régions où il intervient (Maradi, Tahoua et Zinder) au travers de consultations régulières (annuelles) durant lesquelles les contributions des parties prenantes seront prises en compte dans les documents de formulation de nouveaux projets, et dans les rapports de supervision des projets en cours.

Ces consultations se feront dans le cadre de dynamiques régionales animées par les CRA de chacune des 3 régions. Une rencontre transrégionale se tiendra dans l'une des 3 régions et permettra de rassembler des délégués des 3 régions portant les recommandations issues des échanges qui ont eu lieu dans leur région. Trois perspectives guideront ces échanges:

- Les **contributions aux politiques sectorielles** des expériences menées et des leçons tirées;
- Les **priorités d'interventions thématiques** souhaitées par les parties prenantes notamment dans le cadre des projets de développement (du FIDA ou des autres PTF) en lien avec les atouts et les contraintes des acteurs: accès aux marchés, place du genre et des jeunes, gestion des ressources naturelles (dont l'eau), foncier…
- Les **modes de partenariats dans la mise en œuvre** des projets et les façons de suivre ces partenariats: contrat de services, subvention de fonctionnement, …

Processus de consultations horizontales

Le FIDA souhaite inscrire ce processus de consultation dans un dispositif institutionnel pérenne qui ne soit pas juste mis en place à cet effet. C'est avec cette compréhension que le FIDA souhaite utiliser les Chambres Régionale d'Agriculture de Maradi, Tahoua et Zinder (CRA) comme des espaces d'échanges entre acteurs organisées du développement rural. Il est notable que la plupart des OP ont soutenu l'établissement des CRA et beaucoup de ses dirigeants sont aussi les dirigeants des principales OP tant aux niveau régional que national.

Les CRA ont toutefois eu des moyens limités pour mener à bien cette fonction d'animation, de communication et de dissémination d'informations au sein des régions. La mise en place d'une équipe d'animateurs professionnels[35] va progressivement leur permettre de remplir ce mandat.

Des rencontres/ateliers seront d'abord organisés au niveau de chaque région à l'instar de ce qui a été fait à Maradi début octobre. Ces ateliers permettront tant aux chambres régionales de se repositionner comme espace de communication et plateforme d'échanges régionales qu'aux OP existantes de faire connaître leurs activités à leurs pairs et aux autres parties prenantes du développement rural. Ce dernier point est particulièrement important dans un contexte qui évolue énormément et où des OP, suite à une opportunité (projet de développement, renforcement de capacités…) ont pu développer de nouvelles compétences et savoir-faire.

Le FIDA a pris note de la volonté du RECA de renforcer les CRA notamment en nommant des animateurs professionnels au sein des trois chambres concernées. Ce mouvement va s'amplifier dans le cadre de la mise en œuvre des projets FIDA pour lesquels les CRA, appuyés par le RECA, devront animer des réseaux locaux d'acteurs organisés, dont les OP, au cœur de pôles de développement économique centrés sur les marchés de demi gros et leur bassins de productions (céréaliers et ou irrigués). Cette professionnalisation des CRA sur des fonctions d'animation et de communication conformément à leur mandat, doit se faire en parallèle avec un rôle accru des OP elles-mêmes dans l'octroi de services de qualité aux paysans:

---

[35] Le RECA place actuellement des animateurs ou des secrétaires permanent préalablement formés ou avec une expérience d'animation.

- L'amélioration des itinéraires techniques et des savoir-faire par les GACAP (Groupes d'Appui Conseil Agricole Paysan) en lien avec les champ école paysan et autres activités de vulgarisation de pair à pair
- L'amélioration de l'accès aux intrants avec des semences de qualité (union des coopératives de semences) et d'engrais (fédérations renforcées par le projet IARBIC/FAO) ainsi que l'amélioration de l'accès au marché par des coopératives mieux informés et impliquées sur les marchés régionaux
- Une implication dans la gestion et l'utilisation des ressources naturelles, notamment hydriques avec l'émergence d'associations d'usagers de l'eau dont il faudra définir le mandat et les responsabilités

Ce processus sera aussi l'occasion pour les CRA de mettre à jour (ou de créer) les bases de données répertoriant toutes les OP et autres organisations rurales de leur région qui le souhaitent: niveau d'action (groupement, coopérative, union, fédération), nombre de membres, gouvernance et coordonnées des dirigeants, thématiques, type de services proposées aux membres…

Le partenariat avec le RECA

Le RECA présente les particularités suivantes:

- Une reconnaissance au niveau national et des représentations régionales effectives notamment à Maradi, Tahoua et Zinder
- Une représentation large du monde rural et paysan dont les principales OP faîtières
- Des capacités effectives de dissémination de l'information (media, électronique)
- Des capacités de suivi/ base arrière de mise en œuvre de projets

Le RECA a pu constituer un vivier de formation de ces animateurs qu'on commence à retrouver en région. Durant les prochaines années, le RECA va continuer à jouer son rôle de base arrière, notamment grâce aux appuis de l'UE et de la coopération danoise. Outre l'encadrement humain – coaching et mentoring des cadres régionaux- le RECA va continuer à produire et disséminer des notes techniques sur son site internet[36]. Le RECA a aussi passer des accords avec des acteurs institutionnels privés et publics pour disséminer le système d'information des marchés agricoles. Il est aussi en pourparlers avec AGRHYMET pour relayer les informations météorologiques et les notes produites par cet organisme.

Le RECA accompagnera le processus de concertation au travers de l'appui permanent qu'il apportera aux CRA des 3 régions concernés notamment à travers les contrats de services passés avec le FIDA[37].

Implication des autres parties prenantes

L'accompagnement du processus de forum paysan sera co-animé sur six mois (octobre 2012- avril 2013) par un consultant du FIDA en étroite collaboration avec les directeurs de projets (PUSADER, *Ruwanmu*, PPILDA, PASADEM), les autorités nigériennes, et avec les Equipe Pays, au siège du FIDA et dans les pays, sous la supervision directe du Chargé de portefeuille du FIDA pour le Niger. Le consultant travaillera également avec les équipes des Projets du FIDA en cours dans les pays (PPILDA, PUSADER, PASADEM, *Ruwanmu*).

L'accompagnement du processus de forum paysan s'inscrira dans une démarche participative et veillera à ce que toutes les parties prenantes (le RECA et les CRA, les organisations paysannes mais aussi départements techniques et partenaires de développement) s'impliquent effectivement dans le processus. Un accent particulier devra être également mis sur la capitalisation des enseignements tirés de l'expérience du FIDA au Niger sur les types de collaboration avec les OP.

---

[36] Par exemple le site du RECA est actuellement toujours le seul, hormis le site du FIDA, qui fasse référence au document de COSOP.

[37] En cours de négociation sur PASADEM et évoqué dans *Ruwanmu*.

En participant aux différentes missions de supervision des projets FIDA au Niger sur la période, le consultant, en interaction avec les équipes de mise en œuvre et de leur partenaires techniques, prendra note des différentes évolutions et formulera, en accord avec les parties prenantes des recommandations qui seront reprises dans les aide-mémoires afin de favoriser le rôle de plus en plus pro-actif de la société civile rurale organisée dans la mise en œuvre et le suivi des programme FIDA au Niger.

Le consultant rédigera un document retraçant le processus en cours qui sera repris à chaque étape et débattu avec les parties prenantes intéressées.

Le budget indicatif suivant pourra servir de base de négociation avec les CRA concernées:

Description	Région		Cout unit	Total FCFA	510
atelier régional	3	1	1 000 000	3 000 000	5 882
visite Zinder	1	1	200 000	200 000	392
atelier trans régional	1	1	6 000 000	6 000 000	11 765
imprévus		10%	720 000	720 000	1 412
total				**9 920 000**	**19 451**

Calendrier prévisionnel du processus

Activité/résultats	Lieu	Timing	Commentaires	Produits attendus
Rencontre CRA partenaires et RECA	Maradi Tahoua Niamey	23 septembre 25 septembre 5 octobre	Discussions avec les secrétaire, président et animateur (Maradi), secrétaire et animateur (Tahoua) et conseiller technique (Niamey)	Note technique sur la méthodologie et les approches FIDA au Niger en matière de renforcement des OP et de participation au programme FIDA au Niger (vers 0)
Premier atelier régional (CRA Maradi)	Maradi	2 octobre	Articulation avec le PASADEM des leçons apprises	
Visite délégation CRA Maradi/Fida à CRA Zinder	Zinder	Troisième semaine d'octobre	Délégation composée du secrétaire CRA Maradi pour la CRA et de 2 représentants des équipes FIDA (unité genre et marchés)	
Atelier régionaux Tahoua et Zinder	Tahoua Zinder	Début novembre		Contribution Rapport des ateliers régionaux forum paysan
Reprise des recommandations des ateliers régionaux		Fin novembre	Compilation des recommandations d'ateliers régionaux et de progrès du processus	
Présentation processus forum au CPMT	Rome FIDA	18 - 21 février	Présentation au CPMT du processus de forum paysan animé par la CRA comme une interface entre FIDA et OP	Rapport technique sur la méthodologie et les approches FIDA au Niger en matière de renforcement des OP et de participation au programme FIDA au Niger (vers 0.1)
Tenue du forum transrégional	Niger Maradi	16 - 22 mars	Organisé à Maradi avec identification des challenges partagés et des modes de collaboration	Facilitation du Forum Contribution au Rapport de l'Atelier
Rédaction du rapport de forum transrégional	Bureau France	27 - 29 mars	Capitalisation du contenu de l'atelier et observation des recommandations en termes d'implication des OP	
Partage du processus avec CPMT	Rome	1 - 5 avril	Présentation en CPMT	Rapport technique sur la méthodologie et les approches FIDA au Niger en matière de renforcement des OP et de participation au programme FIDA au Niger (vers 0.1)
Rédaction du document final	Bureau France	28 - 30 avril		Rapport technique sur la méthodologie et les approches FIDA au Niger en matière de renforcement des OP et de participation au programme FIDA au Niger (vers 0.2)